



Chakib Benmoussa.

*En cas du rejet du nouvel accord*  
**Le gouvernement doit-il réquisitionner les enseignants grévistes ?**

P11

Numéro double

# le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Dix-septième année N°755 du vendredi 29 décembre 2023. 11 janvier 2024 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

*Abderrahim Bendaou du PAM dans tous ses états*



**Le seigneur des fromages victime d'un coup vache**

P10

*Cocaine, sport, politique et complicités*

# MOROCCAN CONNECTION

P8



Saïd Naciri et Abdenbi Bioui du PAM inculpés pour trafic de drogue.

*Initiative atlantique*

**La Mauritanie navigue en eaux troubles...**

P5



Le président mauritanien Mohamed Ould Ghazouani.



*Décès tragique d'un enfant à la gare de Rabat-Agdal*

**L'escalator de la mort**

La maman du petit Omar demande que justice soit faite...

P3

*Mercenariat*

**Aminatou Haidar indésirable en Espagne**



Une femme sans foi ni loi qui mérite la palme du mercenariat.

P5

**L'entretien -à peine- fictif de la semaine**

*Nizar Baraka*

**Les Marocains ont soif de bonnes nouvelles**

P18



**DANS CE NUMÉRO**

**Spécial FIN D'ANNÉE**

**Le gouvernement manque de courage politique**

**Benjamin Netanyahu**  
Chef de la seule et véritable entité terroriste de la planète

**Le criminel abominable de tous les temps**

En trois mois de bombardements sauvages de Gaza, plus de 21.000 morts dont la majorité sont des femmes et des enfants.

**Un pilier de la croissance et du développement social**

**Un véritable propulseur d'une industrie disruptive**



**Restrictions d'eau: Le cadeau de fin d'année de Nizar Baraka...**

J'ai inventé un nouveau système de goutte-à-goutte...

Zag



## Confus de CANARD



**Abdellah Chankou**  
Directeur de la publication

# Retour de Manivelle

**P**analyse de l'enseignement public pour cause de grève longue durée du corps enseignant, érosion continue du pouvoir d'achat de la population du fait de la vie chère, économie nationale sous pression qui ne crée pas assez de postes d'emplois, stress hydrique alarmant qui va en s'aggravant... Le Maroc finit cette année 2023 sur un malaise social profond sans précédent et entre dans la nouvelle dans un contexte de faible visibilité politique. Ces contraintes, où l'imprévoyance des responsables a une part non négligeable, empêchent le pays d'engranger dans la sérénité les dividendes des hautes orientations royales susceptibles d'immuniser la cohésion sociale par un certain nombre d'acquis non négligeables, notamment la généralisation de la protection sociale et l'aide directe ciblée en faveur des couches démunies. Ce retour de manivelle dans un contexte social tendu tranche avec les efforts remarquables de l'État dans nombre de secteurs et le regain d'attractivité du royaume à l'international aussi bien dans le domaine des investissements qu'en termes de soft power... Certains observateurs se demandent si le pays n'est pas en train de payer la facture de l'art de pétrifier les problèmes où excelle les décideurs politiques au lieu de les attaquer de front pour les résoudre. Or, c'est connu, il ne suffit pas de mettre la poussière sous le tapis pour la faire disparaître. En politique, l'illusionnisme n'existe pas. La crise finit souvent par rattraper les gouvernants en revenant en boomerang avec en plus son pesant de complexité en raison du temps perdu pour la résorber.

C'est le cas du dossier de l'école publique par exemple. Le débrayage du corps enseignant depuis le 4 octobre 2023 est certainement la résultante de plusieurs décennies de graves dysfonctionnements éducatifs que les responsables du secteur n'ont pas pris à bras-le-corps nonobstant les alertes à répétition, des institutions nationales et internationales. Ne datant pas d'aujourd'hui, la bombe à retardement qui a explosé à la face du pays, le gouvernement Akhannouch n'a fait que la dégoupiller avec son statut unifié mal conçu des

fonctionnaires de l'Éducation nationale. Politiquement, la révolte des enseignants est une sonnette d'alarme qui signifie qu'il faut une remise à plat complète du système et qu'on ne peut plus continuer sur les stratégies de replâtrage habituelles en cherchant à faire du neuf avec du vieux. Autrement dit, l'école marocaine, perclus de maux, est arrivée à bout de souffle. Il faut la réinventer d'urgence pour offrir un meilleur avenir éducatif aux générations futures. L'apparition du phénomène des coordinations, qui a accompagné cette grève malheureuse, comme nouvelle forme de l'action revendicative au détriment des centrales syndicales traditionnelles frappées de discrédit, est tout aussi lourde de sens politique. Il sonne le tocsin sur le début de la fin d'un corps intermédiaire essentiel en démocratie compte tenu

*Certains observateurs se demandent si le pays n'est pas en train de payer la facture de l'art de pétrifier les problèmes où excelle les décideurs politiques au lieu de les attaquer de front pour les résoudre. Or, c'est connu, il ne suffit pas de mettre la poussière sous le tapis pour la faire disparaître.*

de son rôle de médiateur avec le pouvoir politique. Autant de signaux que les gouvernants doivent décrypter et agir en conséquence. Objectif : réhabiliter l'action syndicale afin de couper l'herbe sous de nouveaux relais de substitution manipulés en sous-main pour des objectifs de déstabilisation politique. Gare à la multiplication des foyers de contestation sociale surtout que la détérioration inquiétante du pouvoir d'achat du grand nombre offre un puissant ferment de la colère sociale. Il ne faut pas compter sur la somme 500 DH

par mois, largement engloutie par la cherté excessive des produits essentiels du quotidien, consentie aux démunis au titre du soutien social, pour redonner du pouvoir d'achat aux classes défavorisées.

Devant tant de perspectives peu réjouissantes, une inquiétude sourde commence à s'installer dans les esprits, alimentée par un sentiment que le gouvernement est dépassé par les événements et qu'il est à la peine devant les difficultés qu'il est censé résoudre dans l'assurance et la fermeté. Avec la vision politique nécessaire à toute équipe aux commandes. Au lieu de cela, nous avons par exemple un ministre comme celui de l'Équipement et de l'eau, Nizar Baraka qui se contente de dresser le constat de la gravité de la situation hydrique nationale en menaçant les Marocains des coupures drastiques d'eau courante là où il était attendu sur des solutions efficaces de rationalisation des usages et de réduction du gaspillage.

Sur le volet agricole de ce dossier de haute importance, c'est la capacité des couches défavorisées à s'assurer le minimum vital qui est en jeu avec l'envolée spectaculaire des prix des légumes, des viandes rouges et blanches. Alors que les contraintes climatiques actuelles exigent objectivement de changer de modèle agricole, le Maroc continue paradoxalement à maintenir une agriculture des années d'abondance pluviométrique. Or, il est urgent de réinventer également ce secteur stratégique, à la lumière de la rareté des précipitations en commençant par arrêter l'export de l'eau dont le pays manque cruellement sous forme de millions de tonnes de tomates et d'avocats tout en soutenant une paysannerie tournée vers l'accessibilité à des coûts abordables des denrées agricoles de large consommation. La sécurité alimentaire et la paix sociale sont à ce prix. Mais force est de constater qu'aucun début de la moindre réflexion ni inflexion n'a été constaté dans la gouvernance agricole nationale. Devant tant de surconsommation et de gaspillage à grande échelle des ressources hydriques, tout se passe finalement comme si le Royaume ne souffrait pas de stress hydrique et que tout allait bien dans le meilleur des mondes. ▀



## Côté **BASSE-COUR**



### Coalition militaire occidentale contre les Houthis en mer rouge

## La vie des Palestiniens ne vaut pas un sou devant une marchandise...

Pendant que l'armée sioniste massacre par milliers depuis le 7 octobre les populations de Gaza à coups de bombes sophistiquées dans l'indifférence de la communauté internationale, celle-ci a sonné le mobilisation contre les Houthis qui ont mené de nombreuses attaques au drone explosif et au missile contre des navires dans le détroit de Babel-Mandeb, autoroute maritime stratégique en mer rouge (40 % du commerce mondial transite par ce détroit pour rejoindre le Canal de Suez puis la Méditerranée). Cette situation devenue périlleuse a poussé plusieurs géants maritime comme CMA-CGM et BP à suspendre temporairement leurs activités dans la région. Se désintéressant complètement de la vie des enfants et des femmes Palestiniens, les États-Unis se sont empressés de mettre sur pied une coalition afin de contrer et de riposter face à la menace des combattants Houthis. « Nous avons désormais plus de 20 nations qui se sont engagées à participer » à la défense des intérêts commerciaux en mer Rouge, a déclaré à la presse le porte-parole du Pentagone Pat Ryder. Les forces rebelles yéménites, qui contrôlent une grande partie du pays dont la capitale, « attaquent la prospérité et le bien-être économique des nations à travers le monde », a-t-il ajouté, les qualifiant de « bandits sur l'autoroute internationale qu'est la mer Rouge ». Seule l'Espagne a refusé de rejoindre la coalition militaire américaine, le gouvernement de gauche de Pedro Sanchez ayant montré depuis



Un commando houthie lors de l'attaque d'un navire en mer rouge.

le début qu'il n'est pas aligné comme la France ou la Grande-Bretagne sur les positions US au sujet de la guerre génocidaire sioniste contre les habitants de Gaza. Mais les Houthis ne semblent pas impressionnés par le lancement de l'opération « Gardien de la prospérité ». « Même si l'Amérique mobilise le monde entier, nos opérations militaires ne s'arrêteront pas (...) quels que soient les sacrifices que cela nous coûte », a réagi Mohammed al-Bukhaiti, un haut responsable des Houthis, sur le réseau social X. La sécurisation de la mer rouge n'a rien d'une balade en mer. Là où l'on voit que l'Occident ne sonne la mobilisation internationale que lorsqu'il s'agit de défendre ses propres intérêts économiques contre une menace extérieure sérieuse. Quand les valeurs humaines, celles-là même dont l'Occident se gargarisait jusque-là, commande la même fermeté envers l'État terroriste israélien pour qu'il arrête son génocide à Gaza, Washington et ses complices nous gratifient de l'écume d'un verbiage cynique et hypocrite. ▶

### Intelligence artificielle Gemini plus doué que Google GPT-4 ?

Dans un blog publié mercredi 6 décembre 2023 et co-signé par son CEO Sundar Pichai et le directeur de sa filiale DeepMind Demis Hassabis, Google a annoncé le lancement de son nouveau modèle d'IA, baptisé Gemini. Celui-ci devrait constituer un des principaux concurrents de GPT-4, le modèle le plus performant d'OpenAI. Dans son communiqué, Google explique que son prototype est capable de

comprendre, d'exploiter et de combiner différents types d'informations comme du texte, du code, de l'audio, de l'image ou de la vidéo.

Dans une démonstration vidéo, Gemini se montre capable d'analyser un problème mathématique combinant une consigne, un graphique et une réponse manuscrite. Le modèle indique les erreurs commises dans la réponse et explique les concepts plus en profondeur. Des capacités qui ne sont pas sans rappeler celles développées par ChatGPT depuis cet automne avec l'intégration de sa nouvelle fonctionnalité d'analyse d'images. Pour prouver les performances de Gemini, Google a partagé les résultats des tests effectués. Dans le MMLU (massive multitask language understanding), qui étudie les performances des modèles sur une variété de 57 thématiques (mathématiques, la physique, l'histoire, le droit, la médecine, etc.), Google indique que Gemini est « le premier à surpasser les experts humains », avec un score de 90 %. A ce rythme, l'homme et son cerveau, ainsi dépassés, vont bientôt relever de la préhistoire. ▶



### Décès tragique d'un enfant à la gare de Rabat-Agdal

## L'escalator de la mort

Cet accident terrible, qui s'est produit dans des circonstances troublantes, interroge sur la sécurité dans les gares de l'ONCF qui de surcroît a réagi très tardivement...



La maman du petit Omar demande que justice soit faite...

Le souhait du petit Omar, 4 ans, était de découvrir le train. Qu' à cela ne tienne ! Son père lui offre en sa compagnie, mercredi 1er novembre un aller-retour Kenitra-Rabat-Kenitra. Mais c'était un voyage sans retour, la vie de Omar se fracassant de l'escalator de la gare Rabat-Agdal dans une chute mortelle de 10 mètres. Victime d'une hémorragie sévère, l'enfant décède avant son arrivée à l'hôpital. D'origine irakienne, la famille de Omar, inconsolable, bascule dans le malheur... « De retour à Rabat, ils se sont dirigés vers l'escalator ouvert le jour du drame, qui ne faisait l'objet d'aucune signalisation ni barrière malgré sa panne. Ce n'est que quelques marches avant d'arriver à l'étage qu'Omar, aux côtés de son père, a fait sa chute. Une chute de 10 mètres qui lui a coûté sa vie, et la mienne », écrit la maman dévastée par ce drame sur page Instagram « Justice pour Omar ». Ce n'est que bien plus tard, le 21 décembre, soit environ deux mois après la survenue de l'accident, que l'ONCF a daigné briser le silence en se fendant d'un communiqué où il s'est contenté de témoigner « sa solidarité aux parents et aux proches et leur présente ses plus sincères et attristées condoléances » ! Les dirigeants de l'office ont préféré aller leur petit train, arguant du « respect dû au deuil et à la stricte intimité de la famille » ! Drôle de justification devant une tragédie qui nécessitait une réaction rapide de l'Office de Lakhlie pour expliquer ce qui s'est passé tout en présentant ses condoléances à la famille du défunt. Cet accident tragique aurait été probablement évité, si l'accès à l'escalator défaillant avait été mis hors d'usage avec accès fermé par une barrière de sécurité ou une barrière paravent comme cela doit être obligatoirement de rigueur dans ce genre de situation. Tel n'a pas été visible-ment le cas, puisque le petit Omar a pu quand même emprunter avec son père l'escalier automatique dont un des garde-corps de verre a été enlevé. Ce qui laisse croire a priori que l'escalator était ouvert au public... Selon une source proche du dossier, l'accident en question, qui fait l'objet d'une enquête policière et judiciaire, est troublant au vu des circonstances de sa survenue dans un lieu où les conditions de sécurité des voyageurs laissent manifestement à désirer. ▶



## Côté BASSE-COUR



### La France sollicite le Maroc pour sécuriser les JO de Paris

#### La revanche de El Hammouchi

Assurer la sécurité des JO de Paris pendant l'été 2024 est une grande obsession du pouvoir français. La peur d'un attentat qui viendrait perturber le cours de cette manifestation sportive d'envergure mondiale signerait l'échec de ses services et du gouvernement en place. L'enjeu est tellement immense que Paris, très soucieuse de protéger surtout les sites sensibles des JO, s'en est remise à l'expertise des services de sécurité marocains mondialement réputés pour leur efficacité dans la sécurisation des grands événements comme le Mondial du Qatar. C'est dans ce cadre qu'il convient de placer la visite rendue le 12 décembre 2023 à Rabat par le patron de la police nationale française, Frédéric Veaux, à Abdel-

latif Hammouchi, le directeur général de la Sûreté Nationale (DGSN) et de la Surveillance du Territoire (DGST). Le fait que Paris fasse appel au professionnalisme des Marocains dans le domaine sécuritaire a déplu dans certains milieux français paternalistes qui ont vu dans cet « appel à l'aide » une grosse humiliation. Dans un vidéo qui a circulé dans les réseaux sociaux, un ressortissant français, très remonté par cette affaire, s'est copieusement indigné que la France se tourne, toute honte bue, vers Abdellatif Hammouchi, qu'une certaine presse française a impliqué sans preuves « dans l'affaire Pégasus » [ du nom du logiciel d'espionnage israélien ] en l'accusant d'avoir mis sur écoute le président Emmanuel Macron. Un dossier qui a été en partie à l'origine



Abdellatif El Hammouchi avec son homologue français à Rabat.

du froid diplomatique entre Rabat et Paris. Aujourd'hui, c'est le Maroc qui est sollicité par la France pour qu'il soit à l'écoute de ses besoins sécuritaires pour un événement sportif planétaire. Toute fierté mal placée mise à part, un partenariat n'a de sens que s'il est mutuel et d'égal à égal. Ceux qui pensent

que la France a le monopole de l'expertise dans tous les secteurs et qu'elle ne doit pas « se rabaisser pour demander le savoir-faire sécuritaire de son ancienne colonie », feraient mieux de se débarrasser de leurs lunettes du passé pour avoir une vision claire et objective de la coopération entre pays alliés. ▀

### Robinets à sec, rationnements, coupures...

#### Le cadeau de fin d'année de Baraka aux Marocains...

Le Maroc est sur le point d'avoir dangeusement soif. C'est la quintessence du propos volontiers alarmiste du ministre istiqlalien de l'Équipement et de l'Eau. S'exprimant en conférence de presse aux côtés du porte-parole du gouvernement Mustapha Baitas au sortir du conseil de gouvernement du jeudi 21 décembre, Nizar Baraka a brossé un tableau noir de la situation hydrique du pays : déficit pluviométrique en 2023 de 67% par rapport à l'année précédente, barrages affichant un taux de stockage d'à peine 22,5%. Avec 21 millimètres de pluie



Nizar Baraka de plus en plus alarmiste...

cette année et une température moyenne de 30 degrés, il est clair que le Maroc a été beaucoup moins arrosé que d'habitude et qu'il fait face à une sécheresse sans précédent. Le ministre istiqlalien a fait cette sortie angoissante pour préparer psychologiquement les Marocains à des coupures d'eau courante si jamais le ciel ne se montre pas suffisamment généreux pendant les quatre premiers mois de 2024. D'ailleurs, il a évoqué le scénario d'un rationnement de la ressource et des coupures d'eau dans certaines villes et agglomérations. En attendant des solutions courageuses d'économie d'eau dans les secteurs « hydrivores » essentiellement l'agriculture (environ 87% de la consommation totale d'eau), ce sont les citoyens qui vont trinquer. Tchîn tchîn... ▀

### Beurgeois GENTLEMAN

## Ça parle plus arabe que gaulois en France (25)

Un kadi (en arabe: قاضي) est un juge. Le mot « kadi » vient d'un verbe signifiant « juger », « décider ». Il est issu du mot Al kadaa القضاء qui veut dire jugement. Selon certains, les kadis auraient été nommés dès l'époque du califat de Médine ; selon d'autres, le poste de kadi aurait été une création des Syriens omeyyades (661-750). Leurs successeurs, les Irakiens abbassides, entreprirent de centraliser la judicature et de nommer eux-mêmes les kadis de l'empire à partir des années (754-775).

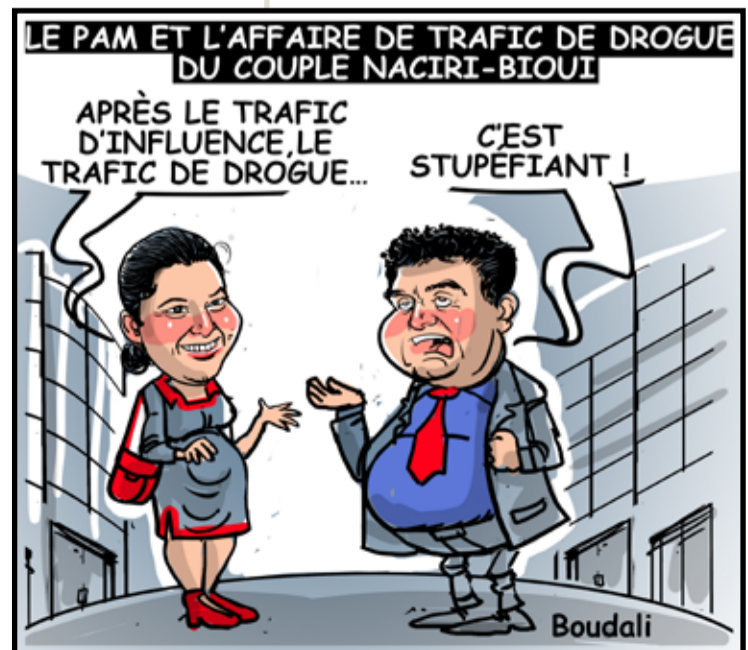
Plus tard, au XIX siècle l'empire français arriva à Mayotte. De colonie française, cette île devint TOM (Territoire Outre-Mer) avant sa départementalisation par le Magyar Sarra9 Zyte Sarkozy. De nos jours, Mayotte, bien qu'elle soit devenue française et malgré ses yeux de braise, ça ne met pas à l'aise de la savoir cultiver sa singularité, y compris culturelle, puisque 95 % de sa population est musulmane. La raie publique a d'abord transformé profondément le statut personnel de droit local et supprimé la justice kadiale. Depuis, le département Mayotte est intégré dans le plan national de formation aux valeurs de la Raie publique, et une nouvelle forme de conciliation entre valeurs universelles et valeurs singulières apparaît progressivement. Toutefois, pour éviter la déliquescence de ces valeurs, deux repères propres à cette société ont été maintenus : les kadis, en tant que médiateurs sociaux, et son caractère matriarcal. Il est aussi nécessaire de garantir l'application à Mayotte de l'ensemble des principes constitutionnels. Après de nombreuses tergiversations de la Raie Publique, les juridictions kadiales ont été supprimées par l'ordonnance no 2010-590 qui prévoit que les juges pourront consulter les kadis sur l'interprétation du statut coutumiers. Auparavant, les litiges nés de l'application du droit local étaient de la compétence de juridictions spécifiques : le tribunal du kadi (premier degré), le grand kadi (juridiction d'appel), la chambre d'annulation musulmane (litiges supérieurs à 305 €). Le préfet



Le turban du kadi (rozate al kadi) ou rziza (petit turban) est une crêpe feuilletée façonnée en fil très fin enroulé autour de la main, la crêpe est ensuite aplatie et cuite à la poêle.

de Mayotte, dont le régime est toujours similaire au concordat, nomme un grand kadi. Le statut personnel qui concerne essentiellement les droits de la personne et de la famille, ainsi que les droits patrimoniaux, peuvent être maintenus. Ces droits concernent la polygamie, la possibilité de répudiation de la femme par le mari, l'inégalité des sexes en matière de droit successoral, quoiqu'en cas de divorce, les biens mobiliers et immobiliers appartenant à la femme restent en sa possession. Toutefois, la polygamie et la répudiation unilatérale ont été abolies. Par ailleurs, la nouvelle loi donne la possibilité à chacun de renoncer à ce statut au profit du statut civil de droit commun français. La fonction de kadi reste importante pour les Mahorais de Mayotte qui sont toujours essentiellement musulmans. Mais la population comme les kadis ont accepté de voir cette fonction fortement diminuée en faveur du droit civil français, car en contrepartie, ils ont obtenu une plus grande intégration dans la raie publique. Les articles 49 à 53 prévoient le transfert des litiges relatifs aux personnes ayant le statut civil de droit local des juridictions de kadis vers la juridiction de droit commun qui sera complétée d'assesseurs kadis. Les kadis opteront par conséquent entre les fonctions d'assesseurs et de médiateurs ou de conciliateurs que l'article 52 leur reconnaît. Les modalités de cette réforme seront précisées par des ordonnances qui font l'objet de l'habilitation prévue par l'article 55. ▀ (À suivre)

Beurgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web [www.lecanardlibere.com](http://www.lecanardlibere.com)





## Côté **BASSE-COUR**



### L'Union arabe de l'électricité en conclave à Riyad

## Le courant passe mieux

**A**bderrahim El Hafidi, directeur général de l'ONEE et par ailleurs président de l'Union Arabe de l'Électricité (UAE), a présidé, les 21 et 22 décembre 2023 à Riyad en Arabie Saoudite, la 59ème session du Conseil d'Administration et la 19ème assemblée générale de l'Union avec la participation des membres de l'UAE, acteurs stratégiques des secteurs électriques des pays arabes.

Lors de ces réunions, les membres ont passé en revue l'ensemble des résolutions adoptées lors de la précédente session, en vue de la poursuite de l'opérationnalisation du plan stratégique de l'Union. Ce dernier vise la modernisation des structures de l'Union notamment à travers l'adoption d'un système de gouvernance efficace et la réorientation de ses missions et ses objectifs. En sa qualité de président de l'UAE, M. El Hafidi a salué les efforts considérables déployés dans ce sens et a appelé à la poursuite des efforts communs afin d'assurer la réussite des missions de cette structure. Les discussions ont également porté sur le renforcement des ressources humaines et financières de l'UAE, la mise en place d'un nouveau système de membership ainsi que la préparation du nouveau siège de



**Abderrahim El Hafidi avec les membres de l'UAE.**

l'UAE afin de promouvoir l'efficacité opérationnelle de l'Union.

Depuis son élection à la tête de l'Union arabe de l'électricité en 2018, M. El Hafidi œuvre pour faire de l'UAE une organisation prospère ayant une vision claire visant l'amélioration des coûts et de la qualité des services de l'électricité proposés aux utilisateurs arabes finaux, l'optimisation de la sécurité énergétique et l'accélération de la transition énergétique. Pour rappel, l'Union Arabe de l'Électricité qui commémore cette année sa 36ème année d'existence et compte 19 pays arabes membres, joue un rôle crucial dans la convergence des pays arabes en matière énergétique. ▀

## Aminatou Haidar indésirable en Espagne

**A**bderrahim El Hafidi, directeur général de l'ONEE et par ailleurs président de l'Union Arabe de l'Électricité (UAE), a présidé, les 21 et 22 décembre 2023 à Riyad en Arabie Saoudite, la 59ème session du Conseil d'Administration et la 19ème assemblée générale de l'Union avec la participation des membres de l'UAE, acteurs stratégiques des secteurs électriques des pays arabes.

Lors de ces réunions, les membres ont passé en revue l'ensemble des résolutions adoptées lors de la précédente session, en vue de la poursuite de l'opérationnalisation du plan stratégique de l'Union. Ce dernier vise la modernisation des structures de l'Union notamment à travers l'adoption d'un système de gouvernance efficace et la réorientation de ses missions et ses objectifs. En sa qualité de



**Une femme sans foi ni loi qui mérite la palme du mercenariat.**

président de l'UAE, M. El Hafidi a salué les efforts considérables déployés dans ce sens et a appelé à la poursuite des efforts communs afin d'assurer la réussite des missions de cette structure. Les discussions ont également porté sur le renforcement des ressources humaines et financières de l'UAE, la mise en place d'un nouveau système de membership ainsi que la préparation du nouveau siège de l'UAE afin de promouvoir l'efficacité opérationnelle de l'Union.

Depuis son élection à la tête de l'Union arabe de l'électricité en 2018, M.

El Hafidi œuvre pour faire de l'UAE une organisation prospère ayant une vision claire visant l'amélioration des coûts et de la qualité des services de l'électricité proposés aux utilisateurs arabes finaux, l'optimisation de la sécurité énergétique et l'accélération de la transition énergétique. Pour rappel, l'Union Arabe de l'Électricité qui commémore cette année sa 36ème année d'existence et compte 19 pays arabes membres, joue un rôle crucial dans la convergence des pays arabes en matière énergétique. ▀

### Initiative atlantique

## La Mauritanie navigue en eaux troubles...

**U**ne task force dans chaque pays en vue d'opérationnaliser les modalités de l'Initiative du Roi Mohammed VI pour favoriser l'accès des États du Sahel à l'Océan Atlantique. C'est la résolution adoptée par les ministres des Affaires étrangères du Mali, Burkina Faso, Tchad et Niger, à l'issue de leur conclave le 23 décembre, à Marrakech, organisé sous l'égide de leur homologue marocain Nacer Bourita. Dans le communiqué final rendu public à l'issue des travaux de la conférence, les participants ont exprimé leur adhésion à la proposition royale, qualifiée de «louable et de très importante» de par sa portée régionale et internationale. Tous sont d'accord sur sa dimension stratégique comme levier essentiel de la transformation économique des pays du Sahel dans le cadre d'une connectivité maritime porteuse de prospérité partagée pour toute la région. Or, cet objectif serait difficilement atteignable sans la présence d'une pièce-maîtresse du dispositif sahélien : la Mauritanie qui abrite le siège permanent des pays du Sahel. Le représentant de ce pays également maghrébin était absent de la réunion de Marrakech, ce qui a surpris plus d'un, la Mauritanie étant censée être le premier pays à s'inscrire dans cette dynamique vertueuse. D'après le ministre marocain des Affaires étrangères, le processus atlantique sera rejoint dans une phase ultérieure par la Mauri-



**Le président mauritanien Mohamed Ould Ghazouani.**

tanie, indiquant qu'il a discuté de cette question avec son homologue mauritanien lors du forum Russie-Monde arabe qui s'est déroulé le 20 décembre à Marrakech. En fait, il y a anguille sous roche. La Mauritanie est un pays qui a toujours navigué en eaux troubles, développant des positions peu claires envers le Maroc qui la considère pourtant comme un pays ami et un partenaire à part entière. La Mauritanie deviendra un grand pays, non pas en termes de superficie - c'est déjà un vaste territoire - le jour où ses dirigeants feront preuve de suffisamment de courage politique pour se libérer de la tutelle anachronique et contre-productive du régime algérien qui, aveuglé par la haine du Maroc, agit en sous-main contre les intérêts du Maghreb et du Sahel. ▀

### Bonbonne de gaz

## Les prix vont exploser...

**L**e prix d'une bonbonne de gaz de douze kilogrammes sera revu à la hausse à partir du mois d'avril 2024. A cette date, elle sera vendue dans le commerce à 50 DH au lieu de 40 DH actuellement. Soit une hausse de 10 DH de dix DH, qui entrera en vigueur en 2024 pour se poursuivre en 2025 et 2026. Cette décision gouvernementale, annoncée en octobre 2023 par le Premier ministre Aziz Akhannouch devant le Parlement, a été confirmée par Wali de Bank Al-Maghrib, Abdellatif Jouahri, à l'issue d'une réunion du conseil de la Banque centrale. La levée totale du soutien de l'Etat ne sera effective qu'en 2026. Elle sera dès lors vendue à son prix réel qui est de 130 DH, selon Aziz Akhannouch qui a ajouté que la décompensation du gaz butane est justifiée par le lancement à partir de janvier 2024 du soutien direct ciblé de 500 DH au profit des démunis. A en croire Abdellatif Jouahri, «en dépit de ces augmentations, l'inflation restera sur un trend baissier pour se situer autour d'une moyenne de 2,4% en 2024 et en 2025». En attendant, le pouvoir d'achat de la population ne cesse de se dégrader en raison de la flambée des prix notamment des denrées de consommation courante. ▀



**Le gaz butane sera décompensé.**



## Côté BASSE-COUR



### La Conservation foncière réalise un bilan remarquable en 2023



L'agence foncière récolte les fruits de sa modernisation.

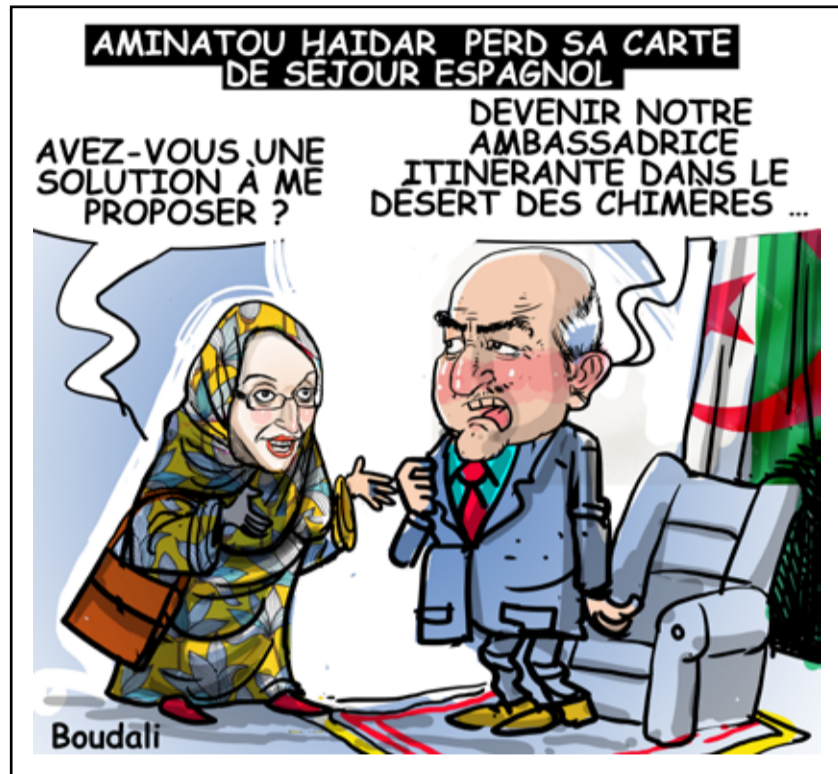
Sous la présidence du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et forêts Mohammed Sadiqi, l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (ANCFCC) a tenu, mardi 26 décembre, son Conseil d'administration.

Lors de ce Conseil marqué par la présence de Abdellatif Loudiyi, ministre délégué auprès du chef de gouvernement chargé de l'Administration de la Défense nationale et des représentants des autres départements ministériels, membres du conseil d'administration, le directeur général de l'ANCFCC, Karim Tajmouati, a présenté les réalisations chiffrées de l'Agence au cours de l'exercice 2023.

Le chiffre d'affaires d'un montant de 8,4 milliards de dirhams souligne l'intensité de l'activité de l'agence : l'établissement à travers le territoire national de 460.000 nouveaux titres fonciers, soit une progression de 5%, l'immatriculation foncière de 1,2 million d'hectares, qui correspond à une évolution de 67% et la délivrance de 2.000.000 certificats de propriété digitaux, en progres-

sion de 11%. Cette performance, saluée le Conseil d'administration, s'est traduite sur un terrain concret par le versement au budget de l'État de 5 milliards de dirhams, dont 4 milliards de dirhams au budget général de l'État et un milliard de dirhams au Fonds spécial pour la gestion des effets de tremblement de terre d'Al Haouz.

Lors de ce son exposé, M. Tajmouati a annoncé la poursuite de la stratégie de refonte du système d'information et de renforcement de l'offre digitale destiné aux usagers, citoyens comme professionnels. Le plan d'action de l'ANCFCC au titre de l'exercice 2024, dont le directeur général a dévoilé les grandes lignes budgétaires, a obtenu la validation du Conseil d'administration ainsi que l'ensemble des résolutions soumises par l'agence. Selon sa teneur globale, le plan d'action 2024 entend s'inscrire dans ce cercle vertueux, générateur d'excellents résultats. Avec comme principaux objectifs l'augmentation de la superficie immatriculée, la poursuite du programme de la cartographie ainsi que la continuité des projets structurants de l'Agence. ▶



### Journalistes tués dans le monde en 2023

## RSF accusé de minimiser le nombre de morts

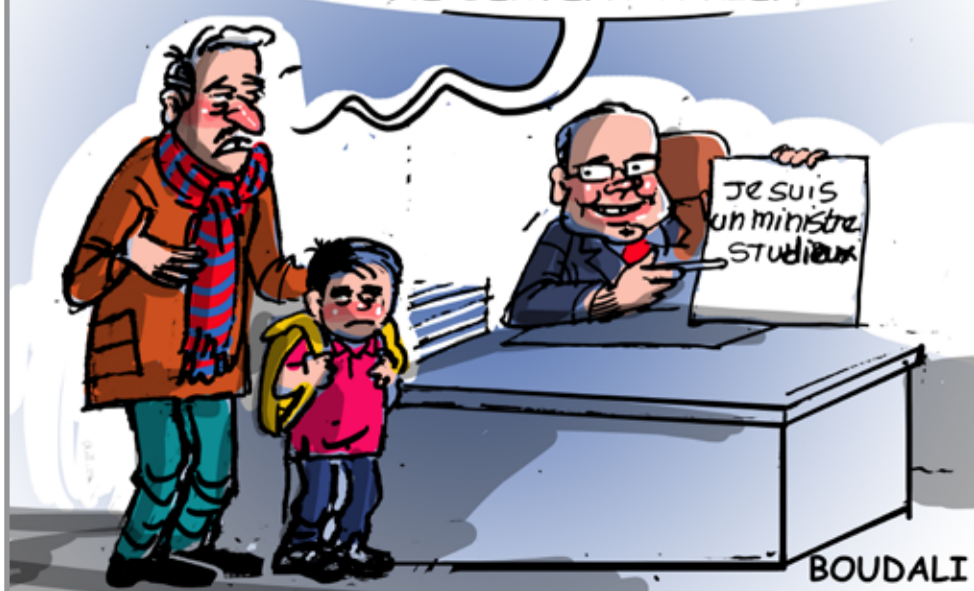


L'armée sioniste cible délibérément les journalistes...

Un nouveau journaliste a été tué dans la Bande de Gaza à la suite d'attaques israéliennes, a annoncé le bureau gouvernemental des médias dans un communiqué publié dimanche 24 décembre. Il s'agit de Ahmed Jamal Al-Madhoun, directeur adjoint de l'agence palestinienne Al-Rai et directeur du département des médias visuels, tué par l'occupation israélienne dans le gouvernorat du nord de Gaza, a déclaré le bureau des médias. Cet assassinat porte à 101 le nombre total de journalistes tués par les criminels de guerre sionistes dans l'enclave palestinienne depuis le 7 octobre. Ce bilan dramatique est en décalage avec le décompte de Reporters sans frontières (RSF), très contesté par ailleurs, qui fait état de 45 journalistes dans le monde tués en 2023 dans le cadre de leurs fonctions (qu'ils soient en reportage ou en raison de leur profession). Pour l'ONG, le nombre global de reporters qui ont perdu la vie au cours de l'année qui s'achève n'a jamais été aussi faible depuis 2002. « Cela ne réduit en rien la tragédie à Gaza, mais on observe une décrue régulière, très loin des plus de cent quarante journalistes tués en 2012, puis en 2013 au moment des guerres en Syrie et en Irak », a indiqué le secrétaire général de RSF Christophe Deloire. Les décomptes de la Fédération internationale de journalistes (FIJ) et du Comité pour la protection des journalistes (CPJ), qui sont bien plus élevés, partagent le même constat : les massacres barbares à Gaza par l'armée israélienne sont de loin les plus meurtriers pour les journalistes que n'importe quel autre conflit dans le monde depuis qu'elles ont commencé à enregistrer les journalistes tués dans l'exercice de leurs fonctions, respectivement en 1990 et en 1992. ▶

### CRISE DE L'ENSEIGNEMENT: LES COORDINATIONS REFUSENT UN ÉNIÈME ACCORD...

ACCORDS À LA PELLE QUI NE SERVENT À RIEN





# Côté **BASSE-COUR**



## L'activité Gestion de l'Épargne de la CDG maintient sa certification

**A** l'issue de l'audit de suivi réalisé par le cabinet international de certification TÜV Rheinland, l'activité Gestion de l'Épargne de la CDG a réussi le maintien de sa certification ISO 9001 version 2015 de son Système de Management de la Qualité. Le périmètre concerné couvre principalement les activités suivantes: Consignations, Professions Juridiques, Fonds Institutionnels, Prestations Bancaires, Fonds d'Entraide Familiale et le Management des Réseaux. Ce renouvellement de certification confirme l'engagement de la CDG dans l'amélioration continue de ses processus, qui garantissent

à l'ensemble de sa clientèle des prestations aux meilleurs standards internationaux, tout en mettant en avant le caractère innovant de ses offres et services.

Forte de son expertise dans la mission de mobilisation et de sécurisation de l'Épargne au service de l'intérêt général, le maintien de certification est une reconnaissance supplémentaire des efforts engagés depuis plusieurs années par la CDG dans la voie de l'excellence, mettant au cœur de ses préoccupations la satisfaction de ses partenaires et des citoyens, via des produits et des services à la hauteur de leurs attentes. ▶



## Un espace de vie à l'extérieur de l'aéroport Casablanca Mohammed V en chantier



**Habiba Laklalech, directrice générale de l'ONDA.**

**L**e Conseil d'Administration de l'ONDA, tenu le 18 décembre, a approuvé un certain nombre de projets, dont celui relatif à l'aménagement d'un nouvel espace de vie à l'extérieur de l'aéroport Casablanca Mohammed V. L'accès à l'aéroport étant exclusivement réservé aux passagers, ce projet d'envergure vient répondre, par une transformation complète de l'enceinte extérieure de l'aéroport, aux besoins des attendant et accompagnateurs, en termes de commodités et de prestations essentielles. Déployée sur une superficie d'environ 15 000 m<sup>2</sup>, cette nouvelle zone complètement piétonne a été conçue pour être un lieu propice à une expérience d'attente agréable. Espaces verts, bancs blocs sanitaires faciles d'utilisation, ainsi que des cafés et des commerces. Tout a été pensé pour que le confort et le bien-être des usagers soient assurés. ▶

## TRAFIC DE DROGUE: NACIRI ET BIOUI EN PRISON



# L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE REGARD

## DES PRIX TENDRES À VOUS CHATOUILLER LES YEUX

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER  
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca • Tél : 05 22 82 90 21 • Fax : 05 22 82 89 33 • www.chicoptique.ma



## Le Maigret du CANARD



*Cocaine, sport, politique et complicités*

# MOROCCAN CONNECTION

*Le président du Wydad et homme politique du PAM croupit à la prison de Oukacha dans le cadre d'une vaste enquête pour trafic de drogue. Saïd Naciri ne va certainement pas s'ennuyer puisqu'il a comme compagnon son ami du parti et associé dans cette entreprise criminelle Abdenebi Bioui de l'Oriental. Révélations.*

**LAÏLA LAMRANI**

**T**remblement de terre dans les milieux de la politique et du football national. Le président du WAC Saïd Naciri, 54 ans, a été inculpé jeudi 21 décembre dans le cadre d'une vaste affaire de trafic de drogue et mis sous mandat de dépôt à la prison de Oukacha à Casablanca. Cette issue était prévisible puisque les ennuis judiciaires de M. Naciri ont transpiré quelques semaines plus tôt dans les médias locaux. La descente aux enfers du dirigeant sportif casablançais a une relation directe avec les aveux faits à la BNPJ par l'«Escobar du Sahara», de son vrai nom El Hadj Ahmed Ben Ibrahim, le Malien, détenu au Maroc depuis 2019 pour trafic de stupéfiants. (Voir le Canard Libéré n° 750). Saïd Naciri n'est pas la seule figure à avoir maille à partir avec la justice dans ce dossier sulfureux. Moins connu que le patron du club de football le plus titré du pays, Abdenbi Bioui fait partie aussi du lot des mis en cause et partage avec son compagnon d'infortune son affiliation politique, le Parti Authenticité et Modernité (PAM), membre de la coalition gouvernementale avec le RNI et l'Istiqlal. Le parti dirigé par le ministre de la Justice Abdellatif Ouahbi s'est fendu le 23 décembre d'un communiqué où il prend ses distances avec ses deux membres indélicats en expliquant en substance que personne n'est au-dessus des lois. En plus de ses responsabilités sportives (Wac, Fédération royale marocaine de football, Ligue nationale de football professionnel), l'enfant de Zagora dont il est originaire est président du conseil préfectoral de Casablanca et membre du conseil de la ville de la métropole. Pour cause d'incompatibilité, Saïd Naciri a dû renoncer à son poste de conseiller à la deuxième Chambre au profit du second de la liste PAM à Casa-Anfa, Abdelwahed Chaouki, patron de l'entreprise Bibanacom qui opère dans le secteur de la menuiserie industrielle. M. Chaouki, connu pour ses accointances avec le patron du WAC, a été interrogé par la BNPJ dans le cadre de ses investigations et selon certaines indiscretions aurait enfoncé son ami avec lequel il était en affaires. Lesquelles ? Mystère... Jusqu'ici, un grand secret entourait l'ori-

gine de la richesse de ce titulaire d'un diplôme en informatique auquel même ses amis proches ne connaissent pas d'affaires prospères ayant pignon sur rue pouvant expliquer le statut de milliardaire de celui qui roule dans des voitures de luxe à plus de 3 millions de DH. Trainant une réputation peu flatteuse aussi bien en politique que dans le domaine du foot, Naciri a ceci de particulier qu'il ne fait ses emplettes qu'en liquide et jamais en carte bancaire. Vieux jeux Naciri ? Réfractaire à la technologie ? Plutôt adepte du «vivons heureux, vivons en cash». Selon certaines rumeurs, la police aurait saisi dans son domicile casablançais la bagatelle de 150 millions de DH en liquide... Quant à Abdenebi Bioui, 52 ans, il jette son dévolu sur le Conseil régional de l'Oriental (il en est président depuis 2015) après s'être fait élire député de Oujda (2011-2015). Poursuivi avec l'istiqlalien Omar Hjira en sa qualité de président de la commune d'Oujda, pour dilapidation de deniers publics sur la base d'un rapport de la Cour des comptes, M. Bioui sera condamné en 2018 à un an de prison ferme (contre 2 ans pour son complice présumé, avant d'être blanchis en juillet 2023 par la Chambre criminelle de la Cour d'appel de Rabat. Une condamnation qui ne l'a nullement empêché curieusement de briguer en 2021 un deuxième mandat à la tête de la région de l'Oriental et de le décrocher !

### Actions de charité

Comme pour s'offrir une armure politique dans un Maroc qui a pourtant décrété depuis longtemps la fin de l'impunité, M. Bioui collectionne les casquettes: président du conseil d'administration du Fonds d'investissement de la région de l'Oriental, président honorifique du Forum des régions africaines, secrétaire général de l'Association des régions du Maroc et membre du bureau de la Fédération nationale du bâtiment et des travaux publics (FNBTP). En excellent baron qui veut masquer ses activités souterraines sous un halo de bienfaisance en se donnant un vernis de respectabilité, il sponsorise des actions de charité dans sa terre natale via sa fondation Basma pour les œuvres caritatives. Bioui Travaux publics, une entreprise familiale basée à Oujda dont il est



**Abdenebi Bioui et Saïd Naciri.**

le patron, connaît parallèlement à sa montée en puissance politique rapide, une ascension tout aussi fulgurante au cours des dernières années, en arrivant à rafler des marchés colossaux dans les plus grandes villes du pays (trémie du boulevard Ghandi à Casablanca, la ligne 3 et 4 du tramway, barrage Tlat Jmaa, dédoublement de la voie à Agadir, chantiers avec l'ONCF, etc). Ce qui a permis à l'opérateur de se faire en peu de temps un nom dans le cercle très fermé des BTP et à faire concurrence aux enseignes anciennement établies. Originaire du Maroc né au Mali en 1976, l'Escobar du Sahara a levé le voile sur la vraie origine de la fortune de Bioui et de Naciri en passant à table lors de son interrogatoire par la BNPJ. Le baron de drogue malien, marié à la chanteuse Latifa Raafat qui vient de sortir de son silence pour jouer les vierges effarouchées dans une longue vidéo en s'en prenant à ses détracteurs, a accusé les deux hommes de trahison, qu'il a présenté, preuves à l'appui, comme ses associés depuis 2010 dans le trafic du cannabis, qu'il se chargeait d'écouler sur le continent africain. Le tandem pamiste aurait, selon les dires de Haj Moussa, fomenté un complot pour le faire tomber au Maroc. Mission accomplie puisqu'il sera cravaté lors de son arrivée à l'aéroport Mohammed V à Casablanca. Objectif de ses anciens partenaires : le doubler et le déposséder de ses biens au Maroc, dont une villa à Casablanca devenue propriété de Saïd Naciri après falsification du titre foncier. Parmi les co-accu-

sés de Naciri et Bioui figurent justement une notaire, un ancien député PAM, Mir Belkacem, deux commissaires de police, deux gendarmes, un homme d'affaires, une créatrice de mode et le président de la commune Ain Sfa dans la région d'Oujda. Celui-ci n'est autre que le frère de Abdenebi Bioui qui fait également office gérant de l'entreprise Bioui Travaux. Abderrahim Bioui a été arrêté début octobre suite à la saisie par la BNPJ de grosses quantités de cocaïne, de cannabis, de psychotropes et d'importantes sommes d'argent en liquide dans la ferme familiale dans la région de l'Oriental. Au total, le juge d'instruction de la Chambre criminelle près la Cour d'appel de Casablanca a décidé de poursuivre en état d'arrestation 20 accusés sous une série de chefs d'accusation dont : trafic de drogue, corruption, falsification d'un document officiel, facilitation de la sortie d'individus du territoire national dans le cadre d'une bande criminelle. Un seul prévenu est poursuivi en état de liberté provisoire, alors que les dossiers de quatre suspects ont été renvoyés à la BNPJ pour complément d'enquête. Une enquête qui n'en est visiblement qu'à ses débuts et qui pourrait faire tomber bien d'autres têtes dans ce qui ressemble à un vaste réseau de trafic de drogue aux ramifications complexes au cœur des instances politiques et sportives du pays. Compte tenu de ses têtes d'affiches, Naciri et Bioui, ce procès présente tous les ingrédients du feuilleton judiciaire de l'année 2024. ▀





# Le Maigret du CANARD



## Là où il fait bon vivre et travailler...

Savez-vous quelle est la meilleure ville africaine où il fait bon vivre et travailler pour les expatriés en Afrique ? Port-Louis, la capitale de l'Île Maurice. Dans le classement 2023 de la qualité de la vie publié le lundi 11 décembre 2023, par le cabinet de conseil en ressources humaines Mercer, la capitale mauricienne occupe le 88e rang mondial sur un total de 241 villes de cinq continents. En deuxième position à l'échelle africaine arrive Victoria, la capitale des Seychelles, (98e rang mondial) et les villes sud-africaines du Cap (102e), Johannesburg (105e) et Durban (110e). La capitale du Maroc, Rabat pointe à la (127e), suivie de Tunis la tunisienne (131e) et Casablanca (136e), Windhoek en Namibie (139e) alors que Gaborone (146e), la capitale du Botswana, ferme le Top 10 africain. Mercer s'est basé pour établir son palmarès sur une quarantaine de critères regroupés dans 10 catégories différentes : l'environnement politique et social, l'environnement économique, l'environnement socioculturel, les considérations médicales et sanitaires, les écoles et l'éducation, les services publics et le transport, l'infrastructure urbaine et les loisirs, les biens de consommation, les logements et enfin l'environnement.

A l'échelle mondiale, Vienne (Autriche), Zurich (Suisse), Auckland (Nouvelle-Zélande), Copenhague (Danemark) et Genève (Suisse) sont les villes affichant la meilleure qualité de vie pour les expatriés. Les capitales du Soudan (Khartoum), de l'Irak (Bagdad), de la Centrafrique (Bangui), du Yémen (Sanaa) et de Haïti (Port-au-Prince) sont, dans l'ordre, les villes proposant la pire qualité de vie. Dans ces contrées, c'est la mort qui rôde. Le but du classement de Mercer ? permettre aux multinationales et autres organisations de rémunérer équitablement les collaborateurs auxquels elles confient des missions à l'international.



Rabat mieux classé que Casablanca côté confort et qualité de vie.

### Classement des villes africaines les plus agréables en 2023

- |                                       |                                |
|---------------------------------------|--------------------------------|
| 1-Port-Louis/Maurice (88è)            | 5-Durban/Afrique du Sud (110è) |
| 2-Victoria/Seychelles (98è)           | 6-Rabat/Maroc (127è)           |
| 3-Le Cap/Afrique du Sud (102è)        | 7-Tunis/Tunisie (131è)         |
| 4-Johannesburg /Afrique du Sud (105è) | 8-Casablanca/Maroc (136è)      |
|                                       | 9-Windhoek/Namibie (139è)      |
|                                       | 10-Gaborone/Botswana (146è)    |

**1ÈRE APPLICATION SPORT & DÉCOUVERTE AU MAROC**  
**10 NOUVEAUX CIRCUITS SPORTIFS INTERACTIFS**



FAIRE GAGNER LE SPORT



TOUS LES MARDIS ET JEUDIS  
 À PARTIR DE 19H50



## Le Maigret du CANARD



Abderrahim Bendaou du PAM  
dans tous ses états

# LE SEIGNEUR DES FROMAGES VICTIME D'UN COUP VACHE

*Comptant parmi les principaux financiers du PAM, le député de Nouaceur Abderrahim Bendaou, qui a fait fortune dans le beurre et le fromage, était réputé avoir le bras long. Jusqu'à ce début de mois de décembre...*

**I**l fait partie des milliardaires du PAM peu connus du grand public alors que nombre de Marocains consomment au quotidien les fromages, Mozzarella et autre beurre dont sa société, Copralim, est importatrice. La gamme des produits Président, Or Blanc, Frico, Zanetti, omniprésents dans les rayons des supermarchés c'est le business de Abderrahim Bendaou, député discret de Nouaceur, secrétaire général du parti de la région Casablanca-Settat et l'un de ses grands financiers.

L'homme d'affaires a la haute main sur ce marché juteux où Copralim affiche des appétits féroces. Une réussite écrémée dans les règles de l'art ? Un opérateur du secteur

livre tout de go une réponse qui laisse songeur en invitant le Canard à fourrer son bec dans le beurre et l'argent du beurre. « Abderrahim Bendaou s'est arrangé pour verrouiller le marché en employant tous les moyens pour étouffer toute concurrence », explique-t-il.

Les choses commencent peut-être à changer. La première semaine de ce mois de décembre 2023 marque un tournant inattendu dans la gestion de son business. D'habitude, les produits alimentaires qu'il importe de France, d'Italie et d'Angleterre passent comme une lettre à la poste. Sans sacrifier au contrôle réglementaire des services ONSSA au port de Tanger. Lui-même le reconnaît auprès du Canard en feignant la

surprise. « Je suis vraiment étonné. C'est la première fois en plus de 20 ans d'activité qu'on me fait des misères mais je ne sais pas à quoi rime ce changement dans l'attitude d'ONSSA ».

Ce vendredi 8 décembre, changement en effet des règles du jeu ou plutôt application de la loi dans toute sa rigueur. Cinq camions semi-remorques bondés de produits laitiers destinés à Copralim sont soumis au contrôle. Un coup vache d'un adversaire? Abderrahim Bendaou panique. Il est comme sonné et se met à appeler sur leurs portables ses amis politiques, du PAM et d'autres partis, pour que ses véhicules soient dispensés de contrôle. Certains lui promettent de faire le nécessaire alors que d'autres se dérobent. Trop risqué. « Et s'il transportait des produits périmés ou

des choses peu catholiques », présumait-on non sans appréhension. Celui qui est réputé dans le milieu des affaires casablancais pour avoir le bras long n'en menait pas large. Il est dans tous ses états. Toutes ses démarches et interventions se sont avérées infructueuses.

Abderrahim Bendaou a été invité sur un ton ferme par les contrôleurs d'ONSSA, une nouvelle équipe qu'il ne connaît pas a pris le relais de la coutumière, à fournir un tas de papiers qu'on ne lui demandait pas d'habitude, selon ses propres aveux. Il a fallu plusieurs jours au seigneur du fromage pour obtenir les documents et débloquer la situation. Le député du PAM n'est pas un enfant chœur.

Au fond de lui-même, il sait que les vents ont commencé à tourner, qu'il doit faire son deuil du régime de faveurs qui lui était accordé et qu'il pourrait même être dans le viseur des autorités...

L'ère des ombrelles est-elle terminée? Les plus avisés du landerneau politique ont aussitôt, entre la poire et le fromage, fait le lien de cette opération de contrôle inhabituelle avec l'affaire qui allait aboutir récemment à la chute de son collègue du PAM Saïd Naciri, pour trafic de drogue. Surtout que Abderrahim Bendaou fait partie des personnes interrogées par la BNPJ dans le cadre de ce dossier sulfureux. De quoi en faire tout un fromage ?

Le stress hydrique s'aggrave au Maroc...

LE GASPILLAGE  
M'A ASSECHÉ





## Le Maigret du CANARD



### 8 choses à savoir sur le nouveau variant JN.1

# Dr Tayeb Hamdi rassure

*Un variant plus contagieux, sans virulence particulière, pas de risque pour la vie sociale, mais de grands efforts pour protéger les personnes vulnérables face à cette « triplémie » : COVID JN.1, grippe saisonnière et infections à VRS.*

**DR TAYEB HAMDI \***

#### 1. Pourquoi parler de JN.1 ?

Ce variant a été découvert aux Etats Unis en fin aout 2023, et connaît actuellement un décollage important de contaminations dans plusieurs pays. La part de JN.1 parmi les nouvelles contaminations de COVID a atteint dans certains pays (USA, France ...) Les 50%, et devenu dominant en quelques se-



Tayeb Hamdi \*

maines. Il est candidat à être dominant dans de nombreuses régions du monde dans quelques semaines.

#### 2. Qu'est-ce que le variant JN.1 ?

C'est un sou variant du BA.2.86 (Piro-la), donc toujours de la famille Omicron, mais classé par l'OMS comme variant d'intérêt, un peu plus que le stade de variant sous surveillance et

moins que le statut de variant inquiétant. Il a été également classé variant à part entière, au lieu de sous variant de BA.2.86 vu les caractéristiques qu'il a acquises. Il semble en fait avoir acquis, de par ses multiples mutations, la capacité d'échappement immunitaire aux anticorps des précédentes infections à Omicron ou de la vaccination. Comme il est beaucoup plus contagieux.

#### 3. Quels symptômes pour le variant JN.1, et provoque-t-il une maladie plus grave ?

Les mêmes symptômes pour les autres variants Omicron : Fièvre, toux, mal de gorge, fatigue, douleurs musculaires et articulaires, diarrhées, vomissement, avec, peut-être, un retour des symptômes de perte de goût ou d'odorat.

Rien n'indique jusqu'à présent que JN.1 soit plus virulent que ses prédécesseurs de la souche Omicron. Les pays connaîtront très probablement une circulation plus intense du virus, et plus de cas liés à la circulation plus accrue mais pas à un surrisque lié au variant en soi.

#### 4. La vaccination protège-t-elle toujours ?

Oui, elle protège toujours contre les formes graves et les décès malgré l'échappement immunitaire du JN.1. Notre immunité acquise grâce à la vaccination ou l'infection antérieure restent

un rempart contre les formes graves par le biais des anticorps qui sont toujours là, et grâce à l'immunité cellulaire.

Mais, elle ne protège plus assez contre l'infection. Les personnes vaccinées ou ayant déjà fait le COVID 19, risquent d'attraper facilement le nouveau variant, mais sans toutefois faire une forme grave.

#### 5. A quoi pourrait on s'attendre les semaines prochaines au Maroc comme ailleurs ?

Risque de « Triplémie » : L'arrivée de JN.1 hypercontagieux en début de la saison froide risque de s'ajouter aux autres maladies hivernales habituelles qui ne sont pas sans risque sur la santé à savoir essentiellement : la grippe saisonnière et les infections à VRS (virus syncytial respiratoire, responsable des bronchiolites chez les nourrissons et les personnes âgées). Les trois épidémies en même temps risquent de faire une pression sur les hôpitaux dans les pays à population âgée, moins aigue chez nous.

#### 6. Les personnes à risque de formes graves ?

Les personnes vulnérables sont: plus de 65 ans, maladies chroniques, maladies graves et les femmes enceintes.

Ceci dit, même les jeunes en bonne santé ont intérêt à se protéger pour pro-

téger les personnes vulnérables dans leur entourage, éviter un épisode de maladie évitable, et éviter le risque du COVID long qui peut toucher même les personnes qui ont fait un COVID très léger.

#### 7. Des risques pour la vie sociale et économique ?

Non. La vie continuera à couler normalement et fluidement. Aux personnes vulnérables de se protéger contre le danger en se vaccinant correctement contre la grippe (il est encore temps) et le COVID 19, et d'observer les mesures barrières.

#### 8. Y a-t-il moyen de se protéger ?

Beaucoup de moyens. La vaccination pour les personnes vulnérables et les mesures barrières. Les médicaments antiviraux protègent les plus vulnérables à condition de se faire tester à temps. Porter un masque dans les endroits surpeuplés, fermés ou mal ventilés. Pour les jeunes, les mesures barrières, et dès l'apparition des symptômes, rester chez soi, tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir jetable, se laver régulièrement les mains avec du savon, garder les pièces aérées. ▀

**\* Médecin, chercheur en politiques et systèmes de santé.**

### En cas du rejet du nouvel accord

## Le gouvernement doit-il réquisitionner les enseignants grévistes ?

Un nouvel accord, de la dernière chance, a été signé mardi 26 décembre, à l'issue de plusieurs réunions, entre la commission chargée de la résolution de la crise liée au statut des fonctionnaires de l'Éducation nationale et les représentants des centrales « les plus représentatives » du secteur, sous la supervision distancielle du Premier ministre Aziz Akhannouch.

Le nouvel accord prévoit notamment l'abrogation par décret du statut unifié de la discorde et son remplacement par un nouveau projet, jugé en ligne avec les revendications des grévistes notam-

ment en matière de sanctions, valorisation des salaires et charge de travail. Par ailleurs, le nouveau texte donne la qualité de fonctionnaire à l'ensemble du personnel de l'Éducation nationale soumis désormais au statut général de la fonction publique.

Volet essentiel tributaire de l'amélioration de la qualité de l'enseignement, l'évaluation des enseignants selon des critères mesurables n'est pas en reste. Une indemnité mensuelle de 1.000 DH à partir du grade 3 au lieu de 5 dans l'ancien statut. Reste le plus grand problème en relation avec le rattrapage du temps perdu, soit environ 3 mois

de privation de cours. Un déficit difficile à résorber me si les élèves. Or, ces nouvelles dispositions ne semblent pas trouver grâce aux yeux de la Coordination nationale de l'enseignement. Cette structure a annoncé son rejet du nouvel accord, qui «ne prend pas en compte les doléances des salariés et cadres du secteur» et décidé par conséquent de maintenir la grève en cours jusqu'au vendredi 29 décembre.

Devant ce bras de fer qui perdure et prend en otage 8 millions d'élèves marocains, le gouvernement fera-t-il enfin preuve de fermeté en recourant à la réquisition des enseignants grévistes ? ▀



## Le Maigret du CANARD



### Suède

# Ça sent le roussi, pour les musulmans...

*De l'avis de beaucoup de nos contacts en Suède, les autodafés du Coran comptent pour du beurre devant ce qui se passe vraiment, pour les musulmans, là-bas. Dès qu'on leur parle de Coran incendié, ils rétorquent que ce n'est rien, que d'autres choses les effraient davantage.*

#### AMINE AMERHOUN

Ce pays nordique, vanté partout comme étant un exemple de modernité prônant le savoir-vivre-ensemble, sombre-t-il graduellement dans des pensées et idéologies «moyenâgeuses» et dangereuses du siècle dernier ? Et, surtout, est-il trop tard ? Le Canard a fait sa petite enquête, et les choses sont vraiment très loin d'être ce qu'elles semblent être. (Et c'est peu dire...) Mais, d'abord, commençons par le commencement, en l'occurrence par la face émergée de l'iceberg, qu'on voit à dix mille lieux à la ronde, comme on verrait le nez au beau milieu de la figure : les autodafés du Coran et cette fâcheuse réalité juridique suédoise, dans une société prétendument civilisée, que l'un a le droit de brûler les choses sacrées de l'autre, devant sa gueule, peu importe sa révolte, son choc, sa peine et ses demandes de s'abstenir, et, plus que tout, impunément. Et si ce n'était que ça... avec l'autorisation cachetée de l'Etat en prime (Si c'est cela être civilisé, que signifie une société barbare ?), Etat qui assure que tout se passera bien, pour qu'on ne vienne surtout pas troubler l'extase de l'énergumène; et, pour le comprendre, il faut voir le sourire de Salwan Momika lors de son passage à l'acte, devant l'ambassade d'Irak à Stockholm: énormément de bonheur, de mépris, et... de fierté. Il blesse d'un seul coup les sentiments de milliards de gens et ça l'émeut à un point inimaginable, un point que les expressions de son visage ont apparemment du mal à contenir. On dirait qu'il se sent entrant dans la légende. Et il le fait, il le fait sans doute, mais par les égouts, peut-être bien, oui ! Nous avouons, pour notre part, que nous ne le trouvons que ridicule et d'une extrême puérité. D'ailleurs, devant ce qui se passe réellement en Suède, nous ne pouvons que conseiller aux musulmans de jouer la carte de l'indifférence si lui ou un autre réitère ce genre d'actes pathétiques, ou mieux : pacifiquement montrer leur désaccord, malgré l'insignifiance du cancrelat au menu du jour en Suède, ou ailleurs, là où on permet de genre de choses. Ça dérange, peut-être, mais on sait ce qui se trame. On connaît le pourquoi. Il faut apprendre à saisir et –c'est le plus important- à refléter ces nuances. Ne pas jouer leur jeu, à ces erreurs de la civilisation moderne, et de l'humanité, généralement... Il suffit d'hisser des pancartes avec un sourire immense, comme si nous pointions du doigt non le sagouin lui-même, mais l'autorisation de l'Etat. Sans aucune révolte. Car l'Etat n'a rien brûlé, il ne fait que laisser faire et assurer le bon déroulement de ces étranges rites païens. Un Etat qui promet indirectement la barbarie, tout en se présentant comme étant évolué, grâce à ces mêmes permissions... c'est pas drôle, ça ?! Mais assez parlé de ce porcelet grotesque de Salwan et de ses sournois congénères –ils n'en valent pas la peine, de ce côté- et revenons à nos moutons.

#### Liberté ET égalité ? Fraternité ?!

Le Danemark, comme tout le monde ou presque le sait, a adopté récemment une loi

criminalisant les atteintes aux écritures considérées comme saintes. Certains médias, notamment français –bien-sûr !-, n'ont alors pas raté l'occasion pour commenter cette belle initiative, parlant d'échecs en tous genres, au Danemark, de défaite des libertés face à la tyrannie, et donnant la parole à des gens d'Extrême-droite pour qu'ils puissent cracher leur fiel, et ce, naturellement pourrait-on dire, sans donner la parole aux gens qui pouvaient parler positivement de cette avancée probante vers le multiculturalisme réel et une société saine et soudée. On trouvait par exemple, dans de «grands» médias (de par la taille, petits de par les idéologies, car ce qui s'est passé au Danemark est on ne peut plus démocratique), que certains intervenants criaient au scandale, affirmant que la Chariâ au Danemark règnera bientôt. Ce n'est pas une blague... C'est ce qu'on y lisait. Et ces médias tentaient de faire passer l'adoption de cette loi pour quelque chose qui a été faite totalement à contrecœur, énonçant par exemple que le ministre Danois de la justice s'était carrément justifié en donnant d'autres exemples de pays, tels l'Estonie et l'Autriche, ou encore l'Allemagne et l'Italie, qui ont des dispositions juridiques similaires à cette loi que nous, nous saluons ! Et pour info, Estonie et Autriche à titre d'exemple (et même le Danemark), en matière de libertés et de droits, sont toujours loin devant ces donneurs de leçons français dans les différents rapports internationaux traitant de ces sujets. Cela étant dit, nous sommes allés un peu de ces côtés-là pour voir, et rapporter, leur manière de voir les choses. Andri Küüts, du service presse du ministère Estonien de la Justice, nous explique avant tout : « Brûler le Coran n'est pas séparément criminalisé en Estonie. Toutefois, il est interdit et punissable de porter atteinte à l'ordre public, et toute activité de trouble, dont les autodafés du Coran qui peuvent être qualifiés comme tels ». Et, pour faire plaisir à nos amis journalistes français, nous lui demandons ce qu'il en est de la liberté d'expression, bien évidemment. La réponse bouche un coin : « La liberté de parole et d'expression est importante pour l'Estonie, mais elle n'est pas et n'a jamais été absolue. Les droits et libertés d'autrui protégés par la loi ne peuvent être lésés sous prétexte de liberté d'expression ». Bien parlé ! Voilà des gens qui ont compris les choses... Si une liberté nuit à autrui, elle ne peut être admise. Et seuls des sots, ou des systèmes législatifs primitifs, refuseraient de se rendre compte de cette évidence. N'oublions pas ici que toute loi porte atteinte à ce qu'on pourrait appeler une liberté. Une loi contre le vol ou le vol, ou le fait de brûler un feu rouge, par exemple, annihile la liberté de violer, voler, et de brûler des feux rouges. Alors prière de ne pas voir le mot liberté comme étant un absolu, une nécessité, ni même comme quelque chose de forcément beau, défendable. La loi doit remettre l'ordre dans les choses qui doivent être permises et celle qui doivent être interdites, et elle le fait depuis la nuit du temps. D'ailleurs la plupart des Etats condamnent l'exhibitionnisme. N'est-ce pas une manière de s'exprimer ? Il faut souvent, ou même toujours, faire attention aux grands mots portant des idéologies prête-à-être-défen-



Autodafé d'un coran à Stockholm.

dues... Ce n'est que de la communication impactante avec des objectifs définis, souvent politiques, comme nous le prouvent sans cesse les médias occidentaux, surtout en ces temps-ci, ou encore durant le séisme de septembre : « Oh ! ils refusent NOTRE aide et ne pensent pas à LEUR peuple ». Ça impacte, n'est-ce pas ? Pourtant, au Maroc, nous savons que tout était faux. Car nous avions une « contre-communication ». Mais tel n'est pas toujours le cas, malheureusement, surtout dans certains pays donneurs de leçons au monde (alors qu'eux-mêmes auraient bien besoin qu'on leur enseigne tout plein de choses)... Et les gens croient ce qu'on leur raconte, si c'est formulé d'une certaine manière, quand bien même ce serait absurde ou totalement faux. Ce n'est qu'une sorte d'alchimie menant à des certitudes. Mais passons...

#### Un point de vue très instructif en Autriche

Laurenz Ennser-Jedenastik, politologue et professeur de sciences politiques à l'Université de Vienne, nous parle d'une loi qui remonte à il y a longtemps : « Il est vrai que l'Autriche dispose d'une loi qui criminalise la profanation des enseignements religieux. Je considérerais certainement cela comme une contrainte à la liberté d'expression (comme le sont d'autres lois), même si cela n'a pas une grande signification pratique. Le registre officiel des condamnations recense 49 cas depuis 1976, soit environ un par an. Au cours des 10 dernières années (2013-2022), il y a eu 8 condamnations. De nos jours, la plupart des cas se terminent par le paiement d'une amende ». En résumé, les contestataires de ce genre de lois font tout un foin pour une loi qui ne sert même pas une fois l'an. La Chariâ règne-t-elle donc en Autriche, depuis le temps ? Ou alors l'Autriche a-t-elle des enseignements à prendre de la part d'autres pays occidentaux, en matière de liberté et de savoir-vivre-ensemble ? Le professeur Ennser-Jedenastik ajoute : « L'origine de cette loi remonte aux années 1850, lorsqu'il existait des lois strictes interdisant la profanation d'une foi ou d'une église reconnue. Après une réforme en 1975,

la réglementation sous sa forme actuelle a été adoptée. Si j'ai bien lu certains avis juridiques, c'est quelque peu difficile à appliquer, car il y a toujours une subjectivité dans le jugement si un acte commis par quelqu'un est susceptible de causer une offense publique (ce qui est l'exigence légale) ». Merci beaucoup, Professeur. Et nous pouvons vous certifier que les autodafés du Coran offensent beaucoup les Musulmans. Il n'y a qu'à voir les différentes et très nombreuses manifestations à chaque fois qu'il y en a un. Et nous mettons bien évidemment tous vos propos, bien que contenant des semblants de réticences, pour ne pas faire comme les médias français qui ne rapportent que ce qui les arrange le plus. Le french job ! Penser que le ton neutre est synonyme de neutralité... Risible ! La neutralité est un fait, pas une forme...

#### Déposons maintenant bagage en Suède !

Anders Malmsten est avocat dans un grand cabinet de Stockholm. Ce dernier nous donne quelques clarifications d'ordre juridique : « La loi sur la liberté d'expression est une loi fondamentale et fait donc partie de la Constitution suédoise. La liberté d'expression est la règle principale. Tout discours est autorisé, hors ce qui n'est pas expressément interdit par la loi. Depuis 1970, les religions peuvent être critiquées et rejetées, mais il n'est pas permis d'inciter à la haine contre les gens en raison de leurs croyances religieuses. En d'autres termes, il est légal de brûler une Bible, une Torah ou un Coran, mais il n'est pas permis d'inciter à la haine ou au mépris contre des personnes chrétiennes, juives ou musulmanes ». Mais, Maître, le fait de brûler un Coran ou une Torah n'est souvent qu'une manière détournée de faire montre d'Islamophobie ou d'antisémitisme, histoire de rallier les meutes portées sur l'idée de supériorité de soi ou d'infériorité des autres. Que se passerait-il si, au bout du compte, à force de rallier des gens comme ça, une nouvelle sorte d'Hitler prend le contrôle du pays ? Et ce cher Maître de répondre : « Si un parti raciste remporte 51 % des voix, il est probable qu'il veuille apporter



# Le Maigret du CANARD



des modifications à la constitution. Cela nécessite une majorité au Parlement à deux tours de scrutin, entrecoupés d'élections publiques. Le parti ouvertement raciste en Suède (NDLR : les Démocrates de Suède, bien entendu. C'est un secret de polichinelle. Tous les Suédois le savent raciste et islamophobe...) a obtenu 21 % lors des dernières élections (2022) ». Voilà qui ne sent pas bon, pour nos coreligionnaires en Suède. Mais racisme ? Tout de même... N'est-ce pas un grand mot ? Jonas Otterbeck, professeur d'études islamiques à l'Aga Khan University de Londres (un Suédois), le confirme : « D'une certaine manière, nous sommes dans la situation que vous décrivez. Le gouvernement actuel est soutenu par un parti ouvertement islamophobe qui affirme tolérer l'islam et ne critiquer que l'islamisme. Cependant, ce qu'il entend par islamisme semble couvrir à la fois la religion conservatrice et l'islam politique. Ils ont commencé à affirmer que le droit constitutionnel doit changer pour que l'État puisse agir. Heureusement, il existe une nette résistance à cela, mais dans la situation que vous décrivez (NDLR : remporter la majorité à lui-seul), il existe de réels dangers pour les minorités, les intellectuels et les femmes en général ». Sexiste aussi ! On dirait que les libertés orientent vers le règne des instincts les plus bas de l'humanité, et non vers la Chariâ... « Eh bien, je suis d'accord, affirme le professeur Otterbeck. La vie est précieuse et les humains ont le don d'être méchants, nous en avons plus qu'assez de preuves. Et nous devons protéger à la fois les individus et les groupes ». Mais peut-on vraiment être impunément raciste, en Suède ? C'est assez fou, au 21ème siècle. Le Docteur Otterbeck, pourtant, l'assure : « Techniquement, le racisme en tant qu'idéologie est légal en Suède. Ce qui n'est pas légal, c'est de discriminer quiconque en fonction de la race, de l'appartenance religieuse, du sexe, de la sexualité. Il s'agit généralement de discrimination sur les marchés du travail et du logement, dans l'éducation, en tant qu'employé, etc. La liberté d'expression inclut la propagation de votre religion et si quelqu'un souhaite affirmer (comme l'EI l'a fait contre l'ijma) que l'esclavage est autorisé dans l'islam, ce n'est pas illégal, mais propager dans votre congrégation que les musulmans devraient avoir des esclaves et ignorer les lois suédoises (et internationales en la matière) est illégal ». Drôle de pays ! Dangereux pays ! Surtout vu à quel point les gens sont influençables dès qu'on leur promet plus de pouvoirs sur autrui... Preuve en est ce qui se passe actuellement à Gaza. Et ce qui s'est passé durant la seconde guerre mondiale... Et autres conquêtes ou horreurs de pays et de peuples soi-disant civilisés, ou s'affirmant l'être, contre toute logique. Et tout cela qui débute par de la simple expression... De la simple communication...

## Comme quoi...

Tom Nilsson est maître de conférences à l'université de Malmö et enseigne les sciences politiques. Selon cet estimé professeur : « La constitution suédoise est très forte en matière de liberté d'expression, et elle impose très peu de limites à ce que vous pouvez dire. Étant donné que les autorités ne peuvent agir qu'avec le soutien de la loi, la police et le gouvernement suédois disposent de peu d'options pour faire taire les citoyens. C'est donc dans une certaine mesure que toute la (malheureuse) situation peut être comprise par le droit des citoyens à exprimer leurs opinions et par « l'État de droit ». Mais, pour ce dernier : « Nous devons distinguer les actions des provocateurs individuels de la position du gouvernement suédois. Les provocateurs ont été vivement critiqués par les représentants du gouvernement (NDLR : plusieurs de nos contacts nous ont affirmé que pas assez !). Nous avons auparavant eu de nombreuses pro-

vocations lorsque la Bible ou la foi chrétienne ont été la cible de provocateurs. Même sans que le gouvernement n'interdise ou n'interdise ces actions. À mon avis, l'accent a été mal placé : ni le gouvernement ni la majorité suédoise ne sont contre l'islam ou les musulmans. Il s'agit d'actions soutenues par quelques extrémistes individuels et non soutenues par le gouvernement ou la majorité de la population ». On peut être d'accord comme on peut ne pas l'être, mais, pour le professeur Nilsson, il faut voir également autre chose : « Chaque croyance religieuse est également protégée. Cela pourrait être illustré par le financement important par l'État des organisations de la société civile. Il existe de nombreuses organisations arabes qui peuvent mener leurs activités grâce au financement de l'État ». Par contre, tout n'est pas rose, toujours à en croire le même professeur Nilsson : « Ensuite, bien sûr, il y a de tristes inquiétudes et il y a des gens et des mouvements nationalistes et xénophobes. Nous constatons une polarisation croissante et, malheureusement, nous avons un grand parti nationaliste (les Démocrates suédois) qui peut être qualifié de « raciste » et qui s'est montré très critique à l'égard de l'islam en Suède. Il y a donc des raisons de s'inquiéter. Mais jusqu'à présent, je maintiens mon opinion selon laquelle le gouvernement suédois a été neutre et a protégé la liberté d'expression. Ils sont très critiques à l'égard des autodafés du Coran dans les discours publics et agissent autant qu'ils le peuvent dans le cadre de la loi, mais il ne leur est pas possible d'agir au-dessus de la loi ».

Oui, nous avons également compris les choses aussi, d'où nos multiples requêtes de criminaliser les atteintes aux écritures religieuses. La liberté d'expression peut se révéler très dangereuse. Et même si le professeur Nilsson n'en démord pas, il est tout de même d'accord avec cette réalité : « Oui, bien sûr, la parole et les idées peuvent être dangereuses – mais il peut également être dangereux de limiter la liberté d'expression, et il est difficile de créer des lois générales qui trouvent le bon équilibre. À mon avis, c'est préférable à vivre dans une société répressive et autoritaire ». Donc entre deux maux en choisir le moindre, en attendant mieux ?! Sauf qu'on parle de minorités, là, et non d'une quelconque structure de pouvoirs. Des minorités qui risquent vraiment gros. La logique de la liberté d'expression pour contrer les puissants ne tient pas forcément... Et le professeur Nilsson semble finalement d'accord : « J'ai de nombreux amis musulmans, vivant en Suède mais aussi à l'étranger. Je connais leurs sentiments à l'égard des autodafés du Coran et je sympa-

thise. J'accepterais volontiers et serais heureux si notre gouvernement interdisait de brûler les écritures religieuses et trouvait un moyen raisonnable de préciser ce qui doit être considéré comme une écriture religieuse ». Eh ben voilà... Nous vous remercions, professeur !

Anders Hellström, autre Maître de conférences de sciences politiques, à la même université de Malmö, et chercheur, entre autres, en philosophie politique, en populisme et nationalisme, nous éclaire sur d'autres plans : « La religion a un rôle secondaire (NDLR : pour ceux qui incendient des corans) ; il s'agit de mener des attaques là où vous pensez que cela fait le plus mal, de démontrer que l'autre n'a pas sa place ici. En général, brûler des livres au nom de la liberté d'expression est une sorte de contradiction dans les termes.

En résumé, brûler le Coran revient à manquer de respect aux droits des minorités, ce que vous considérez naturellement comme n'ayant pas sa place ici ». Donc les gens savent que le fait de brûler des Corans, en Suède, ne concerne la liberté d'expression ni de près ni de loin. Bon à savoir ! Par ailleurs, le professeur Hellström nous fait part, entre autres choses, d'un nouvel aspect très instructif sur cette question : « Les propos dénigrants contre les musulmans incitent au dénigrement par les actes. La façon dont nous parlons de l'autre a également des implications sur la manière dont nous agissons. Il y a donc certainement un effet d'entraînement, suite à un « changement discursif » ». L'heure semble donc indéniablement être aux mesures adéquates !

## Avis d'une Marocaine « calée » de Suède

Naïma Chahboun est maroco-suédoise et est docteur en sciences politiques. Cette dernière qui, comme on peut aisément le déduire, porte les préoccupations et du peuple Suédois et des minorités musulmanes en Suède, tout en ayant étudié exactement ce qu'il faut pour avoir un avis intéressant et suffisamment objectif (mais un avis qui reste néanmoins personnel), nous explique les choses et ses propos méritent la plus grande attention : « Nous observons aujourd'hui en Suède, comme dans de nombreux pays d'Europe occidentale, une rhétorique de plus en plus hostile à l'encontre des immigrés en général, et des immigrés musulmans en particulier. Cette évolution est profondément inquiétante et menace non seulement les groupes minoritaires mais aussi la démocratie libérale en tant que telle. Il est de la responsabilité des

dirigeants et intellectuels occidentaux de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour inverser cette tendance ». Mais les choses ne sont pas si simples que ça, pour cette dernière. Selon elle, il y a l'art et la manière, pourrait-on imaginer : « Nous devons néanmoins réfléchir très attentivement à la manière dont nous réagissons à des provocations de ce type. Les réponses autoritaires qui restreignent la liberté et politisent l'administration de l'État imitent en réalité la politique autocratique du populisme de droite (comme nous l'avons vu par exemple en Hongrie et en Pologne). Les restrictions légales à la liberté d'expression doivent, à mon avis, constituer un dernier recours, à utiliser uniquement lorsque toutes les autres mesures se sont révélées insuffisantes ».

Mais, Naïma, ne trouvez-vous pas révoltant que le Coran soit brûlé en public (ou en privé) ? Cela ne doit-il pas plutôt être interdit ? « En ce qui concerne les récents incendies de Corans en Suède, vous dévoile le Docteur Chahboun, mon opinion personnelle est qu'il s'agit de provocations brutales, stupides et creuses qui cherchent à accroître la polarisation et constituent ainsi une menace pour le bon fonctionnement d'une démocratie. Comme beaucoup, je regrette profondément que le gouvernement suédois n'ait pas fait davantage pour soutenir la communauté musulmane lors de ces événements, par exemple en s'adressant directement aux dirigeants musulmans centraux pour leur assurer que les autorités de l'État et la Suède en tant que pays les soutiennent et condamnent les incendies. Derrière cet échec se cache bien sûr le fait que notre gouvernement actuel ne gouverne qu'avec le soutien du parti populiste de droite des Démocrates de Suède, qui est aujourd'hui la principale voix de la rhétorique antimusulmane en Suède ».

Mais... son avis ne s'arrête pas là : « Toutefois, je ne pense pas que les récents incendies constituent une menace pour la sécurité ou la dignité humaine des musulmans au point d'en faire des actes de discours de haine au sens juridique du terme. Plutôt que de justifier la violence contre les musulmans, l'autodafé des Corans cherche à inciter les musulmans à commettre des actes de violence contre les membres de la majorité. En cas de succès, cette stratégie permettra aux populistes de présenter tous les musulmans comme des terroristes potentiels et ainsi d'obtenir le soutien populaire pour leurs politiques strictes de migration et d'assimilation. Même si elle vise en fin de compte à nuire à la minorité musulmane, le succès de cette stratégie dépend des réponses de la communauté musulmane.

## Mue, ou métamorphose, du sentiment de supériorité suédois ?!

Et si le problème en Suède était ailleurs... en fait toujours le même ? Il y a certains faits, en effet, qui méritent qu'on s'y attarde. En 1922, par exemple, le Royaume de Suède inaugure le premier institut de biologie raciale d'Europe (financé par l'État), et ce, à Uppsala. Au sein de cet institut, un seul mot d'ordre : eugénisme. L'une des premières priorités de recherche dans cette organisation consistait à étudier la fréquence des traits raciaux « nordiques » dans la population suédoise et les inconvénients présumés du mélange racial entre la population majoritaire, les Finlandais et le peuple sami. Ce qui, bien sûr, a donné, entre autres, pas mal d'idées et beaucoup de bases théoriques aux Nazis. D'ailleurs, une loi eugénique est entrée en vigueur en Suède, cela de 1935 à 1976, lors de laquelle la Suède a stérilisé par contrainte 63 000 personnes, sur une population globale de plus de six millions d'habitants. Un autre chiffre de 230.000 stérilisations forcées concerne la période entre 1935 et 1996, selon certains documents. Des stérilisations qui concernent les Roms, les Tziganes et les Samis et prétextant des motifs officiellement économiques, car ces peuples étaient, en Suède, considérés comme improductifs. Ça en dit long ! Et ce n'est pas tout.

Bien que cela puisse être considéré comme de l'histoire ancienne (comme l'est celle des peuples guerriers vikings pour qui la guerre et la soumission par les armes d'autres peuples était du imposé par l'honneur et par la religion même – un peuple qui sacralise la guerre et les massacres), deux professeurs en sociolo-

gie politique suédois, à savoir Tobias Hübinette et Catrin Lundström, affirment que l'idée de supériorité n'a jamais disparu de Suède, mais qu'elle a comme qui dirait muté, en autre chose : la supériorité morale de la race blanche ! Bref, c'est une théorie complexe basée sur des données sociologiques (et une conclusion intéressante mais propre à ces deux auteurs), mais, en somme, selon cette théorie, actuellement en Suède l'idée existe qu'il faut nécessairement être blanc pour être antiraciste, féministe, ou plus globalement progressiste. C'est assez paradoxal car c'est comme si on disait que seuls des militaires peuvent être des pacifistes. Mais là n'est pas notre question, bien que tout cela soit d'une extrême importance. Notre question réelle est : ce changement de forme du sentiment de supériorité pourrait-il à nouveau aboutir à de l'antisémitisme, du racisme, de la xénophobie ou de l'islamophobie, si la culture prédominante à un moment donné offre un terrain privilégié ? Et, selon notre humble avis, il vaut mieux envisager que oui. Surtout vu les derniers résultats aux élections des Démocrates de Suède, le parti raciste du coin : 21% ! Comme si, pour rameuter les foules, il suffisait à nouveau de parler, même en langage codé, de supériorité des uns et d'infériorité des autres...

BS. : sur 6.544.464 votants, 1.330.325 ont voté pour les Démocrates de Suède (la médaille d'argent), 1.964.474 pour le parti vainqueur, à savoir le Parti social-démocrate et 1.237.428 pour les Modérés. L'heure ne semble plus être aux tergiversations. ▀



## Le Maigret du CANARD



Jusqu'à présent, aucune violence n'a eu lieu et les provocateurs se retrouvent donc sous l'adage : tel est pris qui croyait prendre ».

### Il ne serait question ni de musulmans ni de Coran, mais d'Otan !

Le docteur Naïma Chahboun, et sans doute tout plein de gens en Suède, pensent que les autodafés du Coran en Suède ne sont qu'une sorte d'arme, ou de stratagème, utilisé à l'échelle « macropolitique ». En effet, Naïma déclare : « Lorsqu'on réfléchit aux incendies suédois du Coran, on remarque le fait qu'ils ont eu lieu lors de la demande d'adhésion de la Suède à l'OTAN.

Nous savons qu'au moins certains des incendies étaient liés à des membres des Démocrates suédois, un parti qui s'oppose fermement à l'adhésion de la Suède à l'OTAN. En offensant la communauté musulmane du monde entier, les incendies ont donné au président turc Erdogan une raison de retarder le processus d'adhésion de la Suède (même si sa véritable intention était sans doute de faire pression sur les États-Unis pour qu'ils vendent des avions de combat à la Turquie) ».

Cette théorie est la même que nous révélait un parlementaire suédois, dans un article précédent, à savoir Stefan Olson, qui affirmait : « La raison pour laquelle nous avons des provocateurs qui brûlent le Coran est que certains tentent d'empêcher l'adhésion de la Suède à l'OTAN. Dans moins d'un an, tout redeviendra normal ». Hum... Et en effet, les propos de Naïma ne prête à aucune confusion : « Si la véritable cible des incendies du Coran n'était pas les musulmans suédois ou les musulmans en général, mais plutôt le président Erdogan, cela devrait radicalement modifier notre compréhension des événements. Personnellement, je ne serais pas surpris si nous ne voyions plus d'autodafés de Coran en Suède une fois le processus d'adhésion à l'OTAN terminé ».

### Autant pour nous...

Mais pourquoi ne pas tout simplement interdire ce qu'on souhaite ne plus voir ? Naïma, pour cette question, a une position bien tranchée : « Pourquoi permettre de brûler des textes religieux ? Eh bien, je pense qu'il y a deux choses à retenir lorsqu'il s'agit de liberté d'expression et d'autres libertés. La première est que les libertés libérales ont été « inventées » en réponse aux guerres de religion entre protestants et catholiques aux XVIe et XVIIe siècles. Leur objectif était de préserver le droit de vivre selon votre foi, même si d'autres se sentent offensés par vos opinions ou vos engagements. Cela inclut sans doute le droit de nier l'existence de Dieu ou la vérité de tout credo religieux. Certaines façons d'exprimer ce déni peuvent être plus réfléchies que d'autres, mais en règle générale, les discours et les actes blâmables constituent des éléments importants de la liberté de religion ».

Ça, c'était pour la première chose. « La deuxième chose à retenir, poursuit le Docteur Chahboun, est que bon nombre des libertés libérales, telles que la liberté d'expression et la liberté de réunion, jettent les bases d'une démocratie qui fonctionne bien – à savoir le droit de protester contre les opinions et les actions de l'État. Dans ces conditions, il est important que les atteintes de l'État à ces libertés soient minimales et ne constituent qu'un dernier recours pour garantir l'ordre social ou protéger les groupes vulnérables contre la violence ou la discrimination. Bien que nous puissions arriver à un point où brûler un Coran peut être interprété comme un signal pour attaquer les musulmans, ou

comme un déni de leur égale valeur humaine, je vois peu de preuves que nous en soyons là ».

### Il y a pire et il y a mieux...

Notre interlocutrice met finalement le doigt sur ce qui la préoccupe vraiment et voit d'autres solutions, autre que la criminalisation des profanations des objets considérés comme sacrés : « Néanmoins, nous devrions tous œuvrer pour mettre un terme non seulement aux incendies mais aussi à la propagation des attitudes xénophobes et islamophobes en général (ce qui m'inquiète en fait bien plus que de singulières provocations). Je pense qu'il existe de nombreuses façons pour l'État et la société civile de contrecarrer cette évolution, sans aller jusqu'à la criminalisation. Initier un dialogue public, éduquer les enfants sur le credo musulman et lutter contre la ségrégation en matière de logement et de travail ne sont que quelques exemples de moyens qui pourraient contribuer à surmonter les peurs et les antipathies des Suédois (principalement des hommes et peu instruits).

Le fait que les gens se sentent en insécurité ou acquièrent un statut de « citoyens secondaires » constitue bien entendu un problème majeur. En cela, je crois que la rhétorique hostile contre les immigrés (ils prennent nos emplois, ils vivent des subventions de l'État, ils commettent des crimes, etc.) exprimée à l'origine par les partis populistes de droite, mais qui se propage maintenant à la droite dominante, constitue un problème bien plus vaste. Et un problème qui ne peut être résolu par la criminalisation ».

En outre, cette compatriote éclairée propose autre chose : « Une autre loi qui pourrait mieux remplir cet objectif est ce qu'on appelle en Suède « l'agitation contre un groupe ethnique ». C'est pour cette raison que vous pourriez être poursuivi, par ex. porter une croix gammée ou un heiling (le salut hitlérien) en public. De nombreuses voix suédoises ont réclamé des poursuites contre les brûleurs de Coran en vertu de ce paragraphe. À ma connaissance, aucune action en justice n'a été engagée, ce que je considère comme le signe que les avocats ont jugé que les incendies ne répondaient pas aux critères stipulés par la loi. Cependant, si la situation devenait encore pire, au point que brûler un Coran équivaldrait à justifier la violence contre les musulmans, ou à nier l'égalité du statut humain des musulmans (comme le salut hitlérien est censé le faire à l'égard des Juifs), cela pourrait être considéré comme criminel, en vertu de cette loi. Là encore, les actes qui relèveront de la loi dépendent du contexte et peuvent donc varier dans le temps ».

C'est en effet intéressant car le salut hitlérien n'est qu'un salut, ce n'est que car ce qui s'est passé durant la Seconde guerre s'est passé qu'il « équivaut » actuellement à ce qu'il « équivaut ». Bien pensé, Naïma. Merci pour vos lumières. Nous ne voulons pas que des lois soient ajoutées, nous souhaitons simplement que les autodafés du Coran cessent, peu importe la manière ! Car les choses semblent vraiment très graves, de l'avis d'académiciens suédois eux-mêmes. Ces insultes et provocations répétées à l'égard des musulmans, à travers l'Islam, ne présagent, vraiment, rien de bon. ▶



### Interview avec Jonas Otterbeck

## NOUS NE SOMMES PAS SORTIS DE L'AUBERGE !

*Jonas Otterbeck, professeur Suédois d'études islamiques, enseignant à l'Aga Khan University – Institute for the Study of Muslim Civilisations, de Londres, et auteur ou co-auteur de plusieurs ouvrages concernant l'Islam contemporain, l'Islam et les musulmans en Europe, les migrations... souvent avec une pertinence politique.*

### PROPOS RECUEILLIS PAR AMINE AMERHOUN

#### Que se passe-t-il donc en Suède au nom de la liberté d'expression, cher Professeur ?

La liberté d'expression vise avant tout à garantir la non-oppression des individus par des agents de l'État ou d'autres pouvoirs. Ce n'est jamais sans conditions. Tout d'abord, il n'est pas permis de mentir sur les individus et de les accuser de ceci ou de cela. Dans certains pays, il existe des règles indiquant de qui et de quoi parler librement. De nombreux pays à majorité musulmane ont des règles protégeant le dirigeant, l'armée et la religion. En Europe, la plupart des pays disposent d'une législation protégeant la religion (ou une religion spécifique) de la calomnie. Mais les 20 dernières années ont été marquées par une déréglementation. En Suède, cela s'est produit il y a plusieurs décennies. Cela signifie que vous êtes autorisé à dire ce que vous voulez sur toutes les religions, vrai ou faux. Vous êtes autorisé à utiliser des symboles religieux, des livres, des personnalités artistiques, des blagues ou la culture populaire. Vous avez également le droit de vous moquer de la famille royale suédoise ou des hommes politiques. Personnellement, j'ai grandi avec cette liberté et je l'apprécie.

Malheureusement, cela signifie également que les personnes qui aiment exprimer des idées racistes, antisémites ou islamophobes sont libres de le faire, du moins si elles ne sont pas considérées comme menaçantes. Ils pourraient alors être accusés de discours de haine. Les populistes et les racistes de droite ont découvert que s'ils attaquent la religion, ils peuvent éviter les accusations de discours de haine et ils attaquent donc la religion. L'Islam et les symboles islamiques sont alors devenus une cible privilégiée. Pourquoi? Eh bien, en attaquant ou en critiquant l'Islam, ils s'attaquent aux musulmans, surtout si certains musulmans réagissent par la violence ou des émeutes. Ensuite, les populistes et les racistes crient qu'ils ont prouvé que les musulmans ne respectent pas les règles du pays et les méprisent et ne se soucient que de l'Islam, pas de la Suède ou de tout autre pays dans lequel cela se joue. Liz Fekete appelle cela l'économie politique de la haine. Utilisez les opportunités dont vous disposez pour attaquer des personnes, légalement.

#### Pourquoi les réglementations en vigueur ne prennent pas en compte ces moyens détournés pour attaquer les musulmans ?

La situation est nouvelle pour le système juridique qui n'a pas réussi jusqu'à présent à



# Le Maigret du CANARD



résoudre les problèmes liés aux expositions telles que les incendies du Coran. Le système juridique essaie de savoir s'il existe déjà des règles qui considèrent cela comme un délit (législation sur les crimes haineux par exemple), s'il peut utiliser la bureaucratie pour l'empêcher (ne pas donner d'autorisations) ou s'il peut y avoir une nouvelle législation, mais cela prend du temps.

## Cette liberté d'expression encore permise ne comporte-t-elle pas des risques pour les musulmans ?

Pour répondre à la question : alors, oui ! la liberté d'expression comporte des risques, mais ces risques sont nécessaires pour permettre une société ouverte et non répressive. Lorsque la liberté d'expression est restreinte, comme c'est le cas en Égypte, cela crée un environnement politique claustrophobe.

## Nous avons l'impression que même si toutes les religions semblent être sur le même bateau, ce n'est pas le cas. Culture aidant, le Judaïsme (et donc les juifs), par exemple, n'est-il pas mieux loti que l'Islam (et donc les musulmans), en matière de protection ?

À propos de l'antisémitisme. Il existe actuellement plusieurs formes d'antisémitisme en Europe. Cette situation est considérée comme profondément problématique par les hommes politiques, les intellectuels, les journalistes et autres. Mais il existe bel et bien des théories du complot et, malheureusement, dans une version anti-juive spécifique, parmi les migrants musulmans. C'est-à-dire que je ne parle pas de la juste critique de la politique israélienne et des crimes de guerre, mais du ciblage des Juifs suédois et de la circulation des théories du complot.

En raison de la prédominance de groupes opposés à l'antisémitisme, on peut dire qu'il est culturellement interdit, même s'il n'est pas toujours illégal. Malheureusement, les musulmans ne sont pas aussi bien protégés contre l'islamophobie, car il s'agit d'un phénomène que moins d'intellectuels, d'hommes politiques et de journalistes savent gérer. Ils sont peut-être formellement contre la discrimination des musulmans et contre les théories du complot, mais ils n'ont pas l'expérience nécessaire pour le reconnaître dans le langage. Ainsi, les protestations viennent principalement de quelques universitaires comme moi et de musulmans de différents horizons. En un mot, cela signifie que l'islamophobie est plus intégrée dans la vie publique suédoise que l'antisémitisme. Cela changera avec le temps, mais les processus sont lents. Mais depuis que nous avons un parti politique, les Démocrates suédois, qui affirme publiquement que l'islam, tant conservateur que politique, constitue un danger pour l'Europe, les Suédois sont de plus en plus conscients de ce qu'est l'islamophobie. Mais, comme je l'ai dit, c'est un processus lent.

## Pourquoi d'ailleurs cette liberté d'attaquer les religions ? Les choses sacrées étant importantes pour les religieux, qui peuvent vouloir empêcher cela... Au nom de quoi ce type de libertés doit-il être permis ? Pour dire les choses autrement, pourquoi l'Etat suédois, en bon garant, ne défend-il pas ses concitoyens contre ces attaques psychologiques manifestes ?

Il existe un parallèle entre la violence vécue en paroles et en actes contre les religions/symboles religieux et celle contre les individus. Mais l'accent est culturel et il peut donc y avoir d'énormes différences. Dans la plupart des pays chrétiens au cours du siècle, vous étiez arrêté ou battu si vous attaquiez des symboles chrétiens. La protection de tels symboles et contre de tels comportements était inscrite dans la loi et dans la mentalité publique. Cela a énormément changé au cours des 200 dernières années. Bref, l'histoire est comme ça. Depuis la Révolution française, la religion n'est pas seulement considérée comme une culture, une évidence sociale, mais aussi comme une structure de pouvoir. La liberté de critiquer les structures du pouvoir est devenue ancrée dans les débats sur la liberté, le libéralisme et la démocratie. Dans un processus lent et non linéaire, cela a conduit la majorité des États européens à supprimer les lois sur le blasphème qui protégeaient les systèmes religieux de la critique, et à libérer l'utilisation des symboles religieux (y compris les prophètes et les livres) pour qu'ils soient utilisés selon le souhait des citoyens. Dans les arts et culture populaire mais aussi via de sévères critiques. Bien sûr, il y a eu une résistance, pour ce qui est du christianisme, mais finalement les critiques et les moqueries ont fait partie de la normale. Ainsi, lorsque la comédie musicale "Book of Mormon" a été réalisée aux États-Unis, il y a eu d'abord des protestations, puis l'Église mormone a réalisé que davantage de gens pouvaient en prendre conscience et être curieux à leur sujet, alors ils ont commencé à tenir un stand à l'extérieur des spectacles pour partager des informations et parler du mormonisme et en tirer profit.

C'est un bon exemple. Pourtant, même dans un pays laïc comme la Suède, lorsque Jésus était au centre d'une exposition photographique entouré de personnages gays (rappelez-vous que dans la Bible, Jésus tend la main à tout le monde, mendians, pécheurs, occupants, etc. alors pourquoi pas les gays ?) là où ceux qui se sont vraiment énervés dans la communauté chrétienne, qui ont protesté, ont attaqué l'exposition (même s'il s'agissait en fait d'un homme de droite), mais ont également menacé l'artiste. Mais c'est ça, l'art à thème religieux bouleverse et suscite des engagements et des discussions qui font partie de l'idée même de la liberté d'expression – on a aussi le droit de critiquer. Cependant, même si, au moment où vous écrivez, les musulmans ont l'habitude de réagir violemment à ces expressions, les chrétiens d'Europe en particulier ont appris à vivre avec ces expressions. En raison de la migration et de la mondialisation, ces différentes manières culturelles de traiter ce type d'expression sont plus mélangées qu'il y a 30 ans.

Les musulmans d'Europe ne se contentent pas de protester, ils profitent également de la liberté d'écrire des romans, de faire des films, de faire du stand-up et d'autres arts qui défient à la fois les sensibilités musulmanes mais aussi l'islamophobie et le racisme en Europe. Les films et romans français en sont de bons exemples. En Europe, la violence est devenue la ligne rouge en matière de liberté d'expression. Vous pouvez critiquer, appeler au boycott, etc. Mais lorsque vous recourez aux menaces et à la violence, vous dépassez les limites. En Europe, lorsque les critiques ou les attaques contre la religion impliquent des violences ou des menaces de violence, on se retrouve dans une zone grise car les croyants et leurs bâtiments sont protégés contre la violence, mais les religions ne le sont pas. Alors, où se trouve l'autodafé du Coran ? Pour l'instant dans une zone grise.

**Nous avons compris que ces « belles » libertés sont, pour les citoyens, une sorte de preuve du désaveu des États du pouvoir en puissance (dirait Aristote) des hommes de religion. Alors pour rompre avec les hommes de religion, l'État permet la profanation de la religion. Pour empêcher la religion d'avoir un pouvoir, social puis politique, cela est nécessaire, selon cette perspective, compte tenu du triste passé des religions puissantes, si nous comprenons bien. L'État ne veut-il donc voir que les désastres des religieux, et non ceux des antireligieux (Nazisme, Communisme dans son aspect « Sus aux religions », etc.), à qui il donne carte blanche pour rallier, en utilisant les « armes d'attraction qu'ils veulent » ?**

Ce que vous dites est vrai pour la France mais pas de la même manière pour le Royaume-Uni et l'Allemagne par exemple. Le Royaume-Uni a beaucoup de respect pour les religions, notamment les églises, et accorde par tradition une grande liberté aux organisations religieuses et, par exemple, les organisations religieuses organisent une grande partie des écoles primaires et même des formations universitaires. En Suède, nous fonctionnons avec un modèle mixte étrange, la loi est plus proche de la France mais la politique du multiculturalisme inclut davantage de levier pour la religion. Mais il existe de fortes voix antireligieuses (y compris des critiques contre l'Église suédoise), ainsi que des voix politiques islamophobes et antisémites qui sont profondément troublantes car elles sont incohérentes dans leur critique des religions et des peuples. Ils ciblent certains, pas d'autres, et peuvent ainsi se méfier d'avoir des motivations racistes ou véritablement islamophobes par exemple.

## Et si quelqu'un s'attaquait à ce que l'Église Luthérienne considère comme sacré ?

Je sais avec certitude que vous pouvez commettre un blasphème et profaner des symboles chrétiens clés en Suède et la plupart des gens ne verront pas cela comme une question juridique, mais comme une question morale.

Certains peuvent être mécontents mais il est important de noter qu'une grande partie de la population est très peu intéressée par la religion. Cela fait partie du problème. Quand on n'a pas le sentiment d'une religion, il est difficile de comprendre les gens qui respectent réellement une divinité et ses symboles. Nous parlons d'un grave conflit de valeurs. Un cas où la mondialisation nous lie d'une manière comme il n'a jamais été le cas auparavant. Apprendre à vivre ensemble, c'est aussi apprendre à respecter la différence et à se rendre compte que des gens peuvent mener des vies complètement différentes tout en restant des personnes honnêtes. Ce n'est que le début et je suis d'accord avec vous sur le fait que nous vivons une période à la fois dangereuse et troublante, mais pour des raisons légèrement différentes des vôtres. Les idées sont toujours secondaires par rapport aux inégalités économiques et aux initiatives bellicistes. Tels sont les vrais dangers. Le reste, nous pouvons probablement le trier en faisant attention à notre pluralité.

**Il y a aussi autre chose, que nous trouvons particulièrement drôle. Nous l'avons entendu à plusieurs reprises, tant de la part de responsables que d'universitaires : l'État suédois ne veut rien changer à ses lois mais veut que les autodafés de livres s'arrêtent d'eux-mêmes, comme une sorte de chose naturelle. Ils pensent que ces autodafés sont liés à la volonté Suédoise d'intégrer l'OTAN et au fait que certains ne veulent pas ça et, donc, ces gens agacent les Turcs (avec la « bénédiction » de l'Etat suédois) pour que ceux-ci empêchent la Suède d'atteindre son objectif. Donc dès que la Suède intégrera l'OTAN, il n'y aura plus d'autodafé du Coran, selon ces officiels et ces académiciens. Mais... comment peut-on vouloir qu'une chose qu'on condamne s'arrête d'elle-même ? Autant l'interdire, non ?!**

De vouloir que ça s'arrête. C'est à la fois vrai et faux. Comme brûler un livre ou un drapeau n'est pas illégal en soi et que la profanation de symboles religieux n'est pas illégale, le gouvernement ne dispose d'aucun outil pour agir. Mais comme ces incendies se produisent en relation avec des manifestations, ce qui peut être fait est soit de changer le lieu des manifestations (c'est-à-dire de ne pas les autoriser à proximité des mosquées ou des ambassades de pays à majorité musulmane, etc.), soit d'essayer de comparer cet acte avec les lois en vigueur, c'est-à-dire les lois relatives aux troubles à l'ordre public, à la perturbation des services religieux et aux crimes haineux. Cela se fait encore au moment où nous parlons. Mais vous savez à quel point les procédures judiciaires sont lentes. Entre-temps, le gouvernement avance des arguments moraux et non juridiques pour s'exprimer contre ces actes. Personnellement, je pense que le gouvernement et la police pourraient être à la fois plus rapides, plus fermes et plus intelligents sur ces questions, mais de manière générale, le phénomène a pris les politiciens et la police par surprise. Cela n'a jamais été un phénomène auparavant, ils n'avaient donc aucune préparation. Je pense que cela explique en grande partie pourquoi cela se produit. Les populistes et les racistes qui voudraient exprimer leur haine et leur mépris, en l'occurrence contre les musulmans, sont des individus et des organisations qui peuvent agir assez rapidement et apprendre les uns des autres, au-delà des frontières. Les gouvernements sont beaucoup plus lents et ces situations peuvent donc apparaître. Disons que la Suède soit aussi rapide que le Danemark (où tout cela a commencé il y a quelques années) et introduise une loi interdisant de brûler le Coran. Puis le lendemain, les gens brûleront le drapeau saoudien spécifiquement et y sont mentionnés les noms Allah et Muhammad, ou une effigie d'un prophète ou Sahih Bukhari (les neuf volumes). Ils trouveront un moyen d'exprimer leur haine de nouvelles manières. Nous sommes donc loin d'une solution, j'en ai peur. ▀



## Can'Art et CULTURE



# Une loi sur l'archéologie préventive en chantier

*Après une lutte acharnée, et aidés en cela par l'extrême n'importe quoi qui a eu lieu après le séisme, la loi sur l'archéologie préventive, proposée depuis des années, sera finalement promulguée prochainement.*

### AMINE AMERHOUN

C'est profitant d'une journée d'étude qui a eu lieu récemment que Le Canard a recueilli cette info. Cette journée, initiée par l'Académie du Royaume du Maroc, sous le signe « L'archéologie de sauvetage: Tinmel et les sites archéologiques de la région d'Al Haouz », restera certes dans les annales. Nous vous en parlerons plus tard, mais sachez qu'en demandant au directeur par intérim du Patrimoine au sein du ministère de la Culture si la loi sur l'archéologie préventive avait quelques chances de naître, ce dernier, en l'occurrence Abdeljalil Bouzouggar (également directeur de l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine), a texto répondu : «Après une large concertation, le nouveau texte de la Loi 22-80 est dans la dernière phase de révision et cette Loi sera prochainement promulguée». Quel sublime optimisme ! (Optimisme car, « si nous ne nous abusons », le Parlement a son mot à dire... Et peut-être que beaucoup de parlementaires – et le patronat, ça se peut bien! – liés au monde de l'immobilier n'apprécieront pas trop cela. Mais cela dépend du contenu de la loi, et de l'aspect de « cela concerne quel genre de sites/bâtiments ? ». Bref, pour résumer, nous prédisons un débat houleux en perspective, pour réviser cette loi, et qui sait quels énergumènes tenteront même de la faire capoter...)

### Dans le meilleur des mondes !

Supposons qu'elle le soit, promulguée, cette loi, comme l'a dit M. Bouzouggar, si vous vous demandez encore pourquoi cette nouvelle serait à ce point excellente, laissez-nous vous donner un petit aperçu du modus operandi (archaïque et bientôt fort heureusement de l'histoire ancienne) des auto-

rités à l'égard de certains sites archéologiques majeurs : pour la mosquée de Tinmel, après le séisme et avant même que les archéologues prennent soin de faire le tri, parmi les débris et gravats, entre ce qui est historique/important et ce qui ne l'est pas, des travaux ont eu lieu et tout ça, oui, tout ça, a été débarrassé à la pelleuse. Les architectes ont, selon les échos qui nous sont parvenus, jugé eux-mêmes ce qui était important de ce qui ne l'était pas... C'était une vraie catastrophe ! On a eu droit à des images profondément choquantes. Alors même que plusieurs articles de presse sont parus avant, dont l'un des nôtres, justement pour essayer d'éviter ça (NDLR : on nous ignore, sniff!). Sans parler de nombreux archéologues qui l'appréhendaient... ou le prédisaient, et le faisaient bien savoir. « Quoi!!!! ? Je n'ai rien entendu ! », semblaient crier les officiels. A savoir que l'archéologie préventive consiste à détecter et à sauvegarder les éléments du patrimoine archéologique affectés ou susceptibles d'être affectés et détruits par les travaux d'aménagement publics ou privés. Il fallait bien, sans doute, une loi, pour que ce genre de choses dignes des conquérants mongols (et des Talibans), ne se produise plus. D'ailleurs, quand on demande à M. Bouzouggar si le ministère fera plus attention les prochaines fois en accordant leur place légitime (la priorité) à l'archéologie préventive et de sauvegarde, en le référant à ce qui s'est passé à Tinmel il n'y a pas si longtemps, ce dernier nous répond : « Actuellement, un très bon travail est effectué sur le terrain à commencer par l'inventaire des dégâts causés aux monuments et aux sites dans la région touchée par le séisme du 8 septembre. Tinmel est parmi les sites les mieux documentés depuis les années 90 du siècle dernier, car il a connu des opérations de restauration et d'archéologie depuis plusieurs années. L'équipe



**Le Maroc regorge de sites archéologiques à protéger et à valoriser...**

qui y travaille actuellement mènera, j'en suis persuadé, un travail selon les normes ». Prenons cela pour un « oui » ! Et ne nous occupons pas du reste, même s'il ne confirme pas ce qui s'est passé à Tinmel. M. Bouzouggar est également, pour info, l'un des plus grands défenseurs de l'archéologie. C'est incontestable !

### Parlons donc de cette journée d'étude !

Abdallah Fili, enseignant et chercheur en histoire et archéologie médiévales, à l'université d'El Jadida, nous raconte tout plein de choses dont nous ne mettrons que le suc (désolé, professeur. Pas de place pour le reste, malgré son intérêt certain !) : « Cette journée d'étude constitue la première réunion scientifique d'ampleur spécifiquement et intégralement dédiée à l'archéologie de sauvetage ou à l'archéologie préventive au Maroc même. Jusqu'à aujourd'hui au Maroc, l'archéologie s'exerçait très majoritairement dans un cadre programmé (recherche fondamentale pluriannuelle). Or les interventions dans des contextes dits de sauvetage ou préventifs (étude préalable des bâtiments et des monuments en amont des interventions de mise en valeur patrimoniale) deviennent de plus en

plus prioritaires, à mesure que les travaux d'aménagement et d'infrastructures se multiplient. Les moyens techniques et humains doivent d'abord se déployer sur des sites qui vont disparaître ou qui sont, de manière exceptionnelle comme lors du séisme du 8 septembre dernier, touchés par une catastrophe naturelle ». Il aura fallu attendre 2023, en décembre (autant dire 2024), et un séisme, pour une journée traitant d'un point aussi... aussi... aussi élémentaire que ça ! Dans un pays plurimillénaire comme le Maroc ! C'est assez ouf, n'est-ce pas ? ! Car, pour qui ne le sait pas, des sites historiques il y en a une flopée au Maroc, et même les anciennes médinas et autres pourraient – et devraient – être répertoriées comme telles. Tout ce qui a été construit il y a longtemps, pour vulgariser ! Nous ne parlons pas de réticences potentielles au Parlement pour rien... (ou de texte de loi ne prenant finalement pas en compte tout ce qui est archéologique et important).

Mais passons ! Toujours selon notre estimé professeur Fili : « L'archéologie « islamique » n'est plus une discipline auxiliaire de l'histoire des textes, mais une science autonome des sites, des objets et des traces matérielles des sociétés humaines des périodes médiévale et moderne, parallèlement

aux autres types d'approche. Il ne s'agit plus comme autrefois d'une archéologie du monument, mais d'une archéologie de site ; et au-delà même, une archéologie du territoire ». Et question résolutions, professeur, y a-t-il un certain éveil que l'on puisse espérer à l'avenir ? « Certaines recommandations, explique M. Fili, concernent la mise en place de l'archéologie préventive avec un cadre juridique permettant d'intervenir avant le début des travaux d'aménagement, en la dotant de moyens financiers nécessaires pour dévoiler des pans de notre patrimoine voués à la destruction par ces aménagements. Il va sans dire que la mise en place de cette archéologie nécessite la formation de ressources humaines compétentes dans ce domaine capables d'intervenir rapidement sur le terrain ». Donc, il a aussi été question de cette loi... Mais il n'a bien sûr pas été question de ça. Par exemple, le professeur Fili déclare : « Pour le site de Tinmel, les spécialistes présents ont appelé à mettre en place une véritable approche méthodologique pour sauver ce qu'on peut encore en termes d'archéologie du bâti, capable de mettre en exergue des techniques de construction inédites révélées par le tremblement de terre, avec une étude minutieuse de celles-ci dans leur contexte en adoptant une approche pluridisciplinaire et collaborative ». Et... point très important : « L'autre point central, concernant Tinmel, est de lancer une fouille de sauvetage dans la mosquée et ses environs pour inscrire cet édifice emblématique dans son environnement urbain au lieu de le voir comme un îlot isolé de tout ». C'était, pour résumer les choses, une longue journée, très instructive, et certaines vidéos circulent sur Internet pour qui veut en savoir (beaucoup) plus. Chose que nous conseillons !





# Le MIGRATEUR



## Crise algéro-malienne

# Alger accusé par Bamako de soutenir le séparatisme Touareg au Mali

La colère des autorités maliennes contre leurs consœurs algériennes a provoqué un grand vent de panique au sein de la junte militaire à Alger qui s'est empressé d'accuser le Maroc...



La duplicité algérienne au Mali éclate au grand jour...

LAILA LAMRANI

L'ambassadeur du Mali en Algérie a été rappelé vendredi 22 décembre pour consultation à Bamako par " principe de réciprocité", selon un communiqué transmis par le ministère malien des Affaires étrangères, alors que la tension s'est accrue cette semaine entre les deux pays. Deux jours plus tôt, l'ambassadeur d'Algérie à Bamako a été convoqué par le ministère malien des Affaires étrangères pour des "actes inamicaux" et "une ingérence" d'Alger dans "les affaires intérieures" du Mali, selon la diplomatie malienne. Il lui est notamment reproché des réunions avec des séparatistes touaregs sans associer les autorités maliennes. Cette convocation est également arrivée après la réception à Alger, mardi 19 décembre, par le président Abdelma-

djid Tebboune, d'une importante figure religieuse et politique malienne, l'imam Mahmoud Dicko. Celui-ci demeure l'un des rares à oser exprimer ouvertement ses désaccords avec la junte au pouvoir depuis août 2020. Bamako a convoqué l'ambassadeur d'Algérie "pour élever une vive protestation" du Mali "suite aux récents actes inamicaux posés par les autorités algériennes, sous le couvert du processus de paix au Mali", selon un communiqué du ministère. L'Algérie s'érige juste en apparence en principal pays médiateur pour le retour de la paix dans le nord du Mali à la suite d'un accord signé en 2015 entre le gouvernement malien et des groupes armés à dominante touareg, dit accord d'Alger.

Le jeu trouble de l'Algérie est apparu au grand jour. La colère des autorités maliennes contre leurs consœurs algériennes a provoqué un grand vent de panique au sein de la junte militaire à Alger. Pour circonscrire la crise avec son voisin, cette dernière a déployé dans les journaux à sa botte une grosse opération de charme en direction des dirigeants maliens, tout en accusant, dans le droit fil de la stratégie d'Alger de faire de son voisin de l'est le bouc émissaire de toutes ses turpitudes, le Maroc d'être à la manœuvre dans ce conflit diplomatique ! Sous le titre « Comment le sous-traitant marocain a sapé les relations entre Alger et Bamako », le site Algérie Patriotique a gratifié ses lecteurs d'un article plein de mauvaise foi et bourré de contrevérités, tandis que son confrère Algérie Focus a commis un texte de pure propagande intitulé : « les dessous de la crise entre l'Algérie et le Mali : Quand les acteurs de l'ombre sèment la discorde ». Même quand elle se fait démasquer, l'Algérie n'a pas le courage d'assumer les conséquences de ses manigances. Après avoir échoué à saper l'unité du Maroc via les mercenaires du Polisario, le régime algérien, fidèle à son ADN maléfique, se retourne aujourd'hui contre son voisin malien qu'il cherche à déstabiliser en soutenant les séparatistes touaregs. ▶

## Tunisie

# Kais Saied récolte un nouveau flop électoral

La Tunisie Kais Saied avait rendez dimanche 24 décembre avec un énième flop électoral : Les élections locales. Ces consultations ont été largement boudées par les électeurs qui ont mis en échec le projet de leur président de mettre en place une deuxième chambre au Parlement, dernière pierre de l'édifice "autoritaire" du président Kais Saied, selon l'opposition. Seuls 11,66% des 9 millions d'électeurs (sur une population de 12 millions d'habitants) se sont rendus aux urnes, selon l'instance chargée d'organiser ce scrutin. Un désaveu cinglant pour celui qui s'est emparé de tous les pouvoirs. La Constitution qu'il a fait modifier par référendum à



Les Tunisiens ne croient plus dans la politique comme moyen de régler leurs problèmes.

l'été 2022, institue un Parlement de deux chambres: l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) et un Conseil national des régions et des districts.

L'ARP, aux pouvoirs très limités, a pris ses fonctions au printemps 2023 après des législatives boycottées par l'opposition et massivement boudées par les électeurs (11% de participation). Pour les observateurs de la scène politique, les Tunisiens sont de plus en plus nombreux à se désintéresser de la politique et à ne plus croire en la capacité des élus à résoudre leurs problèmes. ▶

## Annulation des festivités de Noël

# Les Chrétiens de Bethléem solidaires de Gaza

En Palestine occupée, la célébration de Noël en Terre sainte où naquit Jésus selon la tradition chrétienne est problématique depuis longtemps. Chaque année, les forces d'occupation israéliennes bloquent l'accès des chrétiens à Jérusalem et l'Eglise de Bethléem. Cette année encore, les célébrations de Noël n'auront pas lieu pour les 180 000 Palestiniens chrétiens.

En guise de solidarité avec les Gazaouis massacrés sauvagement par les sionistes criminels de Tel Aviv, les autorités religieuses de Bethléem ont fait le choix de renoncer à toute célébration "inutilement festive". Seuls les "stricts rituels" chrétiens, comme la messe de minuit, ont été conservés. "On est tristes de voir des enfants tués, des gens qui voient leur maison détruite, qui n'ont pas d'abris pour vivre. Ils ne peuvent pas manger à leur fin. On est tristes pour tous ceux qui vivent cela. Pas seulement à Gaza, partout dans le monde", explique le père Issa Thalijeh, prêtre à la basilique de la Nativité. Les conséquences économiques se font déjà ressentir dans la ville qui vit l'un des Noël les plus noirs de son histoire. Hôteliers, taxis et magasins de souvenirs ont vu disparaître leur source de revenus en même temps que les pèlerins. "Même lors de l'intifada, ce n'était pas comme ça", déclare Nayif, chauffeur de taxi. ▶

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4 Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : [contact@lecanardlibere.com](mailto:contact@lecanardlibere.com)

Site web : [www.lecanardlibere.com](http://www.lecanardlibere.com)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou  
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine et Chaimaa El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



## Bec et ONGLES



### Le ministre de l'Équipement et de l'Eau Nizar Baraka

## Les Marocains ont soif de bonnes nouvelles



Une équipe du Canard a été reçue par le ministre de l'Équipement et de l'Eau Nizar Baraka juste après sa nouvelle annonce glaçante...

### PROPOS RECUEILLIS PAR LAILA LAMRANI

En cette fin d'année, vous avez encore inquiété plus les Marocains en leur annonçant lors d'une conférence de presse que la situation hydrique du pays est catastrophique et qu'ils doivent se préparer aux coupures d'eau courante...

Comme les Marocains ont soif de bonnes nouvelles, je me suis sincèrement creusé les méninges pour trouver une bonne information à leur annoncer en guise de cadeau de fin d'année. Mais en vain. A cause de la sécheresse, cette histoire d'eau est devenue véritablement la mer à boire...

**Mais la solution est justement toute trouvée, dessaler pour continuer à mieux gaspiller...**

Avec la surconsommation qui caractérise le mode de vie des Marocains et surtout le modèle agricole national, je crains que l'on assèche nos mers et nos océans. On adore se noyer sous les problèmes et même dans un verre d'eau plutôt que de prendre le robinet par le bon bout. Le mot rationalisation ne fait partie du lexique national.

**La période de vaches maigres n'est pas suffisante. On doit encore se préparer à une période de robinets secs ? Mais votre boulot est de trouver des solutions...**

Franchement, il m'arrive d'essayer d'agir mais je suis souvent victime du phénomène de l'évaporation des idées, une conséquence insidieuse et encore méconnue du gaz à effet de serre. Une idée fulgurante vient de jaillir à l'instant : Créer un système d'épargne de l'eau avec un taux alléchant. Je vais proposer ça aux deux chambres d'amis parlementaires.

**Je vous conseille d'économiser votre génie flottant en attendant que vous mettiez en place une véritable politique d'économie d'eau.**

Comme vous voulez, je vais dans ce cas continuer à me la couler douce, au risque de priver le pays d'une belle source d'inspiration.

**Ce qui nous arrive est aussi la faute aussi au changement climatique et au ciel devenu de moins en moins généreux, n'est-ce pas ?**

Le changement climatique a bon dos. Il nous permet d'avalier et faire avalier toutes les couleuvres sans rien tenter véritablement pour promouvoir le changement politique.

**Nizar Baraka qui parle de changement politique ! On dirait que le changement climatique vous a changé...**

L'urgence climatique m'a appris que rien n'est urgent tant que le monde est encore debout et que l'argent facile ou difficile coule à flots.

**Donc tout va bien...**

Non, ça va mal pour les autres, les consommateurs lambda démunis qui doivent acheter la tomate à 15 DH le kilo et le poulet à 21 DH.

**Il faut sensibiliser pour que les gens apprennent à vivre de frustration et de coupures d'eau ?**

La faim et la soif justifient tous les sacrifices

**Ne pensez-vous pas qu'il est temps de changer de modèle agricole très gourmand en eau dont une grosse partie est exportée sous forme de tomates et d'avocats ?**

C'est un sujet politique très glissant qui ne relève pas de mes prérogatives. A force de pratiquer le pouvoir, j'ai appris à ne pas me mêler de ce qui me regarde et à ne regarder que le verre entièrement plein. ▀

### Loi immigration

## Une compromission historique

La loi immigration, portée et adoptée par le gouvernement français d'Emmanuel Macron, signe une victoire éclatante de l'extrême droite.

### CHAIMAE ELOMARI NAIB

Après un parcours chaotique de la loi immigration française, projet de loi promis par Emmanuel Macron durant sa campagne de 2022 « pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration », le dénouement arrive le 19 décembre 2023, au prix de multiples rebondissements et une compromission historique. Un texte, qui met un coup de barre à droite et même l'extrême-droite par rapport au projet initial, est adopté dans la consternation par un groupe de députés et sénateurs réunis en commission paritaire (CMP). Ce qui a permis à Marine Le Pen de revendiquer sur un ton victorieux le projet, ainsi durci, comme une « victoire idéologique du Rassemblement national », qui décide de voter pour. La gauche crie à la « compromission » avec l'extrême droite. ONG et syndicats dénoncent pour leur part un texte, jugé « le plus régressif depuis 40 ans ». Ce texte comporte plusieurs dispositions controversées, notamment la « caution retour » pour les étudiants étrangers arrachée par la droite lors des débats autour du texte. En vertu de cet article, un étudiant étranger qui souhaite étudier en France est tenu de verser une caution « pour la délivrance d'un titre de séjour pour motifs d'études », visant à couvrir d'éventuels frais d'éloignement. Le monde universitaire dénonce cette caution pour le moins curieuse tandis que Emmanuel Macron la remet également en question alors qu'il est l'instigateur de cette loi très discutée au point de saisir le Conseil constitutionnel (séparément avec la gauche). Avec cette garantie, qui aura des conséquences fâcheuses sur la



Marine Le Pen.

recherche scientifique en France, le pouvoir envoie un message très négatif aux étudiants étrangers : « Ne venez plus en France, allez poursuivre vos études supérieures ailleurs. En Espagne par exemple, qui récupère depuis quelques années déjà un nombre croissant d'étudiants marocains déçus par la politique de moins en moins accueillante de la France en matière de visas. Pour les présidents d'une vingtaine de grandes universités publiques, l'accès aux connaissances « ne peut être entravé par des considérations financières si restrictives et sans fondement ». Dans

la foulée du vote de la loi immigration, 32 présidents de départements de gauche ont annoncé qu'ils n'appliqueraient pas certaines dispositions prévues dans le texte comme le durcissement des conditions de versement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Le texte de loi prévoit qu'un étranger sans emploi devra justifier de cinq ans de présence en France pour pouvoir bénéficier d'une allocation familiale ou de l'allocation d'autonomie, 30 mois pour une personne étrangère qui travaille. Un enfant né sur le sol français, de parents étrangers, n'obtiendra plus la nationalité française de manière automatique mais devra en faire la demande avant ses 18 ans. Avec l'adoption de La loi immigration, Emmanuel a oublié ce pourquoi il a été élu, barrer la route à l'extrême-droite. Voilà que son camp politique en fait son principal allié au nom d'une approche du phénomène migratoire exhalant des relents xénophobes et islamophobes. Emmanuel Macron était à la recherche d'une nouvelle Première ministre, en phase avec sa nouvelle vision de la France. Elle est toute désignée: Marine Le Pen. ▀

### Affaire Konecta Maroc

## Le droit de réponse du bureau syndical de l'UGTM

**Le droit de réponse émanant de Koneta Maroc publié par le Canard Libéré dans son édition du 7 décembre suite à notre article intitulée « Centres d'appel opérant au Maroc, les employés privés des jours fériés » nous a valu un autre droit de réponse signé par le secrétaire général du bureau syndical UGTM Palmier-Konecta et représentant des salariés de l'entreprise Konecta Mustapha Mahtot.**

Je me permets de vous adresser ce courrier pour solliciter le droit de répondre aux fausses déclarations faites par notre directeur des ressources humaines, M. Mohamed Anis, dans l'article publié le 08/12/2023 par votre journal.

Dans cet article, M. Mohamed Anis prétend qu'il y a eu des négociations collectives avec les représentants des salariés et qu'un accord a été signé. Je tiens à affirmer de manière catégorique que ces déclarations sont totalement fausses. En tant que représentants des salariés, nous n'avons jamais reçu d'invitation de la part de l'administration pour discuter des problèmes que nous avons soulevés.

Nous sommes profondément préoccupés par cette situation, car le refus de l'administration de nous inclure dans les négociations collectives va à l'encontre des principes fondamentaux du dialogue social et de la représentation des salariés. Nous avons à maintes reprises exprimé notre volonté de participer activement aux discussions, de trouver des solutions aux problèmes soulevés et de garantir des conditions de travail équitables pour tous les employés de Konecta (...).

Nous souhaitons également profiter de cette occasion pour mettre en lumière les problèmes sociaux auxquels nous sommes confrontés au sein de l'entreprise Konecta.

Nous estimons qu'il est crucial de rendre publics ces faits afin que la vérité puisse être rétablie et que les salariés de Konecta qui comptent sur nous pour les représenter soient informés de la réalité de la situation. ▀

Mustapha Mahtot



# Le Maigret du CANARD



## POINT DE VUE

### Abdeslam Seddiki



.....  
**Economiste,  
 ancien  
 ministre de  
 l'Emploi et des  
 Affaires sociales.**  
 .....

2023

## L'année de la solidarité

**L**e Monde s'apprête à quitter dans quelques jours l'année 2023 et célébrer le nouvel an 2024. En pareille occasion, on procède certes à l'échange de vœux, mais aussi à faire le bilan de l'année passée en jetant un coup d'œil sur le rétroviseur pour voir ce qui a été fait et la manière dont il a été fait, relever les insuffisances dans le but de les dépasser à l'avenir et souligner les réalisations pour mieux les valoriser par la suite. Cette démarche est valable au niveau de l'Etat, des entreprises et des individus. L'évaluation et l'autoévaluation sont absolument nécessaires et doivent guider notre action au lieu d'avancer à l'aveuglette et se retrouver dans un gouffre dont on ne pourrait pas sortir. Cette chronique se veut un rappel des principaux événements que le Maroc ait connus au cours de cette année, en procédant nécessairement à la sélectivité.

Ainsi, la première chose qui nous vient à l'esprit est le séisme meurtrier et destructeur qui s'est abattu sur la région du Haouz et du Haut-Atlas dans la nuit du 8 au 9 septembre dernier. Ce séisme a causé près de 3000 décès, plus de 6000 blessés, la destruction, totale ou partielle, de milliers de logements et des pertes incommensurables de biens. Face à cette catastrophe, la réaction du Maroc dans toutes ses composantes, avec en avant-garde Son Roi, n'a pas tardé. Dès les premières heures, l'aide aux sinistrés s'est mise en branle pour sauver d'abord les vies humaines et pour parer au plus pressé en apportant secours aux survivants. Le tout dans un élan de solidarité et une mobilisation populaire à toutes épreuves. Notre pays a pu transformer cette crise en opportunité pour mettre en place un plan de reconstruction de ces zones de 120 MM DH et tirer les leçons pour le développement des régions montagneuses qui connaissant un niveau de vulnérabilité élevé et des conditions de vie extrêmement rudes. C'est une

frange de notre histoire qu'il convient d'immortaliser dans un récit écrit pour être enseignée aux générations futures afin de raviver en elles la flamme du patriotisme.

Toujours au chapitre de la solidarité, il y a lieu de rappeler la mise en place de l'aide sociale directe qui devient effective à partir de cette fin d'année. Cette action qui nécessite des sommes colossales (entre 25 et 29 MM DH) s'inscrit dans le vaste chantier de la généralisation de la protection sociale. Elle a comme finalité de lutter contre la pauvreté sévère et de permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité.

Bien sûr, il faut tout faire pour assurer à l'avenir l'autonomisation de ces populations en leur garantissant des emplois décents dans des activités créatrices de richesses et protectrices de la dignité humaine. Et c'est justement au niveau de l'emploi que des difficultés

persistent et l'année 2023 peut être considérée comme la pire au cours des deux dernières décennies.

Le contraste est saisissant entre la croissance économique, estimée à 2,7% en 2023 contre 1,3% en 2022, et l'aggravation du chômage dont le taux passe respectivement de 11,4% à 13,5% (17 % en milieu urbain)! Le chômage constitue un véritable talon d'Achille des politiques publiques. Car qui dit aggravation de chômage dit plus de pauvreté, de précarité et moins de stabilité sociale. Cependant, l'effort ne doit pas être supporté uniquement par l'Etat et l'investissement public qui est, de par sa nature, faiblement créateur d'emplois. C'est au privé de faire preuve de plus de patriotisme et d'esprit d'initiative au lieu de se contenter de capter les aides et subventions publiques pour « investir » en fin de compte dans les activités spéculatives

et rentières. Sur ce plan, l'année 2023 peut être considérée comme une année blanche en matière de réformes de structure et de lutte contre l'économie de rente et la mauvaise gouvernance. Puissent les affaires en cours de traitement par la justice dans le dossier de ce qui est convenu d'appeler « Escobar du Sahara » constituer le prélude à un plan d'envergure de moralisation de la vie politique et économique pour mettre définitivement un terme au conflit d'intérêt et aux détournements des fonds publics. Notre pays qui ambitionne de devenir une force régionale et prétend en toute légitimité à un siège permanent au Conseil de Sécurité au nom de l'Afrique a tout intérêt à persévérer dans cette voie. Il gagnerait davantage en crédibilité et en réputation.

C'est dans cette perspective qu'il convient de lire la rencontre au sommet entre SM le Roi Mohamed VI et le Prince des EAU Cheikh Mohammed Ben zayed Al-Nahiane le 4 décembre dernier.

La déclaration signée par les deux Chefs d'Etat pour mettre en place « un partenariat novateur, renouvelé et enraciné entre le Royaume du Maroc et l'Etat des Emirats Arabes Unis » est un texte inédit.

Ce partenariat qui porte sur une série de projets d'envergure à réaliser dans des délais précis avec des montages financiers ficelés traduit le niveau de maturité des relations entre les deux pays et niveau de confiance entre les deux dirigeants.

Il constitue un exemple à suivre par les autres partenaires du Maroc qui souhaitent bâtir ensemble un monde de paix et de prospérité partagée. En rupture avec la vision néocoloniale qui ne fait que perpétuer l'échange inégal. C'est par cette notre optimiste que je vous souhaite chères lectrices et chers lecteurs BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2024. ▀



Aziz Akhannouch et Nada El Biaz lors de la cérémonie de l'ENSA.

## L'ENSA célèbre ses diplômés et ses 75 ans d'existence

**L**e jeudi 14 décembre 2023, le chef du gouvernement Aziz Akhannouch a présidé la cérémonie de remise des diplômes des troisième et quatrième classes de l'École nationale supérieure d'administration (ENSA). Cette cérémonie, qui coïncide avec le 75ème anniversaire de la création de l'établissement, s'est déroulée en présence notamment de la directrice générale Nada El Biaz. Elle a été nommée à ce poste en juillet dernier après avoir présidé depuis janvier 2016 aux destinées du groupe l'ISCAE, aujourd'hui dirigé par Tarik El Malki. ▀



## Et BATATI ET BATATA



### Bizarre



### Une fraise de 289 grammes

Un agriculteur israélien a présenté l'une de ses fraises au Guinness World Records. Avec un poids de 289 grammes, elle est devenue, le 12 février, la fraise la plus lourde du monde, rapporte le HuffPost. Cette fraise a été récoltée en 2021 par Chahi Ariel, un agriculteur israélien spécialisé dans la variété de fraises Ilan, qui a pour caractéristique de produire de gros fruits. « Nous les avons commercialisées, filmées et envoyées à nos amis. Par hasard, l'un d'entre eux a vu la taille de la fraise et ses petits-enfants ont vérifié sur le Guinness. Ils ont vu que nos fraises battaient le record mondial », a expliqué l'agriculteur, qui avait congelé ce fruit hors normes avant de le présenter au Guinness World Records. Les mensurations de cette fraise sont impressionnantes : 18 centimètres de long, 34 centimètres de circonférence et donc un poids de 289 grammes. Soit 39 grammes de plus que le précédent record mondial, qui était détenu depuis 2015 par un agriculteur japonais. ●

### Humour belge

De nombreux automobilistes sont tombés dans le panneau. Un Belge habitant au bord d'une route très fréquentée a tout simplement construit et installé un faux radar devant chez lui, à Stekene, pour faire ralentir les conducteurs, rapporte HLN, relayé par Sudinfo. Sur la N403 reliant Sint-Niklaas à Hulst, la limitation de vitesse fixée à 50 km/h n'est pas toujours respectée. Excédé que les autorités n'agissent pas, cet habitant de 57 ans a pris les choses en main. Fabriquer un radar pour cet employé d'un atelier de carrosserie s'est révélé chose facile. « J'ai téléchargé quelques images sur Internet et j'ai commencé à travailler dessus. Un autre voisin a imprimé l'autocollant de la société Gatsomer, qui fabrique la plupart des radars de notre pays », a-t-il expliqué à nos confrères. Une copie très réaliste à en croire le signallement de l'appareil sur... Waze ! Le quinquagénaire a même installé une lampe pour simuler un flash, qu'il commande lui-même : « Je vais m'asseoir derrière la fenêtre au dernier étage, je vois des fous de la vitesse arriver de loin. » Le faux radar ayant été installé dans son jardin et non sur la voie publique, le Belge ne risque aucune poursuite. ●

### Un bahut à 105.000 € le m2 !

Un minuscule studio londonien de seulement 7 mètres carrés a été vendu aux enchères, mercredi 23 février, pour 90.000 livres (107.000 €). C'est 80 % de plus que son prix de vente initial, fixé à 50.000 livres par My Auction, le site chargé de la vente. Ce bahut, situé dans le quartier Lower Clapton, est l'appartement le plus petit jamais vendu dans la capitale britannique, explique un article du Guardian relayé par Ouest-France. Il comporte tout juste un lit mezzanine au-dessus d'étagères, de tiroirs et d'une micro-onde. Il y a aussi une minuscule pièce avec une douche, des toilettes et un lavabo. Le petit appartement illustre l'augmentation des prix de l'immobilier dans la capitale britannique. Il avait été acheté par le précédent propriétaire pour 103.500 livres sterling (environ 124.400 €) en mai 2017. ●



### Rigolard



**\*Dans un hôpital se trouve un patient** atteint d'une terrible maladie. Sa famille se réunit dans la salle d'attente et, enfin, un médecin arrive, fatigué et triste :

- Je suis désolé d'être porteur de mauvaises nouvelles, dit-il en voyant l'expression d'inquiétude sur les visages, le seul espoir pour votre proche est une greffe de cerveau. C'est une opération expérimentale et risquée, et financièrement tout est à votre charge. Les membres de la famille restent assis, en écoutant ces bien tristes nouvelles.

Puis, l'un d'eux demande :

- Combien coûte un cerveau ?  
- Ça dépend, répond le médecin. 5000 Euros un cerveau d'homme; 200 Euros celui d'une femme. Un long moment de silence envahit la salle, et les hommes présents essaient de ne pas rire et évitent le regard des femmes, mêmes si certains d'entre eux ébauchent un sourire.

Finalement, un homme poussé par la curiosité demande :

- Docteur, pourquoi cette différence de prix ?  
Le médecin, souriant devant une question pour lui si innocente répond :  
- Les cerveaux féminins coûtent moins chers car ce sont les seuls à avoir servi, les autres sont comme neufs.

**\*Un homme se balade dans Central Park à New York.**

Soudain, il voit un pitbull attaquer une petite fille. Il se précipite, attrape le chien et finit par le tuer, sauvant ainsi la gamine.

Un policier qui a vu la scène arrive et lui dit : - Vous êtes un héros. Demain, tout le monde pourra lire à la une des journaux : « Un courageux New-yorkais sauve la vie d'une enfant. »

L'homme répond :  
- Mais... je ne suis pas de New York !  
- Eh bien on lira : « Un courageux Américain sauve une petite fille... »  
- Mais... je ne suis pas Américain !  
- Et qu'est ce que vous êtes alors ?  
- Je suis Pakistanais.

Le lendemain, les journaux titraient : « Un extrémiste islamiste massacre un chien américain sous les yeux horrifiés d'une petite fille. »

**\*Un vieux couple entre lentement chez McDonald,** par une froide soirée d'hiver. Plusieurs clients les regardent avec admiration :

- Regardez ce vieux couple, toujours amoureux malgré les années...

Le vieux monsieur se rend directement à la caisse, commande et paie pour le repas. Le couple prend une table à l'arrière et pose le plateau contenant, un hamburger, un paquet de frites et un Pepsi. Le monsieur déballe le hamburger et le coupe en deux, il en place une moitié devant son épouse. Ensuite, il compte soigneusement les frites et en fait deux piles égales et en place une devant sa femme. Il prend une gorgée de Pepsi, sa femme en fait autant. Il place le Pepsi entre eux. L'homme commence à manger sa partie de hamburger. Autour d'eux on murmure : - Pauvre vieux couple, il ne peut acheter qu'un seul repas pour deux.

Un jeune homme se lève et s'approche de leur table. Il leur offre poliment de leur acheter un autre repas. Le monsieur lui dit que tout va bien et qu'ils sont habitués à tout partager. La vieille dame n'a encore rien mangé...

Elle reste assise en regardant son mari manger tout en sirotant de temps à autre une gorgée de Pepsi. Encore une fois le jeune homme les supplie de le laisser leur acheter un autre repas.

Cette fois, c'est la vieille dame qui lui explique que ce n'est pas nécessaire, qu'ils sont habitués à tout partager. Comme le vieux monsieur termine de manger et s'essuie le visage proprement, le jeune homme s'approche de leur table pour leur offrir encore une fois de la nourriture. Après qu'ils aient poliment refusé, il demande à la vieille dame :

- Madame pourquoi ne mangez-vous pas. Vous dites que vous partagez tout. Qu'attendez-vous ?  
Elle répond :  
- J'attends les dents...

### A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

**Superficie 128 m<sup>2</sup>**

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:  
**0661252000**

### LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni  
Contactez-nous au 0661 177444





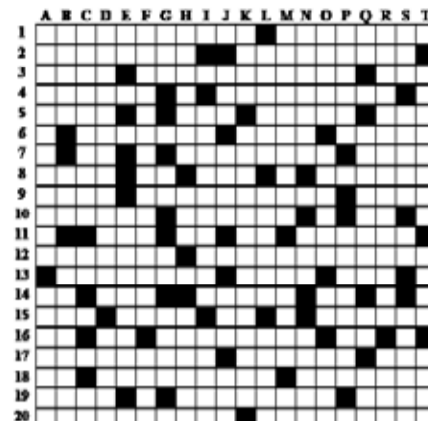
# Et BATATI ET BATATA



## Mot Fléchés

De façon acheminée	Admi- nistra	Fatiguée	Système de freinage	Dépourvus d'insectes
Drague	Bureaux	Prénom scandinave	Nimbées	Désa- vantagée
Réfléchies				
Refuser				
				Note
				Dette
Métal Alcalino- terreux		Liquide	Paradis	
Arme				
		Grandes dans les nées		
Disposi- tion			Largeur	
Estuaire			Révolution	Ouverture
			Règle	Salle d'opérations
			Super	Interjec- tion
Métal des terres rares		Fou chantant		
Prénom			Vêtement indien	
			Voile	
Ville basque		Unité de temps		Métal Alcalin
Stockée		Dieu	Problème	Unité de volume
Aurocrates russes				

## Mots croisés



### HORIZONTALEMENT

[1] Souvent mises à la portée des musiciens. Partie. [2] Chercher un animal protégé. Ancienne boursière. [3] Chanson à succès. Elles peuvent faire trois choses à la fois. On peut boire comme ça. [4] Aérié et exposé. Pour écrire. [5] Ne se rencontre pas souvent. La belle saison. Matière résine. Rien. [6] Louer une terre. Accroche. Pomme de terre. [7] Pronom. Couler. Out accordé du crédit (se sont). [8] Pronom. Arbre des cimetières. Déplaça. Donné en cadeau. [9] Hameau des Antilles. Ateliers où l'on se sert de bois. Risque. [10] Sans occupation. Arbres à fruits. Pronom personnel. [11] Période. Note. Exercices. Reconnaître. [12] Le plus élevé. Rats des systèmes qui n'émettent aucune chaleur. [13] Communiqué. Film. Créée. [14] Pas réglé. Elle et lui. Possédèmes. Note. [15] Instrument à corde. Ensemble de données. Mis au pas. Orientation. [16] En matière. Pris d'un joint. Cresson alsacien. Article. [17] Occupent. Comme la monnaie. Trou. [18] Commu. Couverts. Boissons. [19] Donne l'air. Course d'intensité d'un saison. Ce n'est pas une fille. [20] Habitantes de l'Oise. Paresseuse.

### VERTICALEMENT

[A] Mots croisés très durs. Élevai. [B] Prît avec une pince. Récusées. Ruyaux en littérature. [C] Comme des truffes. Absorbé. Chauffeur d'Égypte. [D] Limitée aux faits. Faire comme pour les mots croisés. [E] De de France. Espérache de s'engager. [F] Pour la visade ou pour les sentiments. Mis en ordre. [G] Fait répéter. Note. Conjonction. Claque. [H] Nuscées. Poutre. Se trouve dans les écorces. [I] Vent du nord-ouest. Amis. [J] Gomme. Folklore japonais. Sans nuance. Hivers. [K] Sel d'Angleterre. Rhéostats. [L] Jet d'eau. Remet en état. Sans occupation. [M] Homme du Nord. Bron. Pressesif. [N] Bâtiment circulaire. Prolongation publique. Passage musical. [O] Coup de main. Donnait une couleur. Il faut le doubler pour monter dessus. Pronom. [P] Pêche à grappes. Couleurs du blason. [Q] Déplacé. Effondré. Éclat de rire. Chef-musulman. [R] Par nature. Il se dérouillait tout seul. [S] Sentie. Répété. Note. Spécialiste. [T] Travail. Dévotions. Crochet.

## Mots Mêlés

S	E	L	L	I	U	Q	N	O	J	H	P	F
S	A	N	G	L	I	E	R	N	N	R	A	R
M	N	B	S	I	H	T	E	A	E	O	G	E
E	S	I	E	O	I	H	N	S	N	N	C	C
R	S	C	R	E	R	E	A	I	E	C	L	R
V	N	H	E	N	O	T	R	A	H	E	I	E
U	O	E	G	E	U	R	D	F	C	S	U	I
E	L	R	U	R	T	E	U	G	U	M	E	T
L	L	R	O	F	A	I	V	I	P	E	R	E
U	I	E	F	R	A	I	S	I	E	R	U	S
O	P	I	S	E	T	T	E	U	O	H	C	I
C	A	L	G	S	E	B	O	L	I	P	E	O
E	P	E	U	G	H	E	R	I	S	S	O	N

- JONQUILLES
- COULEUVRE
- NOISETIER
- PAPILLONS
- CHOUETTES
- HERISSON
- ECUREUIL
- EPILOBES
- FRAISIER
- SANGLIER
- FOUGERES
- LIERRE
- VIPERE
- MUGUET
- RENARD
- FAISAN
- RONCES
- GUEPE
- ORTIE
- HIBOU
- CHENE
- BICHE
- HETRE
- FRENE
- CERF
- FAON
- GEAI



## Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

		8	9					2
7								3 5
4	5	9		1				7
			2		3			
2				6				8
			7				6	
	8							3
5		7						4 9
3		4			1			

## A méditer



« Le génie est fait de un pour cent d'inspiration et de quatre-vingt-dix-neuf pour cent de transpiration. »  
**Thomas Alva Edison.**

## Solution des jeux du numéro précédent

### Su-Do-Ku

7	8	1	9	4	3	5	2	6
2	3	4	7	6	5	8	1	9
9	5	6	1	8	2	3	4	7
5	4	2	3	7	6	1	9	8
6	9	8	4	2	1	7	5	3
1	7	3	8	5	9	2	6	4
3	6	9	2	1	8	4	7	5
8	2	7	5	9	4	6	3	1
4	1	5	6	3	7	9	8	2

### Mots fléchés

M	O	R	T	A	I	S	E	E	S
N	I	H	I	L	I	S	T	E	
O	T	E	E	S	S	A	I	N	
A	L	M	E	E	T	I	O		
V	I	S	A	S	S	E	L	S	
N	T	R	E	N	E				
E	S	I	N	E	N	T	R		
R	O	Q	U	E	T	S	I		
S	I	T	U	E	E	D	E	N	
S	T	E	R	C	U	L	I	E	
F	E	E	S	O	R	N	E		
E	S	L	I	S	T	E	S		

### Mots mêlés

1	V	E	N	T	U	R	A	C
2	A	G	E	E	R	O		
3	L	D	U	G	G	A	N	
4	S	A	S	S	O	U	L	S
5	A	N	T	O	I	N	E	T
6	T	U	N	F	L	A		
7	M	I	C	H	E	L	E	N
8	O	N	I	N	A	E	T	
9	B	E	R	E	T	T	O	I
10					I	N	N	
11					L	I	N	O
12					E	N	T	E

## Mots mêlés « Géométrie »

Solution : PERPENDICULAIRE.



نظير الرسم العقاري

رقم :  
للملك المسمى :



# Le titre foncier

Sécurise votre propriété  
immobilière, il est  
définitif et inattaquable



[www.ancfcc.gov.ma](http://www.ancfcc.gov.ma)



*Nabil Adel*

**Le gouvernement  
manque de courage  
politique**



**Benjamin Netanyahu**  
Chef de la seule et véritable  
entité terroriste de la planète

**Le criminel  
abominable  
de tous les  
temps**

*En trois mois de bom-  
bardements sauvages de  
Gaza, plus de 21.000 morts  
dont la majorité sont des  
femmes et des enfants.*



Zakaria FAHIM.

*L'auto-entrepreneuriat au Maroc*

**Un pilier de la  
croissance et du  
développement social**



Mohamed El Kettani.

*La décarbonation  
planifiée*

**Un véritable  
propulseur  
d'une industrie  
disruptive**

EDITO

par Abdellah  
Chankou

# ANNUS HORRIBILIS

**S**i s'amuser à prévoir l'avenir reste un pari risqué, il n'en demeure pas moins qu'il est un exercice important pour tenter de dégager les grandes tendances mondiales à venir. Ce qui est certain c'est que le monde est entré depuis le Covid et ses morts (humaines et surtout économiques) dans une ère en polycrises, rythmée par une succession de bouleversements qui surviennent dans un contexte international de plus en plus complexe et illisible où tout s'imbrique, le politique, le géopolitique et l'économique. En plus des tensions qu'ils provoquent à diverses échelles, ces chocs en série du fait de l'incertitude qui leur sont consubstantiels remettent en cause toutes les prévisions. Nous assistons non pas à la fin du monde mais certainement à la fin d'un monde façonné par les vainqueurs de Deuxième Guerre mondiale.

2024 sera sans doute influencée par les bouleversements majeurs de l'année 2023 qui dessinent un nouvel ordre ou plutôt désordre mondial avec de nouvelles alliances géopolitiques de circonstance au gré des intérêts des uns et des calculs des

américain et ses satellites européens. Une hégémonie sur le déclin. Tout bénéf pour la Chine qui réclame ouvertement un nouvel ordre mondial multipolaire mais aussi pour son allié russe que la guerre en Ukraine ne semble pas avoir affaibli. Vladimir Poutine a repris du poil de la bête, à la faveur du permis de tuer du palestinien, femmes et enfants par milliers, donné par l'Occident aux génocidaires de Tel Aviv. Son agression de l'Ukraine apparaît plus propre que les massacres atroces à Gaza couverts par le camp occidental dans sa majorité.

Unis dans la haine de l'Occident qu'ils jugent en proie à la décadence, Pékin et Moscou s'appuient sur les BRICS pour s'ériger en porte-étendard du Sud Global qui rassemble une poignée de puissances émergentes comme le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud. Tout ce beau monde qui rêve de la fin de supériorité américaine œuvrent pour la dédollarisation de l'économie mondiale.

Or, un monde multipolaire n'est certainement pas une garantie contre la fin de l'instabilité politique mondiale et peut même se révéler un incubateur de nouveaux conflits ou un accélérateur de crises sous-jacentes.

Ce qui est certain c'est que les États-Unis ont perdu de leur influence au point de ne plus être en position de dicter leur loi : ils doivent désormais négocier. Notamment au Moyen-Orient où l'Arabie Saoudite de Mohamed Ben Salmane (MBS) a pris ses distances avec son protecteur traditionnel pour se rapprocher de la Chine et s'offrir une place à la table des BRICS.

Toutefois, les États-Unis détiennent encore deux pouvoirs qui leur permettent de perpétuer leur suprématie : le Dollar US qui leur ouvre la voie de l'endettement sans que cela tire à conséquence pour eux et la technologie militaire fondée essentiellement sur le nucléaire comme arme de dissuasion qui ne leur confère cependant qu'un avantage relatif face aux autres puissances nucléaires rivales.

La seule arme que les maîtres du monde maîtrisent en fait c'est celle de libérer le peuple palestinien du joug d'une occupation sauvage qui n'a que trop duré en imposant au colonisateur israélien la solution à deux États. La pacification du monde, le retour à l'ordre moral et la fin des actes et des discours de haine en dépendent largement. Sauver la planète des ravages du changement climatique en changeant complètement de modèle énergétique n'est pas plus impossible, pour peu que la volonté politique y soit.

S'inscrire rapidement dans une « transition hors des énergies fossiles » ( pétrole, gaz et charbon) qui contribuent à hauteur de 80% aux émissions mondiales de gaz à effet de serre demeure la seule planche de salut. Pour une planète à la dérive. La COP 28 de Dubaï a esquissé sur le papier un bye bye aux hydrocarbures. L'espoir est permis même si rien n'est acquis d'avance avec des dirigeants sans essence qui excellent dans l'art des promesses jamais tenues. Bonne année quand même. ●

***Un monde multipolaire n'est certainement pas une garantie contre la fin de l'instabilité politique mondiale et peut même se révéler un incubateur de nouveaux conflits ou un accélérateur de crises sous-jacentes.***

autres. Car l'année qui s'éteint dans le fracas d'un monde sans cap, en roue libre, hypocrite et cynique, est une annus horribilis à tout point de vue, dominée par les guerres dont la plus sordide est celle que le colonisateur israélien livre depuis le 7 octobre aux populations de Gaza sur fond d'un nettoyage ethnique flagrant. Premier et principal constat : ces crimes de guerre aux relents génocidaires d'une rare sauvagerie ont fait tomber les masques d'un Occident complice qui a vendu sans complexes son âme au diable sioniste. Sans se soucier des marches de protestation sans précédent de ses propres opinions publiques scandalisées par tant d'effusions de sang d'innocents et le refus d'imposer un cessez-le-feu aux barbares sionistes.

Les valeurs ou ce qui en reste défendus jusque-là par ce bloc mené par les États-Unis ont volé en éclats, accélérant l'approfondissement de la crise morale qui le ronge. Sur ce terrain va se fortifier davantage la contestation du monde unipolaire





## 4 GÉNÉRATIONS ET 100 ANS D'EXPERTISES.

OCP fête ses 100 ans d'existence. Un siècle forgé par des femmes et des hommes d'exception.

Retrouvez leurs réalisations sur :  
<https://centenaire.ocpgroup.ma>



**Benjamin Netanyahu**  
Chef de la seule et  
véritable entité  
terroriste de la planète

# Le criminel abominable de tous les temps

*En trois mois de bom-  
bardements sauvages de  
**Gaza**, plus de 21.000 morts  
dont la majorité sont des  
femmes et des enfants.*

**Pilonnages incessants  
des populations jour et  
nuit depuis le 7 octobre  
2023 et ça continue en  
s'intensifiant !**



## Crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide

Immeubles d'habitations  
Bâtiments civils  
Commerces  
Camps de réfugiés,  
Convois humanitaires,  
Mosquées  
Ambulances,  
Hôpitaux,  
Écoles, institutions de l'ONU

- Plus de 20.000 morts à Gaza dont la majorité sont des enfants et des femmes
- Plus de 60 000 blessés dont la majorité sont gravement touchés
- Plusieurs dizaines de familles entièrement décimées
- Des milliers de blessés sans soins médicaux
- Des dizaines de milliers de déplacés sans aucune protection

- Sans abris, les survivants sont menacés de famine et de soif
- Toutes les armes interdites comme les bombes au phosphore blanc sont utilisées dans le génocide de Gaza.
- Un désastre humanitaire désastreux sans précédent dans l'histoire.

● Avec ce bilan de toutes les atrocités jamais vues, Benjamin Netanyahu est en train de rendre sympathique Adolf Hitler.



التجاري وفا بنك  
Attijariwafa bank  
Croire en vous

# 365 000

PORTEURS DE PROJET  
ET TPE ACCOMPAGNÉS GRATUITEMENT

## أنا معاك

Pour Attijariwafa bank, Ana Maak, c'est bien plus qu'une promesse, c'est un engagement quotidien auprès de tous les porteurs de projet et TPE, clients et non-clients.

Pour vous, Attijariwafa bank a créé Dar Al Moukawil, un dispositif gratuit de soutien, d'accompagnement, de formation et d'information.

À ce jour, 365 000 porteurs de projet, commerçants, artisans, très petites entreprises en ont bénéficié gratuitement.

Vous aussi, profitez de notre accompagnement dans les centres Dar Al Moukawil ou sur [daralmoukawil.com](http://daralmoukawil.com)



# 8 septembre 2023 Le Maroc secoué par un séisme meurtrier



Le séisme a fait près de 3.000 morts et 5744 blessés...

**Vendredi 8 septembre 2023. L'heure indique 23 heures 11 minutes. Cette date restera comme un moment tragique dans l'histoire nationale. Un séisme meurtrier d'une forte magnitude sur l'échelle de Richter frappe le pays. Chronique d'une tragédie nationale.**

C'est le plus puissant séisme que le royaume ait jamais connu en un siècle. Classé 7 sur l'échelle de Richter. La terre a tremblé si fort que l'onde de choc a fait vaciller les maisons à Casablanca, Rabat et Kenitra, poussant une bonne partie des habitants, pris de panique, à quitter leurs maisons et pour certains d'entre eux de passer la nuit dehors de peur des répliques. Mais c'est dans l'épicentre de ce violent tremblement de terre, la commune d'Ighil, dans la province d'El Haouz, et les zones montagneuses alentour, Taroudant et ses douars du Haut-Atlas, que les dégâts sont immenses. Constatés dès le lendemain de la secousse tellurique au fur et à mesure que tombent les images et les vidéos de la catastrophe. Une véritable tragédie aux conséquences incalculables sur tous les plans: humain, écologique, patrimonial, social et économique. Le pays est saisi d'un très vif émoi. Bouleversés. Ils étaient loin d'imaginer que le séisme allait provoquer autant de ravages. D'une ampleur sans précédent, le drame s'est abattu sur plusieurs provinces et préfectures du Haut-Atlas occidental, un vaste territoire rural au sud-ouest du Maroc, non loin de Marrakech, clairsemé d'une multitude de douars et de villages à flanc de montagne, souvent inaccessibles. Des villages entiers se sont effondrés comme un château de cartes alors que certains douars ont été rayés de la carte. Une course contre la montre s'est engagée pour retrouver des survivants. Mais la tâche des secouristes est complexe et peinent à accéder à bien des douars en montagne en raison de l'enclavement. Dans la puissance de la secousse, beaucoup de familles sont décimées. Les morts se comptent par milliers. Les blessés et les orphelins aussi. Le bilan grimpe d'heure en heure. Le premier décompte, fourni par le ministère de l'Intérieur samedi 9 septembre à 10 heures, fait état de 820 morts et 672 blessés. Ces chiffres seront revus à la hausse au fur et à mesure que de nouveaux corps sont découverts par les secouristes. Le dernier bilan arrêté en début de soirée du mercredi 13 septembre par le ministère de l'Intérieur fait état de 2946 morts et 5674 blessés. Dans cette tragédie, le Maroc n'a pas seulement perdu des vies humaines. Mais aussi une partie de son patrimoine immatériel dont la mosquée de Tinmel, symbole de la dynastie des Almohades, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, qui n'est aujourd'hui plus qu'un tas de ruines. Dans cette partie du Maroc ravagée, qui va de Marrakech jusqu'aux portes du grand sud, l'habitat est en grande majorité construit en terre, le fameux pisé mélangé avec de la paille. Ni béton, ni fondations. Juste de l'argile. Nombre de constructions datent de plusieurs siècles. Si ce procédé de construc-

tion ancestral est réputé plus écologique, moins gourmand en matériaux et résilient face aux catastrophes naturelles, le bâti anarchique ce construction fréquente est malheureusement très peu résistant aux secousses telluriques de grande intensité.

Surpris dans leur sommeil, les habitants n'ont pas eu le temps de se protéger, ensevelis pour la plupart sous les décombres. Les rescapés témoignent dans des vidéos très émouvantes de ces quelque 15 secondes les plus effroyables qui ont fait basculer leur vie dans l'horreur absolue, tandis que l'ampleur des destructions, qui rappelle les bombardements de guerre, disent la puissance du tremblement de terre. Passé le moment de la sidération, place à l'action avec l'organisation des secours. Sur instruction de S.M le Roi Mohammed VI, les forces armées royales se sont mobilisées au lendemain de la catastrophe en déployant dans les zones sinistrées toute la panoplie des dispositifs de secours et d'intervention comme les équipes de recherche et de sauvetage et les hôpitaux médico-chirurgicaux de campagne. Le souverain, qui se trouvait en France, écourta son séjour et rentra en catastrophe à Rabat. Accompagné de SAR le prince héritier Moulay El Hassan, il présidera plusieurs réunions d'urgence de gestion de crise à laquelle ont assisté le Premier ministre, les ministres de l'Intérieur et de la Santé ainsi que des hauts gradés militaires et sécuritaires. Un deuil national de trois jours a été décrété avec mise en berne des drapeaux sur tous les bâtiments publics et annulation de de toutes les activités artistiques et festivités prévues pendant cette période dans certaines villes du pays. Pendant ce temps, les offres d'aide émanent de nombreux pays touchés par l'ampleur de la catastrophe. Dans un premier temps, les autorités du Royaume acceptent le soutien de l'Espagne, de la Grande-Bretagne, des Émirats arabes-Unis et du Qatar. La France qui a proposé d'envoyer des secours s'offusque que Rabat n'ait pas répondu de manière favorable à sa démarche humanitaire.

Sur le terrain, la solidarité nationale s'organise rapidement dans un élan formidable, qui en a bouché un coin à plus d'un. Chacun veut aider ses concitoyens sinistrés à faire face à ces événements atroces. Toute une nation qui, comme un seul homme, se montre solidaire de ses enfants meurtris dans leur âme et leur chair. Des centaines de tonnes de vivres, de couverts et de médicaments sont acheminés vers les zones du drame aussi bien par de simples citoyens issus de différentes régions du Maroc que par les structures associatives comme la Fondation Mohammed V. Traits de culture chez le peuple marocain, la solidarité et la générosité ont atténué les effets atroces du séisme sur les sinistrés. Sur instruction royale, le gouvernement a débloqué une aide financière directe de 140.000 DH pour les logements totalement effondrés et de 80.000 DH pour couvrir les travaux de réhabilitation des habitations partiellement détruites. Ce soutien, qui concerne quelque 24.000 sinistrés, s'étale sur une année, à compter du 6 octobre 2023. ●

## Terrorisme Le Polisario tire des projectiles sur Es-smara



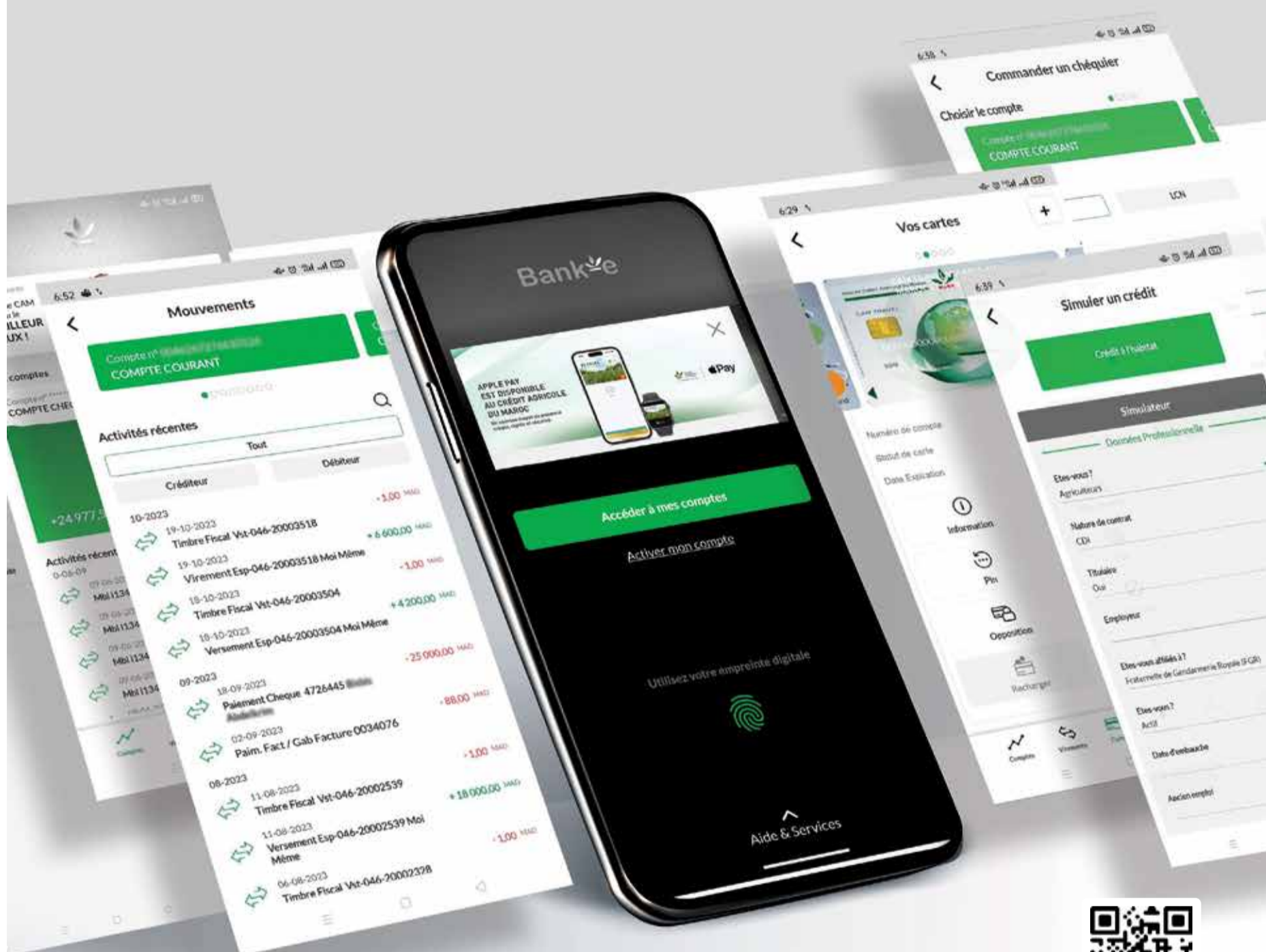
Une déclaration de guerre qui aura des conséquences...

Ce samedi 28 octobre, un peu avant minuit, les habitants de Es-Smara ont été effrayés par le bruit de quatre énormes déflagrations. Au début, tout le monde a pensé à l'explosion de bonbonnes de gaz avant que les choses se précisent. Il s'agit de tirs de projectiles qui ont touché trois endroits distincts : Les quartiers Hay Salam et la ZAP ainsi que le quartier industriel. Bilan : un mort et trois blessés dont deux dans un état grave. La victime est un jeune marocain vivant en France qui se trouvait en vacances chez sa tante dans cette ville du Sahara marocain. Parmi les blessés, un policier qui n'était pas en service au moment des faits. Aussitôt après ces explosions, « le procureur général du roi près la cour d'appel de Laâyoune a confié à l'équipe d'enquête la réalisation des expertises techniques et balistiques nécessaires afin d'identifier l'origine et la nature des projectiles », a expliqué un communiqué cité par la MAP. Le ministère public « veillera à établir les effets juridiques qui s'imposent à la lumière des résultats de l'enquête », ajoute la même source.

Des images ayant circulé le lendemain sur les réseaux sociaux montrent un pan effondré de la toiture d'une habitation vide et deux impacts au sol. D'autres images montrent des débris métalliques et des trous dans les murs. Pas de doute, il s'agit bien d'une attaque militaire contre des bâtiments civils ne pouvant être que le fait du Polisario. Le mouvement séparatiste à la solde de l'Algérie ne tardera pas à revendiquer ces frappes dans un communiqué, confirmant ainsi son caractère terroriste. Dans ce communiqué daté du dimanche 29 octobre et de la localité de Bir Lahlou, se vante d'avoir attaqué des positions appartenant aux «forces d'occupation» dans les localités de Mahbes, Farcia et la ville de Es-Smara. C'est la première fois que les mercenaires de Tindouf tirent des missiles sur une ville marocaine en visant des civils. Lors d'une conférence de presse donnée lundi 30 octobre au siège de l'ONU à New York, à l'issue de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2703 sur le Sahara, l'ambassadeur marocain auprès de l'ONU Omar Hilale a qualifié d'acte terroriste les tirs de projectiles sur des habitations à Es-Smara. Pour le diplomate, il s'agit d'un «acte de guerre» qui «ne restera pas impuni». ●

# BANK-E

## ma banque à portée de main !



Disponible sur  
**App Store**

DISPONIBLE SUR  
**Google play**



**CREDIT  
AGRICOLE  
DU MAROC**

UN ENGAGEMENT DURABLE

@ [www.creditagricole.ma](http://www.creditagricole.ma)  
f [CreditAgricoleduMaroc](https://www.facebook.com/CreditAgricoleduMaroc)  
@ [creditagricolemaroc](https://www.instagram.com/creditagricolemaroc)  
in [credit-agricole-du-maroc](https://www.linkedin.com/company/credit-agricole-du-maroc)

## Concours d'accès au barreau

# Ouahbi crée un beau scandale...

Ce qui est remarquable avec Abdellatif Ouahbi c'est qu'il a toujours une polémique au frais. Avant même que la première ne s'éteigne après avoir fait grand bruit, il prépare avec maestria la suivante qui crée autant de remous. Après la grosse controverse sur la fiscalité des avocats dont il avait dénoncé le caractère sous-déclaratif et qui suscita récemment un grand vent de contestation contre l'instauration du prélèvement à la source, le voilà qui se retrouve en début d'année 2023 au cœur d'une grosse tempête politique en relation avec les résultats du concours écrit d'accès à la profession d'avocat.

Dès sa publication, la liste des admis à l'oral et qui sont au nombre de 2.081 subira une véritable levée de boucliers avec de demande d'une enquête formulée par un groupe de recalés qui a mis en doute la sincérité des résultats du concours en question. La raison ? La liste des heureux futurs avocats n'est pas assez socialement juste à leur goût car dominée selon eux par des noms issus de familles aisées, à commencer par celle du ministre lui-même. Les fils de pauvres auraient donc été exclus au profit des gosses de riches. C'est au nom de cette injustice réelle ou fantasmée qu'une coordination des «candidats recalés» sera même constituée pour dénoncer ce scandale avec force slogans lors d'un sit-in devant le Parlement. A en croire les accusations anonymes distillées sur Facebook et relayées par certains sites électroniques, l'opération de sélection aurait été entachée de pratiques frauduleuses flagrantes (favoritisme, clientélisme et copinage) et de manipulations des notes. Le tout dénoncé, avec force documents balancés comme preuves sur les réseaux sociaux. Mais que seule la justice pourrait authentifier au cas où le parquet déciderait de s'emparer de ce dossier et mettre en examen le ministre de la justice sur la foi de plaintes pour manipulation des résultats de ce concours, déposées à son encontre par certains candi-



Abdellatif Ouahbi au banc des accusés...

dats s'estimant lésés. Prenant les devants, le ministre rejette toutes ces accusations en arguant qu'il est disposé à rendre publiques les notes des participants au concours au cas où la Commission nationale de contrôle des données personnelles (CNDP) lui en donnerait le feu vert. Tout à sa dynamique impulsive, M. Ouahbi a aggravé son cas en créant une controverse dans la controverse, en parlant de son fils avec son style, mi-gouailleux, mi-hautain. Aux micros tendues à son excellence, il s'énerve à la fin sur la question d'un journa-

liste sur la réussite de son rejeton à l'issue de ce concours de tous les soupçons et met les pieds dans le plat comme jamais : «Mon fils a deux licences, il a étudié à Montréal. Son père est riche et lui a payé ses études à l'étranger» ! Séquence rava-geuse. Le Ouahbi frappe fort. Il se surpasse. Déchaînement d'indignation et de colère. La presse nationale et étrangère en fait ses choux gras. Ce n'est pas tous les jours qu'un ministre de la Justice se vante d'être riche et de payer des études au Canada à son fils ! ●

## CHAN 2023 Le Maroc ne joue pas !

Vendredi 13 janvier, l'Algérie donne le coup d'envoi du 7e Championnat d'Afrique des Nations (CHAN). Sans le double tenant du titre qu'est le Maroc. Les autorités algériennes ayant opposé fin de non-recevoir à la requête la Fédération royale marocaine de football (FRMF) qui a conditionné la participation de sa sélection locale à l'ouverture de l'espace algérien pour un vol direct Rabat-Constantine, ville où le Maroc devrait ses matchs dans le cadre du groupe C, avec le Ghana, le Soudan et Madagascar. Condition clairement posée par la FRMF dans un communiqué en date du 27 décembre 2022 où il est écrit que "dans le cas du non-respect de ce point, le Comité Directeur de la FRMF a décidé à l'unanimité de ne pas participer à cette édition". La FRMF a ensuite saisi la Confédération Africaine de Football (CAN) pour obliger le pays organisateur à respecter le cahier des charges des compétitions africaines pour que ce vol direct puisse avoir lieu.

Les dirigeants de la FRMF ont donc libéré les joueurs devant participer à cette compétition en leur demandant de rejoindre leurs clubs. Sage décision bien accueillie par le public marocain compte tenu de la nature du pays organisateur qui n'excellait que sur le terrain de la haine et où les conditions de sécurité, d'organisation et de bon accueil requises ne sont pas garanties.

Plus grave encore, la cérémonie d'ouverture de la compétition, censée être un moment de divertissement et de plaisir, a été transformée en tribune officielle anti-marocaine dans un exercice caricatural en deux actes qui défie l'entendement. Pour la première attaque frontale, en l'honneur de l'absence du Maroc qui a dû réjouir le régime des caporaux, ces derniers ont sorti de leur képi un drôle de zigoto présenté comme le petit-fils de Nelson Mandela. Impossible que le grand Mandela, qui a



La FRMF a conditionné la participation du Maroc à l'ouverture de l'espace algérien pour un vol direct.

bénéficié du soutien logistique et financier de feu Hassan II de l'aveu même de l'intéressé, enfante un petit mercenaire pareil. Acheté pour les besoins d'une grossière mise en scène sonnante et rébuchante. La démonstration de farce contre le Maroc n'a trompé personne. Elle a été achetée en contrepartie d'une valise de pétrodollars pour que ce triste figurant, qui n'a rien d'une figure honorable, répète tel un perroquet de la savane le mensonge de ses maîtres de circonstance: « une dernière colonie est présente en Afrique, le Sahara Occidental » dont il a dénoncé « l'oppression » par le Maroc. Et pour faire bonne mesure, la nouvelle marionnette d'Alger d'un jour a appelé au

passage à la libération de la Palestine. C'est d'une affliction... La finale de cette édition de tous les excès a opposé l'Algérie et le Sénégal qui n'ont jamais remporté un titre du championnat d'Afrique des nations. Ce sont Lions de la Teranga qui se sont imposés, à l'issue d'une renversante séance de tirs au but (0-0, 4-5 t.a.b). Alors que le pays hôte semblait se diriger vers le sacre, Mahious, le meilleur buteur de la compétition, a raté complètement son tir, plongeant les supporters algériens dans une grande tristesse matinée de rage. Un énième complot du Maroc pour les faire battre par le Sénégal ?

Dans la torpeur de l'été, l'affaire retentissante du trafic des billets du mondial du Qatar 2022 qui a scandalisé l'opinion publique a connu une issue judiciaire. Avec la condamnation par le tribunal de première instance de Ain Sebaa (Casablanca) des deux principaux accusés : Mohamed El Hidaoui et Adil El Omari, respectivement député RNI de Safi et président du club de football Olympique de la même ville et journaliste sportif à Radio Mars. L'un et l'autre mis en cause, dont la défense a interjeté appel dont l'issue se fait toujours attendre, ont écopé le vendredi 11 août de 18 et 10 mois de prison ferme pour escroquerie. Les tickets par qui le scandale est arrivé n'étaient pas censés être vendus, une partie ayant été officiellement achetée par la Fédération royale marocaine de football (FRMF) pour les distribuer aux supporters marocains souhaitant soutenir les Lions de l'Atlas lors de leur match historique contre la France en demi-finale. Mais un bon paquet des billets a fait l'objet d'une revente au marché noir et au prix fort. Résultat: les premiers supporters ont débarqué au Qatar sans obtenir leur billet, ce qui a énervé certains qui ont fait un grand boucan dans l'enceinte de l'aéroport de Doha en entrant en conflit avec les forces de l'ordre du pays hôte. ●

## Diplomatie Le Parlement européen contre le Maroc



Un vote jugé hostile et inamical...

Réuni en séance plénière lundi 23 janvier 2023 avec ses deux Chambres, l'institution législative marocaine a vivement condamné la résolution d'urgence adoptée jeudi 19 janvier par le Parlement européen. Les chefs de groupes se sont succédé à la tribune pour dénoncer comme un seul homme un «acte hostile» et une «campagne tendancieuse». «Le Parlement marocain prend note avec grand étonnement et profonde consternation de cette résolution, qui a gravement nui au capital confiance entre les deux institutions législatives, et porté profondément atteinte aux acquis positifs du travail

commun sur plusieurs décennies», lit-t-on dans la déclaration commune des deux Chambres qui qualifie la résolution du Parlement européen de «dépassement inadmissible de ses prérogatives et attributions, et une attaque inacceptable contre la souveraineté, la dignité et l'indépendance des institutions judiciaires du Royaume».

A l'issue de cette séance où la tonalité générale était à l'indignation avec un front commun partisan à toute épreuve, décision a été prise par le Parlement marocain «de reconsidérer ses relations avec le PE en les soumettant à une réévaluation globale». L'union sacrée était également au rendez-vous la veille dimanche du côté du Parlement arabe qui a exprimé son «fort mécontentement» face à ce qu'il estime être une «ingérence flagrante et constante» du parlement européen dans les affaires internes du Maroc.

Que dit la résolution du Parlement européen qui a déclenché cette immense vague de colère dans toutes les institutions du pays? Adoptée par 356 voix pour, 32 contre et 42 abstentions, ce texte «non contraignant», qui a eu aussi droit aux critiques virulentes du Conseil supérieur de la magistrature, condamne le Maroc sur ses atteintes supposées à la liberté d'expression et demande aux autorités du pays de «respecter la liberté d'expression et la liberté des médias» et de «garantir aux journalistes incarcérés (...) un procès équitable.» C'est la première fois en 20 ans que l'assemblée de Strasbourg, à l'unanimité des groupes de gauche, écologistes, mais aussi libéraux et souverainistes, condamne le Maroc sur le dossier des droits de l'homme. En fait, ce vote ne représente pas, comme certains le pensent, un changement de pied envers le Maroc, le parlement européen connu pour ses penchants pro-Algeria ayant longtemps fait des misères au royaume. ●

### Pouvoir d'achat

## Manifestations contre la vie chère

En ce mois d'avril 2023 qui coïncide avec le mois de Ramadan, le Maroc est secoué par une série de manifestations organisées dans différentes villes (Casablanca, Rabat, Kenitra, Salé,



L'exaspération sociale bat son plein.

Marrakech, Larache, Tanger, Beni Mellal, Khouribga, Safi, Oujda, Nador ou El Jadida) pour protester contre la flambée des prix des denrées alimentaires. Ces mouvements de protestation ont été initiés à l'appel du Front social marocain regroupant des ONG comme l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH), des syndicats tels que la Confédération démocratique du travail (CDT) ou des partis d'extrême gauche comme la Fédération de la gauche démocratique (FDG). À Casablanca, plus d'une soixantaine de personnes ont manifesté leur «ras-le-bol» contre la cherté de la vie, à la place Sraghna dans un quartier populaire de la mégapole. Rassemblés devant le parlement à Rabat, les mécontents ont scandé des slogans du genre «Le peuple veut que les prix baissent», «Pourquoi sommes-nous pauvres? en brandissant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire «Mon pays a des côtes mais les sardines sont chères», «Mon pays est agricole, mais les légumes me coûtent cher» ou encore «Unis contre la hausse des prix». Depuis plusieurs mois, les Marocains font face à la flambée des prix des produits de première nécessité. Pour le gouvernement, cette hausse des prix est due à la sécheresse qui a durement frappé le royaume et à l'inflation mondiale causée par la guerre en Ukraine. Le ministre de l'Agriculture, Mohamed Sadiki, a assuré que les prix baisseront dans les prochaines semaines. Non seulement, ils n'ont pas baissé, mais ils ont gagné en nouvelles hausses. ●

## Ramadan 1444

## Soutien de 5 millions de bénéficiaires

S.M le Roi Mohammed VI, accompagné du Prince héritier Moulay El Hassan, a lancé, vendredi 24 mars à Sidi Moussa (arrondissement Lamrissa à Salé) l'opération nationale «Ramadan 1444», initiée par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité. L'opération a cette année la particularité de cibler près de 5 millions de personnes avec une enveloppe budgétaire de 390 millions de DH.

Conformément aux instructions royales, le nombre de bénéficiaires est passé de 600.000 ménages lors de l'édition précédente à un million de ménages, établis dans 83 provinces et préfectures du Royaume et dont 77% vivent dans le monde rural. Le Souverain a également donné, à l'occasion de cette 24e édition, ses instructions pour que la composition de l'aide alimentaire soit enrichie par de nouveaux produits, notamment le riz et le lait. Organisée avec le soutien financier du ministère de l'Intérieur et du ministère des Habous et des Affaires islamiques, cette action de solidarité nationale est hautement significative en ce mois béni. Traduisant la sollicitude royale, qui ne s'est jamais démentie, envers les populations en situation de vulnérabilité sociale, notamment les veuves, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, elle



La solidarité royale avec les démunis ne s'est jamais démentie...

fait vivre les valeurs d'humanité, de solidarité, d'entraide et de partage, traits distinctifs du peuple marocain. ●

### Incurie locale

## Un Député-maire derrière les barreaux



Mohamed Moubdie coupable de malversations communales...

Obnubilé par le désir de se soustraire à la reddition des comptes, il sautera à pieds joints sur l'occasion a profité de l'invalidation de l'élection de son collègue du parti Mohamed Fadili par la Cour constitutionnelle pour se porter candidat à sa succession le 17 avril dernier. Ceux qui ont voté pour lui sont de vrais copains qui n'ont pas hésité à voler au secours de celui qui était prêt à toutes les

combines, voire les compromissions pour échapper aux poursuites judiciaires. Mais la joie de l'élu indélicat n'aura été que de courte durée puisqu'il a été de nouveau convoqué dans la foulée du scandale suscité par son élection fantasmagorique par la BNPI qui l'a déjà auditionné à plusieurs reprises en 2020. Cela fait trois ans que le dossier de Mohamed Moubdie fait du surplace alors qu'il a été transmis il y a plusieurs années au parquet général par le procureur général près la Cour des comptes avec celui du dirigeant istiglalien et ancien président déchu de la commune d'El Harhoura, Faouzi Ben Allal. Vous avez dit célérité de la justice? L'enlèvement de la procédure était une épée de Damoclès sur sa tête qui l'empêche de dormir et de mener une vie normale. En cause sa gestion passée de la commune de sa ville natale de Fkih Ben Saleh dont il était président entre 2003 et 2015. Les faits qui lui sont reprochés revêtent un caractère délictuel et sont susceptibles de lui valoir plusieurs années d'emprisonnement. L'élu indélicat est accusé d'avoir de s'être livré à une série de malversations que les enquêteurs ont pointées et documentées. Et dire que Mohamed Moubdie, un transfuge du PND, était ministre de la Réforme administrative chargé entre autres de la moralisation de la vie publique et de la lutte contre la corruption. ●

## Vaches maigres Bœufs du Brésil et moutons d'Espagne

Pour pallier l'insuffisance de l'offre en bétail d'abattage et enrayer la spirale haussière préjudiciable au pouvoir d'achat de la population, le ministère de l'agriculture, en accord avec les opérateurs de la filière, a décidé dans l'urgence de recourir à l'importation de bovins de certains pays d'Amérique Latine, notamment le Brésil et l'Uruguay. Le premier contingent de 2880 têtes sur une commande 15.000 est arrivé le 26 mars 2023 au port de Jorf Lasfar à El Jadida. Invité du Forum de la MAP mercredi 5 avril 2023, Mohammed Sadiki, ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, a démenti les rumeurs circulant sur la qualité des bovins importés du Brésil, appelant à «mettre fin à ces fausses informations, surtout lorsqu'il s'agit d'un sujet si fondamental pour notre pays». Ceux-ci [les bovins du



L'élevage national en péril...

pays de la Samba] font partie «des meilleures races et des plus connues», a-t-il martelé, sans trop convaincre puisque la population a boudé ces viandes vendues essentiellement aux hôtels, restaurants, pénitenciers et autres cantines. Le ministre en question a lancé aussi un programme d'importation d'un million de têtes d'ovins essentiellement d'Espagne à l'occasion de la fête du sacrifice de juin 2023. L'objectif étant de stabiliser, là aussi, les prix pour que la hausse reste limitée entre 15 et 20% par rapport à 2022 et permettre à la population de faire sa fête au mouton. En guise de motivation des importateurs des animaux vivants, le ministre de Sadiki a décidé, en plus de la facilitation des procédures d'importation, de leur octroyer une subvention très discutable de 500 DH par bœlier (elle était initialement de 300 Dh avant d'être revue à la hausse), soit un total de 500 millions de DH. On engraisse bien les agents importateurs au détriment du fellah qui n'arrête pas de se faire tondre. L'élevage national, y compris dans sa composante laitière confrontée à une crise sans précédent, est-il en train de foutre le camp? ●

## Fait divers Un jeune député tombe pour une affaire scabreuse

Un autre député, de Sidi Slimane, affilié à l'UC, a été expédié à l'ombre en novembre 2023. Il s'agit de Yassine Radi, 33 ans, qui a éclopé d'un an de prison ferme assortie d'une amende de 5.000 DH. Le fils du notable de El Gharb, région de notables où la politique se transmet de père en fils, a été poursuivi pour aménagement d'un lieu dédié à la débauche, non-assistance à personne en danger, dissimulation de preuves et insulte envers la brigade judiciaire. L'affaire où il a trempé est pour le moins scabreuse indigne d'un élu de la nation. Lors d'une soirée bien arrosée le 15 mai dernier, une fille de joie a chuté du balcon de sa villa à Rabat, ce qui lui a occasionné de graves blessures, précipitant du coup la chute politique du parlementaire pour le moins imprudent... Un acte visiblement volontaire, qui ressemble à une tentative de meurtre commis par l'ami du parlementaire, un chef d'entreprise, qui, reconnu coupable d'incitation à la débauche et blessures ayant conduit à un handicap permanent en a pris, lui, pour quatre ans de prison et au paiement de 200.000 DH au titre de dommages et intérêts pour la victime. ●



## 3000 m steeple Soufiane El Bekkali confirme sa domination à Budapest

Le mardi 22 août, Soufiane El Bakkali a remporté la médaille d'or du 3.000 m steeple, aux Championnats du monde à Budapest, en Hongrie. Le champion olympique en titre a réussi un chrono de 8 min 03 sec 53/100è, devançant l'Éthiopien Lamecha Girma (08:05.44), détenteur du record du monde de l'épreuve. Le Kényan Abraham Kibiwot a décroché le bronze (8:11.98). Avec cette performance, l'athlète originaire de Fès, invaincu depuis septembre 2021, confirme sa domination sur le 3000 m steeple et son statut de seigneur de cette épreuve, depuis longtemps monopolisée par les Kenyans et des Ethiopiens. Après avoir figuré dans le Top 5 de la liste finale des athlètes retenus pour les World Athletics Awards 2022 grâce à ses résultats exceptionnels, El Bekkali a continué sur sa lancée en 2023, en réalisant une meilleure performance mondiale de la saison en 7:56.68 le 28 mai au meeting international Mohammed VI d'athlétisme, avant de remporter le 2 juillet le 3.000 m steeple aux meetings de Stockholm et de Silésie le 16 juillet comptant également pour la Ligue de diamant. ●



Un champion en or.

## Stress hydrique

## L'autoroute de l'eau enfin réalité...



Un ouvrage stratégique.

L'« autoroute de l'eau » est devenue opérationnelle avec l'arrivée des premières eaux de transfert du fleuve Sebou au Bouregreg. Le premier essai, qui a eu lieu lundi 28 août, est un succès, en présence d'une équipe d'ouvriers et d'ingénieurs ayant participé à ce chantier titanesque. Ce projet d'envergure permettra à terme d'approvisionner toute la région de Rabat et Casablanca et pallier le déficit en eau en attendant la construction des usines de dessalement. Pour le moment, il ne s'agit que d'un débit d'essai de 3m<sup>3</sup>/s avant la mise en service officielle. Piloté par le ministre de l'Équipement et de l'Eau, cet ouvrage de transfert d'eau a été rendu nécessaire par la pénurie d'eau susceptible de frapper Rabat et Casablanca et leurs régions et alimenter ainsi en eau potable une population estimée à près de 12 millions de personnes. L'Autoroute marocaine de l'eau est un projet de transport d'eau du nord du Maroc riche en barrages vers le sud sujet à un stress hydrique grandissant. Le projet consiste en l'érection d'un réseau de 500 km de canalisations souterraines et en surface visant à transférer 850 millions m<sup>3</sup> d'eau par an. Le coût du projet est estimé à 3,6 milliards de dollars, il vise dans un premier temps à assurer l'approvisionnement en eau de la ville de Marrakech en eau potable ainsi que pour l'agriculture. Notons que le projet a été essentiellement réalisé par des entreprises marocaines, en l'occurrence la Société générale des travaux du Maroc (SGTM), la Société nouvelle des conduites d'eau (SNCE), la Société de travaux agricoles marocains (STAM) et la Société maghrébine de génie civil et du conseil en ingénierie et développement, un bureau d'études relevant du ministère de l'Équipement. ●

## Balade tragique Crimes de haine en haute mer

Un grand scandale éclate le 29 août 2023. Des garde-côtes algériens exécutent deux vacanciers franco-marocains et en arrêtent un autre. Leur crime? S'être égarés à bord de leur jet-ski, alors que la nuit tombe dans les eaux algériennes.

Scandale. Indignation au Maroc et en France. On ne tue pas des touristes parce qu'ils se sont perdus en mer. On leur porte assistance, selon le droit international. Mais en Algérie, la haine viscérale du Maroc et de la France pousse les autorités locales à commettre l'indicible. Les victimes font partie d'un groupe de quatre touristes partis de la station balnéaire marocaine de Saïdia. Un troisième membre du groupe est arrêté par les garde-côtes. Ces derniers patrouillent à la frontière fermée entre les deux États. Un seul membre du groupe réussit à regagner les eaux marocaines sain et sauf. Mohamed Kissi, dont le frère Bilal a été tué, raconte : « Nous nous sommes perdus mais nous avons continué à avancer jusqu'à ce que nous nous retrouvions en Algérie ». Le groupe était à court de carburant, lorsqu'il a vu les garde-côtes approcher. « Nous avons su que nous étions en



Les obsèques de Bilal Kissi dans sa terre natale à Bni Drar à Nador.

Algérie parce qu'un canot pneumatique noir algérien s'est approché de nous, et ceux qui étaient à bord nous ont tiré dessus », se souvient-il, ajoutant : « Dieu merci, je n'ai pas été touché, mais ils ont tué mon frère et mon ami ». Mohamed Kissi a réfuté les affirmations, selon lesquelles le groupe aurait tenté de s'enfuir, lorsqu'ils ont été aperçus par les garde-côtes du pays ennemi, affirmant aux médias que son défunt frère avait tenté d'expliquer la situation aux autorités avant d'être abattu de sang-froid. Un crime. Après l'incident, Mohamed Kissi a expliqué, qu'il avait ensuite essayé de nager jusqu'à Saïdia, et qu'il avait été récupéré par la marine marocaine. Son cousin, l'acteur Abdelkarim Kissi, a demandé aux autorités marocaines de porter l'affaire devant les tribunaux internationaux. « Ils ont tué Bilal Kissi, mon petit cousin », écrit Abdelkarim Kissi sur les réseaux sociaux. « Son seul tort était d'avoir traversé les eaux territoriales algériennes. Il était en vacances avec ses amis ». Le corps de Abdelali Mchiouer, le deuxième homme tué, n'a été rendu que jeudi 21 décembre à sa famille par les autorités algériennes. Et ce au terme d'un forcing diplomatique intense, tandis que Smaïl Snabé, le jeune arrêté par les garde-côtes algériens, a été condamné à trois mois de prison ferme, peine confirmée en appel, pour « entrée illégale » sur le territoire algérien. Une peine qui sera alourdie en appel pour « délit de contrebande d'un véhicule » (le jet ski est la propriété de Mohamed Kissi) après sa condamnation en première instance à 6 mois de prison assortie d'une amende de 15 millions de dinars d'amende (100 000 euros). L'acharnement judiciaire est clair dans une affaire où l'erreur de navigation est pour le moins une circonstance atténuante. D'origine algérienne, la femme de Smaïl Snabé avait dû demander un passeport algérien pour pouvoir rendre visite à son mari. « On avait refusé ma demande de visa avec mes papiers français », confie-t-elle au journal le Monde. Partis pour prendre du bon temps (estival), leur virée tourne au drame, pris dans les vagues d'une haine aveugle et vindicative en raison de leurs nationalités, marocaine et française. ●



## Moudawana Le souverain appelle à une révision du code de la famille

Le roi Mohammed VI a adressé mardi 26 septembre 2023 une lettre au chef du gouvernement où il lui confie la charge de la révision du code de la Famille Moudawana, conformément à « la décision royale annoncée par SM le Roi dans le discours du Trône de l'année 2022 » qui traduit la Haute sollicitude que le Souverain ne cesse d'accorder à la promotion des questions de la femme et de la famille en général » Le communiqué du cabinet royal, insiste sur « le pilotage de la préparation de cette importante réforme, de manière collective et collégiale », un dossier confié « au ministère de la Justice, au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et à la présidence du ministère public et ce, au vu de la centralité des dimensions juridiques et judiciaires



Le souverain, premier défenseur des droits de la femme.

de cette question ». Le gouvernement s'est vu accorder un délai de pas plus de 6 mois pour finaliser ce chantier et soumettre à la haute appréciation royale « les propositions d'amendements qui vont émaner de ces larges consultations participatives ». La première réforme de la Moudawana sous le règne de Mohammed VI remonte à 2004 et elle le chantier de la révision était confiée à l'ex-leader de l'Istiqlal feu M'hamed Boucetta. ●

## Mondial 2030 Le grand rêve marocain devient réalité...

C'est pat un communiqué du cabinet royal rendu public dans l'après-midi du mercredi 4 octobre 2023 que la belle et bonne nouvelle que tout un pays attendait depuis longtemps fut annoncée: «Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a le grand plaisir d'annoncer au peuple marocain que le Comité exécutif de la FIFA vient de retenir à l'unanimité le dossier Maroc-Espagne-Portugal comme candidature unique pour l'organisation de la Coupe du Monde 2030 de football ». C'est en ces temps. Et qui a empli de joie et de fierté le peuple et son roi. Avec la décision du Comité exécutif de la Fédération Internationale de Football ( FIFA), le Maroc réalise un vieux rêve à force de détermination et de persévérance après avoir essuyé cinq échecs. Il faut dire que le royaume a appris de ses erreurs liées notamment à la faiblesse de ses dossiers techniques pour mettre toutes les chances de son côté en investissant



Le souverain recevant les Lions de l'Atlas lors de leur épopée au Mondial du Qatar.

dans des stades de qualité aux normes. L'expérience du Maroc en matière d'organisation des événements sportifs continentaux a aussi joué en sa faveur. Bingo! Cette fois est la bonne. Il faut reconnaître aussi que le ticket formé par le Maroc avec l'Espagne et le Portugal, deux pays européens amis et voisins qui entretiennent d'excellentes relations, est une idée géniale. Cette candidature tripartite, comme l'avait si bien souligné le souverain dans sa lettre l'annonçant «sera celle de la jonction entre l'Afrique et l'Europe, entre le nord et le sud de la Méditerranée, et entre les mondes africain, arabe et euro-méditerranéen». L'édition 2030 du mondial a toutefois la particularité de se dérouler sur trois continents et non pas sur deux (Europe et Afrique) comme prévu initialement. La FIFA a décidé de faire jouer les trois premiers matchs en Amérique Latine dont les pays ont soumissionné au mondial 2030. L'Uruguay, l'Argentine, le Chili et le Paraguay ont en effet présenté une candidature commune pour organiser toute la compétition en mettant en avant un atout symbolique : célébrer en terre américaine le centenaire du Mondial accueilli en 1930 par l'Uruguay. Une coupe du monde, trois continents! Une première qui fera certainement date ! ●

## Enseignement Crise sans précédent dans l'école publique



Quelque 8 millions d'élèves privés d'apprentissage.

Depuis le 5 octobre 2023, les élèves marocains du secteur public, estimés à quelque 8 millions, sont privés d'apprentissage. Motif : Une grève des enseignants qui protestent contre le nouveau statut des fonctionnaires de l'Éducation nationale qu'ils jugent très en deçà de leurs attentes et dont ils exigent le retrait pur et simple. Malgré des accords conclus par le gouvernement avec "les syndicats les plus représentatifs" du secteur sur le gel du statut de la discordance assorti d'une augmentation de salaire de 1500 DH, les grévistes, enrôlés sous la bannière de coordinations autonomisées, ont maintenu leur débrayage. Cette crise sans précédent dans les annales sur fond de bras de fer avec l'exécutif a provoqué le désarroi des parents dont les enfants sont pris en otage dans un dossier mal géré depuis le début par le ministère de tutelle dirigé par Chakib Benmoussa. Résultat: Un semestre blanc. Plus qu'un gâchis, une tragédie nationale. Reste à espérer un retour à la normale, aux classes, début 2024.... ●

## Assemblées annuelles, le Banque mondiale et le FMI Gages de confiance

Malgré le terrible séisme qui a frappé la région de Marrakech le 8 septembre, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont maintenu la tenue de leurs assemblées annuelles prévues depuis longtemps du 9 au 15 octobre dans la ville ocre (en octobre 2018, le Maroc a été officiellement désigné comme pays hôte).

M Décision d'importance appréciée à sa juste valeur par le Royaume et ses autorités qui y vu vu un gage de confiance dans le pays et en même temps un soutien qui lui a été témoigné suite à cette catastrophe naturelle. Ce n'est pas tous les jours que l'on peut être le hôte d'un tel événement d'envergure planétaire et recevoir le gotha mondial de la finance et du big business.

Organisées habituellement en octobre à Washington et, tous les trois ans, dans un autre pays membre, le choix du Maroc marque le retour de ces Assemblées Annuelles à l'Afrique après leur tenue pour la première fois à Nairobi au Kenya en 1973 et « affirme le positionnement du Maroc sur le continent africain et la région MENA ». Les Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI ce sont, au-delà du prestige de cette grand-messe, des dizaines de milliers de participants de haut rang ont les ministres de l'Economie et des Finances et les Gouverneurs de Banques Centrales des 189 pays membres ainsi que les représentants de la société civile, du secteur privé, des médias internationaux ainsi que du monde académique. Sans oublier des investisseurs potentiels de premier plan séduits par le potentiel du Maroc dans divers domaines. Percevant tout l'intérêt que le pays peut en tirer en termes de dividendes économiques, les ministres



Wali Bank-Al-Maghrib Abdellatif Jouahri avec la directrice générale du FMI Kristalina Georgieva.

marocains concernés par l'acte d'investir ont donc mis le paquet pour montrer les atouts d'un Royaume qui a changé d'échelle et entend désormais jouer dans la Cour des grands, selon le ministre du Commerce et de l'Industrie Ryad Mezzour. A cet effet, le site de Bab Ighli, où se sont déroulés les travaux des deux institutions de Bretton Woods, a abrité le Pavillon Maroc conçu comme une vitrine du pays où des milliers de visiteurs étrangers se sont pressés pour admirer les multiples facettes de la culture et du patrimoine immatériel national et prendre en même temps connaissance des multiples opportunités qu'il offre dans divers secteurs. Une occasion pour promouvoir le pays et ses atouts à l'international pour attirer davantage de touristes et d'investisseurs. En attendant la date de tous les défis : 2030 qui verra déferler sur le Maroc des millions de visiteurs dans le cadre de la coupe du monde co-organisée avec l'Espagne et le Portugal. ●

## COP 28 Le Maroc conforté dans les choix du Roi

Lors de la COP28 à Dubaï, aux Emirats arabes-unis ( 1er-13 décembre 2023), le Maroc a participé avec une délégation de très haut niveau, présidée par SAR la Princesse Lalla Hasnaa qui préside aux destinées de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement. A cette occasion, la princesse, connue pour son engagement fort pour la chose écologique, a donné lecture au discours de S.M le Roi Mohammed VI adressé au sommet mondial sur l'Action climatique organisé dans le cadre de cette édition de la Conférence des parties. Le souverain donne d'emblée le ton en plaidant pour des mesures prophylactiques courageuses pour juguler les effets désastreux du dérèglement climatique. « Les COP doivent, depuis ici et dès maintenant, sortir de la logique des "petits pas", qui la caractérise depuis trop longtemps. Cette approche empirique était – et Je le conçois – nécessaire lorsqu'il fallut convaincre de la pertinence de l'action climatique, voire de l'existence même du changement climatique. Mais, aujourd'hui, cette approche techniciste complexifie les termes d'engagement et réduit le défi climatique à un cercle d'initiés, là où il doit être un enjeu pour l'humanité ». En quelques phrases, le souverain dit la nécessité d'accélérer la cadence pour sauver une planète hautement menacée. Et le Roi Mohammed VI de rappeler les efforts soutenus du Maroc en matière de lutte contre le changement climatique : « L'implication effective du Royaume dans des initiatives régionales novatrices et fédératrices visant une meilleure adaptation de l'agriculture africaine, un renforcement de la soutenabilité, la stabilité et la sécurité dans le Continent et l'encouragement du leadership des jeunes africains pour le climat, reflètent l'adhésion multidimensionnelle et sans faille du Maroc aux efforts inlassables des pays africains frères ». Le fait que la COP 28 a acté, une première historique, une « transition hors des énergies fossiles », conforte le Maroc dans les choix visionnaires du Roi en faveur des énergies renouvelables et de la transition énergétique où le Royaume a pris une longueur d'avance. Un leadership qui place le Maroc aux avant-postes du combat contre l'effet de serre. ●



SAR la Princesse Lalla Hasnaa avec le président des Emirats arabes-unis Mohammed ben Zayed Al Nahyane et le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres.

## Le Maroc se dote d'une nouvelle charte de l'investissement

Le fait marquant institutionnel et économique de l'année c'est l'adoption mardi 18 octobre 2023 par la Chambre des représentants du projet de loi-cadre n°03-22 portant Charte de l'investissement. Cette loi majeure est venue concrétiser le plaidoyer royal lors de l'ouverture de la première session de la deuxième année législative de la 11ème législature en faveur de l'impulsion d'une nouvelle dynamique à l'investissement.

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Charte de l'investissement qui accorde une batterie de mesures incitatives notamment d'ordre financier, le gouvernement a annoncé avoir validé plus d'une trentaine de projets d'investissement. Pour un montant global de plus de 78,7 MMDH, avec à la clé la création de 30.686 emplois. Le gouvernement a également donné son feu vert pour quatre projets stratégiques dans le cadre de la nouvelle procédure prévue par la Charte, pour un investissement de l'ordre de 29,5 MMDH et 12.269 emplois en perspective. De même, six projets d'investissement ont pu obtenir le caractère stratégique. Ces investissements qui portent probablement sur les batteries électriques tablent sur une enveloppe de 133 MMDH et 125.000 emplois.

Le ministre délégué chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques Mohcine Jazouli a présidé mercredi 4 octobre 2023 la réunion de lancement de l'alignement stratégique des Centres Régionaux d'Investissement (CRI) sur son ministère, en présence des patrons des 12 CRI du pays.

Avec le changement de tutelle intervenu en mai dernier (fin de la tutelle du ministère de l'Intérieur), cette réunion marque le lancement du nouveau palier de la réforme des CRI, qui sont appelés, conformément aux hautes instructions royales, à chapeauter l'intégralité du processus d'investissement et à en accroître l'efficacité ainsi qu'à assurer de meilleurs services d'accompagnement au profit des porteurs de projets jusqu'à leur concrétisation finale. ●



Mohcine Jazouli, e l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques.

## Présentation devant le souverain de deux prototypes de voitures imaginées par deux jeunes marocains

### Le Maroc prend un nouveau virage



La voiture à hydrogène Namx.

Un modèle de voiture d'un constructeur 100% marocain et un prototype de véhicule à hydrogène ont fait l'objet d'une cérémonie de présentation lundi 15 mai au palais royal de Rabat. Décorés du Wissam Al Kafa Al Fikria en guise de reconnaissance de leur esprit créatif, les deux promoteurs de ces inventions, Nassim Belkhayat en sa qualité de président de la société Neo Motors et Faouzi Annajah fondateur franco-marocain du constructeur NamX ont présenté à S.M le Roi Mohammed VI les caractéristiques et les points forts de leurs engins. Deux projets se voulant novateurs et susceptibles d'enrichir le « made in Morocco » dans le secteur automobile. La voiture de Belkhayat est le produit d'un assemblage des composants automobiles fabriqués par les différents équipementiers installés au Maroc. La Neo c'est une opération ingénieuse d'intégration locale (un taux d'environ 60%) des différentes pièces automobiles sur une plateforme de hectares située à Aïn Daouda, dans la région de Rabat. Le prototype HUV (Hydrogen Utility Vehicle) du véhicule à hydrogène vert de la société NamX est tout aussi novateur et courageux. Côté ergonomie, le design est italien, le véhicule est séduisant. Silhouette pure et lignes musclés avec un air de voiture du futur s'inspirant des engins de science-fiction américains. Exposé lors du Mondial de l'automobile 2022 de Paris, le HUV est un SUV à hydrogène dont le réservoir principal est complété d'un rack de six capsules pour une autonomie totale qui atteint 800 kilomètres. Installés à l'arrière de l'auto, ces six réservoirs provisoires représentent une manière originale de faire le plein d'hydrogène. Sur le papier, le dispositif est intéressant. Mais encore faut-il disposer de l'infrastructure de recharge nécessaire. ●

## Blanchiment des capitaux

### Le Maroc sort officiellement de la liste grise

La Commission européenne a annoncé, mercredi, 17 mai 2023, le retrait du Maroc de la liste grise de l'Union européenne des pays soumis à surveillance en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. Cette décision tient compte des informations émises par le Groupe d'action financière (GAFI) et des modifications prévues lors de la dernière assemblée plénière du groupe en février 2023 au sein de la liste des « juridictions sous surveillance renforcée », « liste grise ». Le GAFI avait retiré le Maroc de la liste grise, suite à la mise en œuvre par le Royaume de son plan d'action convenu avec le groupe. Selon la Commission, grâce aux mesures prises pour mettre en œuvre le plan d'action convenu avec le Groupe d'action financière (GAFI), le Maroc a remédié aux lacunes de son système de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et ne constitue plus une menace pour la stabilité financière internationale dans le domaine du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. ●

Avec



# Ton téléphone devient ta carte bancaire

Désormais disponible  
sur tous les smartphones



Royaume du Maroc



## Plan D'Actions Stratégiques de l'Office des Changes 2022-2026

# UN AMBITIEUX PLAN QUINQUENNAL POUR UN NOUVEAU CAP STRATÉGIQUE

**En 2022, l'Office des Changes a mis en place une stratégie novatrice qui lui permet de repartir sur de nouvelles bases, adossées à des choix pertinents et visionnaires. Un nouveau Plan d'Actions Stratégiques (PAS) inspirera ses décisions et guidera ses actions pour mieux répondre aux impératifs d'un monde nouveau. Ambitieux et annonciateur d'une transformation en profondeur, le nouveau PAS assoit les fondements d'une administration efficace et performante, portée par un nouvel élan vers la performance et l'excellence.**

Face à un environnement en perpétuelle mutation et à des défis en constante évolution, l'Office des Changes se fixe un nouveau cap stratégique à l'horizon 2026 et s'engage à œuvrer pour apporter sa pleine contribution au développement économique du Royaume.

C'est en s'alignant sur les Hautes Orientations Royales, en prenant en compte les recommandations du Nouveau Modèle de Développement et en capitalisant sur les acquis engrangés au cours de la période allant de 2017 à 2021 que la vision stratégique de l'Office des Changes a été repensée, renouvelée et optimisée.

Porteur d'un nouveau souffle et d'une nouvelle dynamique, le Plan d'Actions Stratégiques 2022-2026 trace de nouvelles perspectives pour l'Office des Changes en intégrant un ensemble d'actions et de chantiers structurant qui visent à hisser sa performance à des niveaux supérieurs, à assimiler la dynamique de changement à l'œuvre dans le Royaume et à s'adapter aux changements intervenus à l'échelle mondiale.

### PAS 2017-2021 : un bilan riche, concret et tangible

Arrivé à son terme à la fin de l'année 2021, le PAS 2017 – 2021 était centré sur cinq principaux axes portant sur l'amélioration du service aux usagers, l'amélioration de l'efficacité et l'efficacité du contrôle de change, le renforcement de la digitalisation des processus, la promotion du développement institutionnel et l'amélioration de la communication externe.

Au cours des dernières années, l'Office des Changes a réussi, malgré un contexte mouvant et imprévisible, à décliner sa vision stratégique en actions concrètes et en résultats tangibles. Il a, ainsi, pu prouver sa résilience, son agilité, son adaptabilité et sa détermination à optimiser sa transition digitale.

Au rang des avancées emblématiques la dématérialisation. Figure en bonne place. L'Office des Changes a fait preuve d'innovation et d'inventivité en mettant en ligne des services électroniques personnalisés et performants et en perfectionnant les services à distance déjà opérationnels.

Parallèlement à la dématérialisation des processus et à l'enrichissement des services numériques, les actions menées par l'Office des Changes ont contribué à l'amélioration des relations avec les usagers, au renforcement des actions de communication, à l'optimisation du contrôle de change, au perfectionnement des outils de supervision et à l'amélioration de la qualité des productions statistiques. Ces performances ont démontré la pertinence des actions menées, confirmé l'efficacité des choix stratégiques adoptés et renforcé la vocation fondatrice d'une administration performante, profondément ancrée dans son environnement et résolument déterminée à contribuer à la construction du Maroc de demain.

### Démarche adoptée : un nouveau référentiel et une nouvelle approche

Acteur incontournable de la sphère économique et financière du Royaume, l'Office des Changes a accordé une place de choix à l'opérationnalisation du Nouveau Modèle de Développement par la planification d'une nouvelle génération de projets et de réformes intégrés.

L'Office des Changes s'est, ainsi, référé aux recommandations du Nouveau Modèle de Développement afin d'amorcer la dynamique de changement préconisée par la nouvelle vision pour le développement du pays en procédant à un renouvellement en profondeur de sa vision stratégique, dans ses teneurs et ses orientations, en accordant une priorité toute particulière à la qualité de ses services, en privilégiant le recours massif au numérique et en prônant une régulation avisée des opérations de Change. Et afin de donner cohérence, homogénéité et efficacité à son action pour les années à venir, l'Office des Changes a initié les travaux d'élaboration de son plan d'Actions Stratégique selon une approche

participative qui a marqué l'ensemble des étapes de sa préparation, allant du diagnostic jusqu'à la phase d'identification des chantiers et des projets.

En outre, la définition des axes et des objectifs du nouveau PAS a, également, capitalisé sur les acquis et les enseignements d'un bilan objectif du plan précédent et tient compte de l'évolution du contexte national et international.

### PAS 2022-2026 : des axes stratégiques porteurs d'un véritable élan de changement

Puisant son essence dans l'intelligence collective, la nouvelle vision stratégique de l'Office des Changes est l'aboutissement d'une réflexion prospective et d'un large processus participatif d'écoute, de débat et de concertation. Reflet d'une volonté de renouveau, le PAS 2022-2026 affirme une ambition claire pour l'Office des Changes: "Être une administration moderne au service de l'économie nationale et de l'utilisateur".

Conçue autour de cinq objectifs stratégiques, la nouvelle stratégie intègre un ensemble d'actions et de chantiers structurant visant l'amélioration du climat des affaires, le parachèvement du processus de digitalisation, le renforcement du positionnement de l'Office des Changes en tant que référence nationale et internationale en matière de production statistique, l'amélioration de la relation usager et l'instauration d'une culture de performance collective.

En matière d'amélioration du climat des affaires, l'Office des Changes s'engage à améliorer la clarté et la lisibilité de la réglementation des changes. Il œuvrera, également, à perfectionner l'efficacité et l'efficacité du contrôle des opérations de change, à renforcer le dispositif de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du terrorisme (LBC-FT), à assurer avec rigueur une veille et un suivi des innovations financières et à développer des partenariats avec les institutionnels et les associations professionnelles.

Et dans le cadre du parachèvement du processus de digitalisation, il sera procédé à l'élargissement de la **couverture SI** pour cerner la totalité de la chaîne de valeur de l'Office des Changes et à l'optimisation de l'échange de données informatisé (EDI) avec les principaux partenaires institutionnels.

Dans le même sens, toute la priorité sera accordée à l'extension de l'utilisation des plateformes Télé-Déclaration et Télé-Services et à la sécurisation de notre patrimoine informationnel. Quant à sa mission statistique, l'Office des Changes s'emploiera à renforcer son positionnement en tant que référence nationale et internationale en matière d'établissement des statistiques des échanges extérieurs. Il procédera, ainsi, à la consolidation de sa conformité aux normes internationales, au renforcement du recours aux nouvelles technologies et à la consolidation de ses relations de coopération avec les partenaires institutionnels. Ces actions s'assignent pour objectif l'amélioration de la qualité et de la fiabilité des données produites pour mieux éclairer la prise de décision.

En outre, un intérêt particulier sera accordé à la relation avec les usagers. L'objectif étant de mettre à la disposition des usagers des prestations de qualité ainsi qu'une information fiable et en temps opportun. L'Office des Changes s'engage, ainsi, à renforcer son positionnement en tant qu'administration de facilitation et d'écoute et à consolider la relation de confiance avec les usagers en répondant à leurs attentes et en leur fournissant formation et accompagnement dans la mise en œuvre des nouvelles dispositions de la réglementation des changes.

La nouvelle stratégie accorde une place de choix aux Marocains du Monde. En droite ligne de la Haute sollicitude dont SM le Roi Mohammed VI entoure les Marocains Résidents à l'Étranger, l'Office des Changes s'engage à réserver un traitement personnalisé aux MRE afin de mobiliser leur potentiel considérable en tant qu'acteur à part entière dans le développement du Royaume.

L'amélioration de la gouvernance et la valorisation du capital humain figurent en bonne place dans cette stratégie. L'Office des Changes veillera, ainsi, à instaurer une culture de performance collective à travers le renforcement de la bonne gouvernance, le développement de la dimension éthique et le respect de la déontologie, la valorisation du capital humain et le développement de l'action sociale. Traçant les contours d'un nouveau cadre de travail harmonisé et consolidant les orientations et principes à valoriser, le nouveau PAS assoit les fondements d'une administration agile, proactive et innovante et tend vers une nouvelle approche d'accompagnement des usagers, basée sur l'écoute et la célérité dans le traitement de leurs requêtes.

## Ils nous ont quittés en 2023

Le secteur  
des  
médias

### Abdallah El Amrani, le 26 mars

Abdallah El Amrani, fondateur des hebdomadaires «Al Massir» et «La Vérité», est décédé dimanche 26 mars à Rabat à l'âge de 75 ans. Après des études à Tunis, le défunt regagne le bercail pour se lancer en 1975 dans le journalisme dont il en deviendra l'une des figures emblématiques. Il fait ses premières armes dans le métier à la MAP comme directeur régional de son bureau à Casablanca avant de décider de s'installer pour son propre compte en créant sa propre entreprise de communication.

Homme chaleureux et disponible pour les autres, le regretté a remporté en 2014 le Grand Prix national de la presse au Maroc. Il est l'auteur du roman intitulé «L'homme qui tua la lune».



n'était pas facile à cause des droits d'auteur, une époque marquée aussi par le démarrage encore timide des fameuses antennes paraboliques qui permettaient de capter les programmes de certaines chaînes françaises.

### Mohamed Chraïbi, le 15 juillet

La famille de la presse nationale a perdu aussi l'une de ses figures emblématiques. Il s'agit de Mohamed Chraïbi, décédé le 15 juillet à Casablanca. Journaliste de la première heure, le défunt a exercé pendant plus d'une décennie à la RTM qu'il a intégré dans les années 60 et où il présentait le bulletin d'information sportif. Il change ensuite de trajectoire professionnelle et rejoint OCP où il s'occupe des relations publiques du groupe. Travailleur et ambitieux, il se lance dans la mise en relations d'affaires et officie dans ce cadre comme délégué général pour le compte de l'industrie étatique espagnole au Maroc et dans certains pays africains et arabes.

D'un naturel discret et bonhomme, feu Mohamed Chraïbi, s'installe à partir de 1997 au Canada en vue de faire connaître le Maroc en particulier et l'Afrique en général aux investisseurs nord-américains. Avec ce grand sourire qui éclaire toujours son visage, le défunt, qui était consul honoraire du Sénégal, a maintenu jusqu'au bout le contact avec son pays natal auquel il a rendu d'innombrables services.



### Khalil Hachimi Idrissi, le 8 avril



La presse nationale a perdu sa figure de proue, un esprit libre et brillant, qui a réservé sa belle plume aux grands combats du pays et à la défense de ses valeurs.

Khalil Hachimi Idrissi est décédé, samedi 8 avril 2023. Il était âgé de 67 ans. KHI, pour les intimes, est parti un peu tôt, emporté par la maladie contre laquelle il a lutté jusqu'au bout, tout en s'accrochant avec le peu de force qui lui restait à une possible rémission. Mais Dieu dont la volonté est imparable l'a rappelé à lui. C'est dans une ambiance empreinte

de vive émotion et de recueillement que se sont déroulées les funérailles du défunt dimanche 9 avril au cimetière Chouhada à Rabat. Journalistes, hommes politiques, artistes, écrivains, ministres... Ils sont tous venus en amis éplorés par son décès pour partager leur deuil avec les membres de sa famille et lui rendre un dernier hommage. Homme des médias de valeur doublé d'un intellectuel brillant et engagé, patriote jusqu'au bout des ongles, le défunt a été chroniqueur, grand reporter puis Rédacteur en chef dans les années 90 de l'hebdomadaire "Maroc Hebdo international" avant de créer, en l'an 2000, "Aujourd'hui Le Maroc", un quotidien francophone généraliste. En 2011, il a été nommé par SM le Roi Mohammed VI, directeur général de la MAP qui sous-direction a connu une évolution remarquable en devenant un pôle public d'informations multicanal. Nous nous remémorons, avec beaucoup d'estime, les grandes qualités humaines du défunt, sa compétence professionnelle avérée, son intégrité, son engagement et son abnégation dans l'exercice de ses fonctions en tant qu'écrivain, responsable médiatique et directeur général de l'Agence Maghreb Arabe Presse, outre son dévouement et sa sincérité dans la défense des constantes et des valeurs sacrées de la Nation et son ferme attachement au glorieux Trône Alaouite", a écrit le Roi Mohammed VI dans son message de condoléances et de compassion aux membres de la famille de feu Khalil Hachimi Idrissi.

### Omar Salim, le 17 juillet



Le secteur des médias a perdu une de ses grandes figures avec la disparition lundi 17 juillet de Omar Salim suite à un choc cardiaque. Il était âgé de 69 ans.

Les enfants et les proches, les amis et les confrères étaient tous là mardi 18 juillet pour accompagner le défunt à sa dernière demeure au cimetière des Chouhada à Casablanca dans une ambiance empreinte d'émotion et de recueillement. Figure emblématique du paysage audiovisuel national, Omar Salim était une belle voix médiatique qui portait

nonobstant son caractère fluette. Une voix qui marqua plusieurs générations d'auditeurs et de téléspectateurs et qui a fait les beaux jours de Média1 et de la chaîne de télévision 2M dont il était tour à tour le présentateur-vedette des bulletins d'information. Homme des médias accompli comme on en fait plus, esprit fin féru des jeux de mots et traits d'esprit, ce natif de Casablanca dénotait dans le paysage par son profil atypique.

Ce fut, paix à son âme, un homme de lecture et culture, un grand ami des artistes. Ssi Omar était la gentillesse incarnée, volontiers partageur, enjoué, badin, un bon vivant, qui croquait la vie à pleines dents. Sa disparition, qui a plongé ceux qui appréciaient l'homme des médias et l'homme tout court, est une énorme perte pour la presse nationale.

### Brahim Salaki, le 23 avril

La presse nationale est de nouveau en deuil. Brahim Salaki, journaliste-animateur de 2M, est décédé, dimanche 23 avril 2023, suite à une longue lutte contre la maladie. Il était âgé de 64 ans. Grand cinéphile, excellent francophone et figure télévisuelle de la première heure de 2M, le défunt avait une voix grave et distinguée. Il partageait avec le public des films-cultes dans des émissions comme « Cénithème » ou « Cines-tar ». Feu Salaki avait réussi avec son style chaleureux et convivial à installer des rendez-vous hebdomadaires et mensuels avec ses programmes très attendus par les téléspectateurs. C'était à une époque, les début des années 90, où l'accès aux grands films du 7ème art



### Malika Meliani, le 4 août

La journaliste et animatrice de radio, Malika Meliani, connue sous le nom de « Sayyida Layla » est décédée, vendredi 4 août à Rabat.

Elle était âgée de 84 ans. Avec cette disparition, le paysage médiatique national perd une de ses figures emblématiques qui a marqué de son talent la radio nationale. Femme discrète et chaleureuse, elle a animé pendant de longues années des émissions à caractère social, notamment son programme intitulé « J'ai un problème » qui a forgé sa réputation auprès d'un large public d'auditeurs. Malika Meliani fait partie des journalistes radio de la première heure et des premières recrues de la radio et télévision marocaine (RTM) qu'elle a rejoint



en 1958. Elle fut, paix à son âme, une véritable passionnée qui se donnait à fond pour son métier qu'elle considérait comme un sacerdoce.

## Abdelkarim Chankou, le 12 octobre

Le Canard Libéré a perdu un pilier de sa rédaction, Abdelkarim Chankou, frère aîné de son fondateur. Il nous a quittés, à l'âge de 60 ans, jeudi 12 octobre 2023, suite à une maladie foudroyante, aussi discrètement qu'il exerça son métier depuis qu'il y débarqua en 1994.



Études inachevées en pharmacie à Dijon en France, puis un master en histoire de l'art à Paris. Rien pourtant dans son parcours académique ne prédestinait le défunt à faire carrière dans la presse. Cet esprit scientifique, titulaire d'un bac expérimental obtenu au début des années 90,

avait une grande passion pour l'écriture adossée à une bonne culture générale et une connaissance approfondie de l'art et de l'histoire.

Feu Abdelkarim Chankou démarre au groupe Maroc Soir avant de rejoindre la rédaction de Libération. Fort d'une bonne expérience dans les médias, ce grand bossueur, rigoureux et consciencieux, intègre en 1999 le magazine culturel Medina d'expression française qui venait de voir le jour. Dans cette revue qui cesse de paraître en 2009, il donne la pleine mesure de sa maîtrise des questions de patrimoine et de culture qui contribue grandement à la richesse de son contenu. Au Canard Libéré qu'il intègre au début de 2000, il s'occupait de diverses tâches dont la rédaction des brèves de la rubrique « Côté Basse-Cour » et les pages culture et monde. Avec son sens de l'humour et sa bonhomie remarquable, il manque déjà terriblement à la rédaction du palmipède qui a perdu un parangon d'efficacité et de discrétion.

## Mohamed Bendaddouch, le 20 novembre



Le monde médiatique national a perdu l'une de ses figures pionnières qui en a marqué l'histoire : Mohamed Bendaddouch, célèbre journaliste de la radio nationale. Il est décédé ce lundi, 20 novembre 2023, à Rabat à l'âge de 94 ans. Né à Tlemcen en Algérie en 1929, il fait ses classes à l'Université Qaraouiyyine de Fès avant de faire son entrée à la radio nationale en 1952. Pionnier parmi les pionniers des ondes radiophoniques, apprécié pour sa rigueur professionnelle et son sens du devoir, il a grimpé les

échelons du métier pour devenir directeur de la station entre 1974 et 1986. Sans jamais se départir de sa bonhomie et de sa modestie qui lui valurent l'estime de ses confrères. Témoin privilégié de l'histoire du Maroc moderne dont il a couvert les événements saillants, notamment les négociations de Madrid mettant fin à la colonisation espagnole du Sahara marocain, la conférence de Casablanca de 1961 qui a donné naissance à l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Un vibrant hommage lui avait été rendu, le 11 avril dernier, par la direction de la SNRT, notamment son PDG, Fayçal Laaraichi, en guise de remerciement à son apport et son investissement dans le circuit de la transmission d'expériences aux différentes générations de professionnels de la radio et de la télévision. Dans un message de condoléances et de compassion à la famille du défunt, le Roi Mohammed VI a mis en exergue

« ses nobles qualités humaines, son esprit sincère de patriotisme et sa dévotion constante aux principes de la déontologie professionnelle » tout au long d'une carrière « riche en réalisations, ce qui lui a valu respect et estime de la part des différents acteurs médiatiques ».

## Abdellatif Jebrou, le 28 novembre

La presse nationale est de nouveau en deuil. Ce mardi 28 novembre 2023, elle a perdu l'un de ses doyens, Abdellatif Jebrou, décédé à l'âge de 84 ans.

Ce natif de Rabat, qui a accompli ses études aux écoles Mohammed V et au lycée Moulay Youssef de la capitale, a fait ses premières armes dans la rédaction de Attahrir, organe officiel du parti de l'Union nationale des forces populaires (UNFP), dont le défunt devient membre et historien. Avec sa disparition, le Maroc perd un témoin privilégié de l'histoire contemporaine du royaume dont il a vécu en étant aux premières loges les principales étapes.

Auteur de plusieurs ouvrages et biographies, dont celles de Mehdi Ben Barka et d'Abderrahim Bouabid, qu'il avait personnellement côtoyés au sein de l'UNFP puis de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), celui était membre de l'Union des écrivains du Maroc a travaillé ensuite pour plusieurs journaux, notamment «AT-Tahrir», «Al-Ahdaf», «Al-Moharrir» et «Alahdat Almaghribia». ●



## Les figures du monde de l'édition qui nous ont quittés

### Abdelkader Retnani, le 14 novembre

Le monde de l'édition marocaine est en deuil. Dans la nuit du lundi 13 au mardi 14 novembre 2023, il perd l'une de ses figures emblématiques : Abdelkader Retnani. Il avait 78 ans.

Né le 31 juillet 1945 à Casablanca, le défunt, qui a succombé suite à une longue maladie, embarrasse le métier de l'édition dans les années 80 après avoir suivi une formation en agronomie en France. Sa maison d'édition, La Croisée des chemins, s'impose comme une adresse incontournable avec une notoriété qui va au-delà des frontières nationales. A son actif, plus de 600 livres, 1.800.000 exemplaires, dont plus de 1.500.000 vendus, en majorité en langue française, répartis entre essais, romans, histoire et beaux livres. Président fondateur de l'Association marocaine des professionnels du livre (AMPL), le défunt était un passionné fêru de culture qui a consacré l'essentiel de sa vie à la promotion du livre au Maroc, persuadé que la clé du savoir réside dans la lecture.

Dans une autre vie, feu Retnani était dirigeant sportif. Ancien président du RAJA de Casablanca et fondateur de la section natation du club. Avec le club de football, il décroche son premier titre de champion du Maroc en 1988 et sa première ligue des champions africaine une année plus tard.

Figure très respectée pour ses engagements citoyens, feu Retnani laisse le souvenir d'un homme qui marque son temps par ses activités hautement utiles.



### Droits de l'homme

### Ahmed Herzenni, le 13 novembre



L'ambassadeur itinérant et ancien président du Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH), Ahmed Herzenni s'est éteint, lundi 13 novembre à Rabat des suites d'une longue maladie.

Titulaire d'un doctorat en sociologie et en anthropologie de l'université du Kentucky (Lexington) aux États-Unis en 1994, ce militant des droits de l'homme, natif de Guercif en 1948, a occupé plusieurs fonctions dont celle de président du Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH) entre 2007 et mars 2011, date à laquelle cette Institution

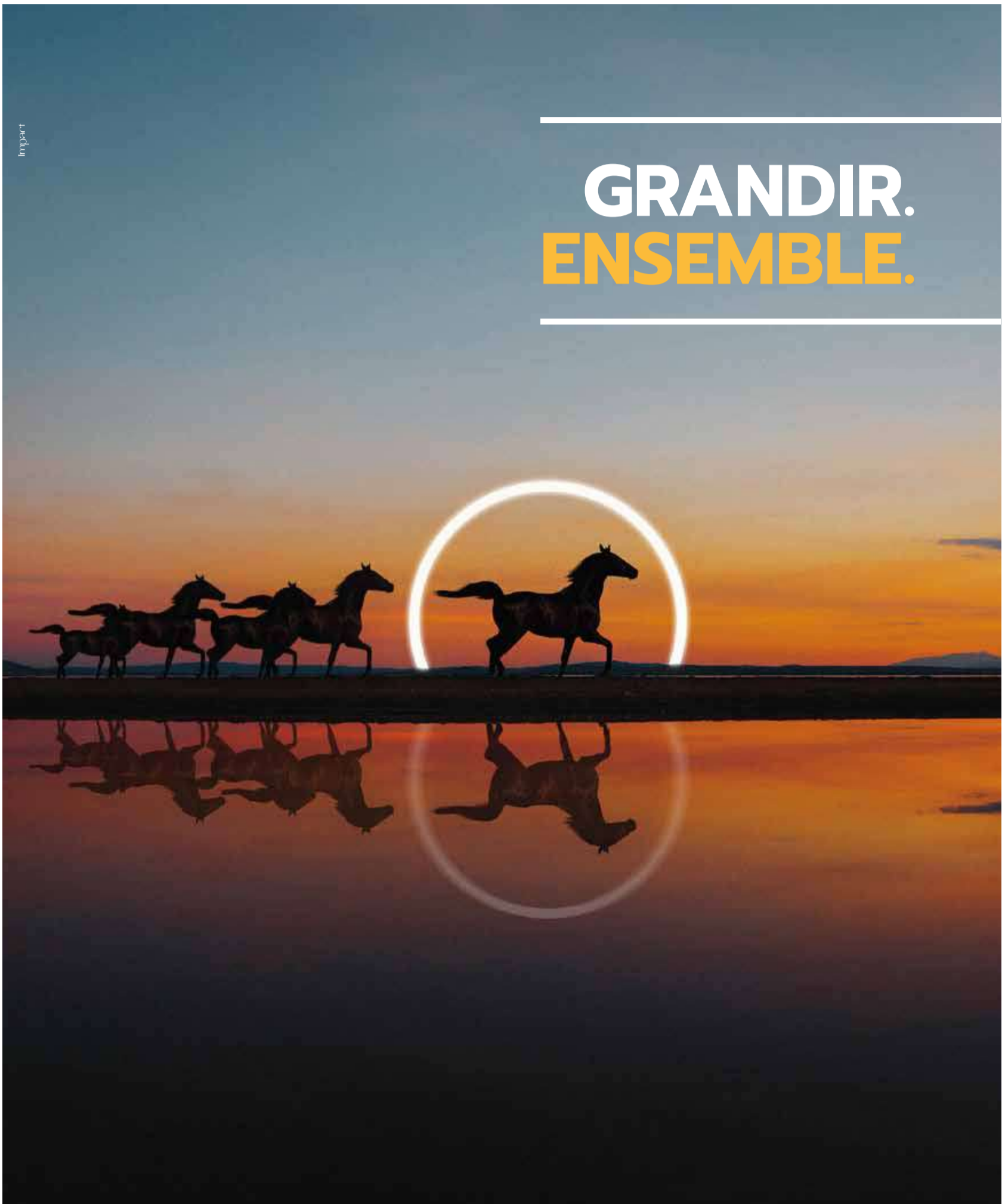
est remplacée par le Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH).

Ancien détenu politique, cette figure de la gauche marocaine a démarré sa vie professionnelle comme enseignant au collège (1971-1986) avant d'intégrer en tant que chercheur l'Institut national de recherche agronomique de Settat (1986-1995) et de Rabat et Settat (1997-2006), puis en tant que professeur à l'université Al Akhawayne (1995-1996).

Auteur de plusieurs articles et ouvrages, feu Ahmed Herzenni avait été nommé par le Roi Mohammed VI, en novembre 2006, secrétaire général du Conseil supérieur de l'Enseignement. ●



**GRANDIR.  
ENSEMBLE.**



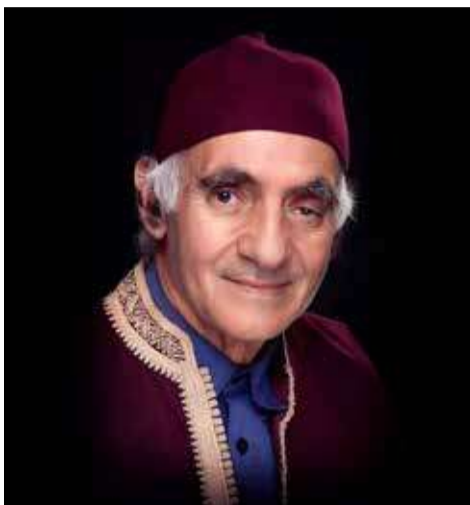
Impact



SUIVEZ-NOUS

## Ils nous ont quittés en 2023

### Abderrahim Tounsi, le 2 janvier



Abderrahim Tounsi, figure marocaine de l'humour, est mort dans la nuit de dimanche à lundi 2 janvier à son domicile de Casablanca, à l'âge de 86 ans, des suites d'une longue maladie.

Né en 1936 à Casablanca, Abderrahim Tounsi a connu le succès dans les années 1960 en créant le personnage d'Abderrauof, dont il deviendra indissociable. Ce fut un personnage hilarant et niais, devenu si populaire qu'il a traversé les générations. Abderrauof, qui a fait rire les petits comme les grands, était un personnage unique caractérisé par son style bouffon spontané, sa voix nasillarde, sa chéchia rouge, son jabador et son seroual colorés. La carrière artistique du défunt est très riche : des centaines de sketches, d'innombrables

passages à la télévision et deux œuvres cinématographiques, Majid (2011) et Ammi (2016).

Bladi» ou encore le film « Number One», la défunte était également connue pour ses œuvres théâtrales distinguées et ses rôles de comédienne sur scène.

### Mohamed El Ghaoui, le 4 février

Le grand musicien marocain Mohamed El Ghaoui est décédé ce samedi 4 février à Rabat à l'âge de 67 ans, des suites des complications d'une hémorragie cérébrale dont il a été victime fin décembre 2022.

Né à Salé en 1956, Mohamed El Ghaoui a été, aux côtés de son frère Abdelali El Ghaoui, l'une des grandes figures de la chanson marocaine. Il fait ses premiers dans le monde de la musique dès l'âge de 7 ans, avant d'intégrer "Mawahib", célèbre émission de découverte de talents, animée par le grand compositeur, parolier et pianiste, feu Abdenabi Jirari,



### Karim Bennani, le 2 janvier



Le monde des arts plastiques a perdu l'un de ses grands noms avec la disparition mardi 2 janvier Karim Bennani, qui s'est éteint à l'âge de 87 ans.

Le défunt, natif de Fès en 1936, est une figure de proue de la peinture moderne et contemporaine. Il a été l'un des fondateurs de l'association marocaine des arts plastiques (AMAP), dont il a assumé la présidence pendant plus de vingt ans. Feu Karim Bennani est aussi connu pour son expression plastique dépouillée et totalement abstraite, toute en courbes dans un chromatisme intense ou dans un monochromatisme. Il compte à son actif quelque 2.000 œuvres d'art, peintures et sculptures confondues.

### Ahmed Jaouad, le 2 avril

Quand les artistes marocains ne meurent pas dans la misère et l'oubli, ils se suicident par désespoir ! C'est le drame que s'est infligé Ahmed Jaouad déclaré mort dimanche 2 avril au CHU Ibn Sina de Rabat des suites de ses brûlures. Le dramaturge s'était immolé par le feu, lundi 27 mars, soit le jour de la célébration de la journée mondiale du théâtre, aux abords d'un bâtiment du ministère de la Culture. Une tragédie qui a mis le milieu artistique national en émoi en donnant lieu à des spéculations sur les raisons de son geste désespéré. Le défunt souffrait de marginalisation et voulait par son acte ultime dénoncer «l'exclusion» dont il a été victime, et «l'ingratitude» envers son rôle et sa contribution comme amateur du "club de la famille" au sein du Théâtre Mohammed V. Aussitôt après le drame, le ministère de la Culture et de la Communication s'est empressé de rendre public un communiqué de justification où il a expliqué sans citer le nom du défunt que «ce fonctionnaire contractuel au théâtre Mohammed V de Rabat à la retraite depuis octobre 2021 bénéficie de tous les droits qui lui sont garantis par la loi».



### Khadija Assad, le 25 janvier



La grande actrice Khadija Assad a rendu l'âme mercredi 25 janvier soir à l'âge de 71 ans, des suites d'une longue maladie.

La scène artistique marocaine perd ainsi l'une de ses icônes adulées. Considérée comme l'une des actrices marocaines les plus emblématiques, l'annonce de son décès a provoqué des sentiments de tristesse et de chagrin chez les Marocains, tellement la défunte a conquis le public durant des décennies grâce à ses œuvres et ses contributions au théâtre, au cinéma et à la télévision.

Feu Khadija Assad a joué au côté de son regretté époux Aziz Saadallah, avec qui elle a formé un duo artistique pionnier pendant plus de trente ans, différents rôles dans de nombreuses œuvres qui ont enrichi le répertoire artistique

national. Ils ont aussi coopéré tout au long de leur parcours artistique dans de nombreux domaines, tels que l'écriture, la production et la réalisation.

Les deux défunts, l'un des plus célèbres couples artistiques au Maroc, ont reçu plusieurs hommages à l'occasion de nombreux festivals et événements artistiques. Célèbre pour ses rôles dans différentes productions cinématographiques et télévisuelles, notamment dans la sitcom « Lalla Fatima », la série « Bent

### Imane Bahiji, le 17 octobre

Imane Bahiji, alias, Cheikha Tsunami, est morte dans des conditions mystérieuses mardi 17 octobre 2023 à Rabat, à l'âge de 45 ans. Cette native de Marrakech s'est fait remarquer en chantant dans les mariages et dans diverses cérémonies. Mais sa carrière prend son envol lorsqu'elle se produit aux côtés des stars du Chaâbi, Oulad El Bouazaoui et Stati. La force de sa voix et sa prestance sur scène ont été très appréciées.●





## Ils nous ont quittés en 2023

Figures  
politiques et  
sécuritaires

### Abdelouahed Radi, le 26 mars



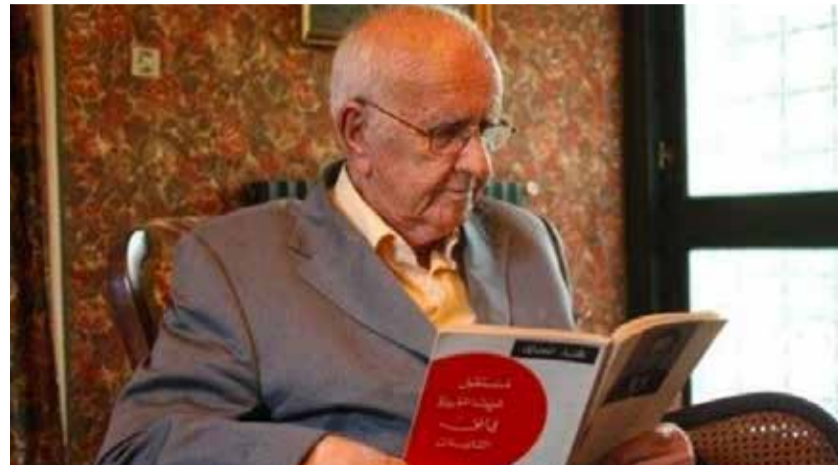
Le doyen des parlementaires marocains - il siégea à la Chambre des représentants depuis 1963 en se faisant élire dans son fief d'El Ksiba à Sidi Slimane - est décédé dimanche 26 mars, à l'âge de 88 ans, dans une clinique parisienne où il était sous surveillance médicale. Les funérailles de celui qui était le doyen des parlementaires marocains ont eu lieu mardi 28 mars au cimetière Chouhada à Rabat, en présence de S.A.R. le Prince Héritier Moulay El Hassan et de S.A.R. le Prince Moulay Rachid. Faisant partie des fondateurs en 1959 de l'UNFP (devenu USFP suite d'une scission d'avec l'Istiqlal), le défunt a été élu en 2008 Premier secrétaire du parti et porté au perchoir lors des législatures de 1997-2002, 2002-2007 et 2010-2011. Originaire d'El Gharb, ce natif de Salé en 1935 a assumé des fonctions gouvernementales, comme ministre chargé de la Coopération en 1983 et puis comme ministre de la Justice en 2007. Ce psychologue de formation était un homme de consensus apprécié pour sa positions empreintes de modération et de sagesse, aux antipodes de certains de ses compagnons comme feu Fkih Basri partisans de la radicalité et de la confrontation avec le pouvoir. Homme du sérail, ce fin politique d'un naturel discret et bonhomme était un interlocuteur privilégié du palais sous le régime de feu Hassan II. M. Radi a été un témoin privilégié de tous les combats pour les libertés et la démocratisation du pays. Le défunt a publié ses mémoires en arabe intitulées, «Le Maroc que j'ai vécu» qu'il a présentées en février 2017 en marge du 23ème salon international du livre et de l'édition (Siel).

### Khalid Naciri, le 5 avril



Figure emblématique du PPS, Khalid Naciri est décédé le 5 avril 2023 à Rabat. Ce fut un vrai gentleman politique apprécié pour son sens du consensus et ses positions modérées. Le défunt a été ministre de la Communication, entre 2007 et 2012, puis directeur de l'Institut Supérieur de l'Administration entre 1996 et 2013, avant d'être nommé ambassadeur du Maroc en Jordanie du 20 août 2018 jusqu'à son décès. Né en mars 1946 à Casablanca, il montre un intérêt particulier pour la politique. En 1967, il rejoint les rangs de l'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM) (UNEM) en même temps que la section de Casablanca du parti communiste marocain fondé par feu Ali Yata. Membre depuis 1975 de son comité avant d'accéder au bureau politique en 1995, le défunt était titulaire d'une licence en droit obtenue en 1969 à la faculté de droit de Casablanca puis en 1970 d'un diplôme d'études supérieures en sciences politiques à la faculté de droit de Rabat, il exerce comme avocat au barreau de Casablanca de 1970 à 1973, puis de 1986 à 1996.

### Mohamed Lahbabi, le 2 juin



Mohamed Lahbabi, une des figures historiques de l'USFP, est mort mardi 2 juin à Rabat à l'âge de 99 ans, des suites d'une longue maladie. Né en 1924 à Fès, Mohamed Lahbabi qui a poursuivi des études supérieures à Paris en droit et sciences politiques à Paris, a été de tous les combats socialistes marocains. Apprécié pour son franc parler et sa sincérité, le défunt fait partie du noyau dur ayant créé de l'Union Nationale des Forces Populaires (UNFP) en 1959, avant de figurer au début des années 70 parmi les fondateurs de l'USFP aux côtés notamment de Abderrahim Bouabid et Mohamed El Yazghi...

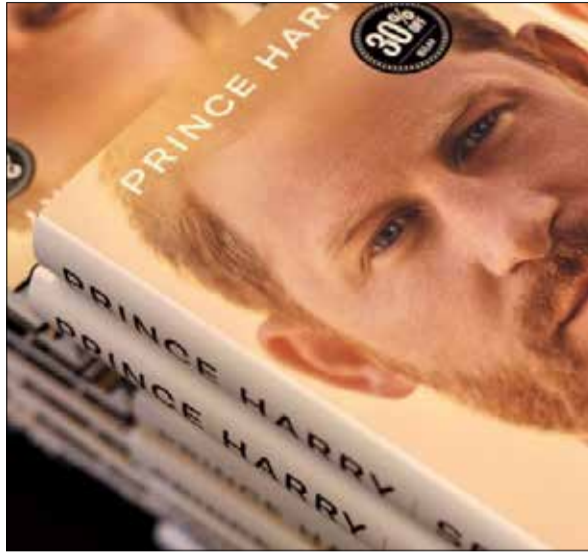
### Hamidou Laanigri, le 10 septembre



C'est par l'un de ses amis, qui l'a annoncé sur son compte facebook, qu'a été apprise la nouvelle du décès du général de division Hamidou Laanigri intervenue dimanche 10 septembre, à Rabat. Il était âgé de 84 ans. Un accident de voiture survenu en 2011 a affecté sa santé qui a décliné progressivement. Celui qui a démarré sa carrière dans la gendarmerie marocaine en 1956 fait partie des grandes figures qui ont marqué de leurs empreintes l'appareil sécuritaire national. Lauréat de l'école de guerre de Saint-Cyr en France, cet homme de valeur, sur les plans à la fois professionnel et humain, collectionne les faits d'armes. En 1977, ce natif de Meknès dirige le contingent militaire dépêché au Zaïre pour défendre le régime de l'ex-président défunt Mobutu Sese Seko contre l'invasion de la province zaïroise, le Katanga, par des « Gendarmes katangais » depuis leurs bases en Angola voisine. De retour de son équipée africaine couronnée de succès, le roi défunt Hassan II le dépêche en 1979 auprès du président des Émirats-arabes unis Feu Zayed Ben Soltane Al Nahyane. Avec comme mission de contribuer en tant qu'instructeur à la mise sur pied et à la formation des services de sécurité de ce pays ami. Mission spéciale accomplie en 1989. Le général de division revient au Maroc et intègre la DGED (services extérieurs) où il occupait un poste de haute importance. Après l'avènement de S.M le Roi Mohammed VI en 1999, il est nommé à la tête de la DST en lieu et place de Driss Basri, entré déjà en disgrâce. Dans cette fonction stratégique et sensible, le général Laanigri donne la pleine mesure de son talent notamment dans le démantèlement de plusieurs réseaux islamistes radicaux. En 2003, il est appelé à prendre la tête de la sûreté nationale avant de se voir confier le poste d'Inspecteur Général des Forces Auxiliaires. Dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt, le Roi Mohammed VI évoque le patriotisme, la discipline, le dévouement et le sens du devoir de feu Laanigri envers la nation, tout en soulignant son engagement indéfectible envers les valeurs nationales et le Trône alaouite. ●

**Mardi 10 janvier Le livre qui ébranle la famille royale britannique**

Le mardi 10 janvier, le livre tant attendu du prince Harry, intitulé « Le suppléant » a été dévoilé au grand public. Après un documentaire sur Netflix, le benjamin de la famille royale britannique s'est livré à cœur ouvert sur sa vie, faisant des révélations et évoquant les différentes polémiques qui le visaient depuis de nombreuses années. Le livre qui secoue les Royals» (Daily Mirror), « La monarchie britannique confrontée à sa pire crise depuis trente ans » (Independent), « Harry dévoile ses secrets dans ses Mémoires dévastatrices » (Times) « Réconciliation ? Mais tu as vendu ton âme au diable, Harry » (Daily Express)... Comme en témoignent les manchettes de la presse britannique, avant même leur sortie officielle, les Mémoires du prince Harry ont provoqué une grosse polémique au Royaume-Uni. Sans filtre, l'ouvrage est un brûlot contre son frère William et son épouse Kate ainsi que sa belle-mère, la reine consort Camilla. Le cadet du roi d'Angleterre est un homme en colère. Ce livre sensationnel, co-rédigé avec le journaliste J.R Moehring, lauréat du prix Pulitzer, est le meilleur moyen pour lui de s'exprimer. Il évoque ses relations tumultueuses



**Un brûlot qui a fait grand bruit ...**

avec son grand frère, avec son père le roi Charles III, peu affectueux durant son enfance, de Camilla Parker Bowles, la deuxième femme de son père et enfin de Kate Middleton, sa belle-soeur qui n'a visiblement jamais su trouver les mots ni nouer de lien avec sa femme, Meghan Markle...

Le prince, exilé en Californie avec sa femme et ses deux enfants depuis 2020 évoque plus en profondeur sa relation avec son « frère bien-aimé et meilleur ennemi », le Prince William. Ces deux frères que tout oppose, proches durant l'adolescence, sont devenus presque des inconnus l'un pour l'autre à l'âge adulte. Il dresse un portrait du futur roi d'Angleterre peu flatteur et révèle des anecdotes personnelles et familiales, dont personne n'avait connaissance avant la lecture de ce presque « journal intime ». Présenté comme colérique, William n'aurait visiblement jamais aimé l'épouse d'Harry, qu'il jugeait « mal élevée et agressive ». Ils auraient même eu une dispute en 2019, où le prince William, pris d'un excès de colère, aurait jeté son frère à terre. Il décrit d'ailleurs une longue rivalité entre lui, « le suppléant » et William « l'héritier ». ●

**6 janvier**

**France : Mobilisation historique contre la réforme des retraites**

Le premier ministre française Elisabeth Borne présente un projet de réforme inscrit dans son programme présidentiel de 2022, présenté par le président Emmanuel Macron. Ce texte prévoit l'augmentation de l'âge légal, appelé aussi âge minimum pour avoir le droit de prendre sa retraite : il sera progressivement relevé de trois mois par année de naissance à compter du 1er septembre 2023, pour passer de 62 ans à 63. Un Front uni des syndicats

contre le projet voit le jour : ils mobilisent massivement le 19 janvier avec « plus de deux millions » de manifestants, selon la CGT - 1,12 million de participants d'après le ministère de l'Intérieur. Une deuxième journée de mobilisation intersyndicale réunit le 31 janvier des cortèges

importants : 1,27 million de personnes selon la police, 2,5 millions pour les syndicats. La mobilisation unitaire du 7 mars est d'une ampleur « historique » : 1,28 million de manifestants selon la police, 3,5 millions pour la CGT. Des mouvements de grève paralysent notamment les transports, le ramassage des ordures, l'activité dans les dépôts de carburant et les raffineries, l'électricité et le gaz, l'éducation. « Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue », ont-ils dénoncé dans un communiqué commun. « Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale », écrivent-ils.

Malgré une contestation massive de la rue et une longue bataille parlementaire, Emmanuel Macron ne cède pas. La réforme des retraites entre en vigueur le vendredi 1er septembre. Le Sénat approuve, le 9 mars, l'article sur le recul de l'âge de départ, puis adopte l'ensemble du texte de la réforme le 11. L'incertitude entourant le vote de certains députés LR pousse Emmanuel Macron à opter, le 16 mars, pour la procédure du 49.3 permettant une adoption sans vote à l'Assemblée. ●



**Macron a tenu bon face à la rue.**

**Dimanche 8 janvier Les partisans de Jair Bolsonaro envahissent les lieux de pouvoir à Brasilia**



**Une attaque contre la démocratie brésilienne...**

Une horde de partisans de l'ex-président brésilien Jair Bolsonaro ont envahi les bâtiments de pouvoir à Brasilia, dimanche 8 janvier. Sa défaite aux élections présidentielles et l'investi-

ture du président Lula, figure de la gauche brésilienne, sont la raison de la colère de ceux que l'on appelle les "bolsonaristes". Les images de manifestants habillés aux couleurs du Brésil, envahissant les principaux lieux de pouvoir de la capitale, rappellent l'attaque du Capitole aux États-Unis, en 2021 par les supporters de l'ex-président américain Donald Trump. Jair Bolsonaro a été condamné, vendredi 30 juin, à huit ans d'inéligibilité pour "abus de pouvoir", une mise hors jeu fracassante en raison des "fausses" informations qu'il a disséminées sur le système de vote électronique avant sa défaite au scrutin de 2022. Exilé aux États-Unis, l'ex-président brésilien, 68 ans, a dénoncé un "coup de poignard dans le dos" après ce jugement qui le prive d'une candidature à la présidentielle de 2026 et ouvre la bataille pour sa succession au sein de la droite et de l'extrême droite.

« Nous sommes sur le chemin de la dictature », a-t-il tonné, annonçant aussitôt qu'il ferait appel devant la Cour suprême. « Je ne suis pas mort, nous allons continuer de travailler (...). Ce n'est pas la fin de la droite au Brésil », a affirmé le leader d'extrême droite à la presse lors d'un déplacement à Belo Horizonte, dans le sud-est. ●

**Palestine occupée**

**Réforme de la justice : Les colons israéliens se révoltent**

Depuis janvier 2023 jusqu'au mois d'août, la Palestine occupée a connu tous les samedis des manifestations massives contre le projet de réforme présenté et défendu par le gouvernement de Benyamin Netanyahu. Considérée comme un des plus grands mouvements de contestation de l'histoire d'Israël, la mobilisation ne faiblit pas à Tel Aviv et gagne d'autres villes du pays. Le gouvernement d'occupation estime que la réforme est nécessaire pour assurer un meilleur équilibre des pouvoirs, mais ses détracteurs y voient une menace pour la démocratie israélienne et ses garde-fous institutionnels.

Formé fin décembre avec le soutien de partis d'extrême droite et de formations ultra-orthodoxes juives, le cabinet de Netanyahu tente de faire passer une réforme de la justice visant à accroître le pouvoir des élus sur celui des magistrats. Avec comme arrière-pensée de garantir l'impunité aux dirigeants politiques, Netanyahu étant lui-même visé par des procédures judiciaires. Les ma-



**Un État de droit de façade...**

nifestations ont attiré des Israéliens de tous les horizons politiques et sociaux, laïques ou religieux, militants pacifistes, cols-bleus ou travailleurs du secteur de la technologie mais aussi des réservistes de l'armée. Le projet a aussi suscité l'inquiétude de pays étrangers alliés de

l'occupant israélien, notamment des États-Unis, son protecteur inconditionnel, où le président Joe Biden a appelé les dirigeants du pays à ne pas se précipiter pour imposer une réforme qui est « de plus en plus source de division ». ●

**Pour vous  
qui donnez la vie  
et pour tous les Marocains**



**AKDITAL**  
Des soins et des liens

Leader du secteur privé de la santé au Maroc

[www.akdital.ma](http://www.akdital.ma)



## 6 février La Turquie et la Syrie ravagées par un séisme meurtrier



Une région complètement dévastée...

Le 6 février 2023, deux séismes dévastateurs ont frappé la Turquie et la Syrie. Avec plus de 50 000 victimes et des milliers de bâtiments détruits, ces tremblements de terre comptent parmi les plus meurtriers du XXI<sup>e</sup> siècle. Le risque, bien connu des scientifiques, était pourtant sous-estimé.

Le séisme, dont l'épicentre est situé près de Gaziantep au sud-est de la Turquie, a été suivi d'un second d'une magnitude 7,5 à 13h24 locale dont l'épicentre se trouvait à proximité d'Ekinözü. Des centaines de répliques ont également été ressenties dans les jours qui suivirent, dont certaines jusqu'au Liban et Chypre. Le bilan matériel et humain fait de cette catastrophe sismique l'une des plus meurtrières du XXI<sup>e</sup> siècle, avec environ 44 400 victimes en Turquie et au moins 5 950 en Syrie. Tandis qu'au moins 173 000 bâtiments ont été gravement endommagés ou totalement détruits.

La Turquie, correspondant en majeure partie à la plaque anatolienne, est située entre trois plaques tectoniques :

la plaque eurasiennne, la plaque africaine, et la plaque arabique. Elle est délimitée à l'est par la faille principale Est-anatolienne (EAF) et au nord par la faille principale Nord Anatolienne (NAF) qui a rompu sur plus de 900 km par une série de séismes en cascade d'est en ouest entre 1939 et 1999.

Malgré les ravages du séisme, les critiques formulées par l'opposition sur la gestion de la catastrophe par le pouvoir en place et la crise économique sévère qui frappe le pays, le président sortant Recep Tayyip Erdogan est sorti vainqueur du second tour de la présidentielle du dimanche 28 mai 2023, au grand dam des pays européens qui ont misé fortement sur sa défaite. Le favori des adversaires de M. Erdogan et non du peuple turc, Kemal Kılıçdaroğlu doivent encore composer pendant 5 ans avec celui qui dirige le pays depuis 20 ans. Assuré de rester au pouvoir jusqu'en 2028, Erdogan, que les dirigeants occidentaux qualifient d'autocrate, a fait de la Turquie un acteur régional incontournable qui joue une partition différente dans les crises qui agitent certaines parties du monde, notamment l'Ukraine et le Proche-Orient. C'est Erdogan ! ●

21 février

## Tunisie : Kaïs Saïed profère des propos racistes envers les migrants subsahariens

Lors de la dernière réunion du Conseil de sécurité nationale, le 21 février 2023, le président Kais Saïed s'en est pris aux « hordes de migrants clandestins » qui perpétuent selon lui « des violences et des crimes » à travers le pays. Il est allé jusqu'à accuser « les immigrés illégaux d'Afrique subsaharienne » de « modifier la composition démographique de la Tunisie » afin d'en faire « un pays africain ». Une manière maladroite de

faire diversion, la Tunisie étant secouée par une crise économique et sociale profonde doublée d'une dérive autoritaire patente. Ce propos qui a choqué plus d'un s'inspire de la théorie conspirationniste du « grand remplacement » développée par le penseur français d'extrême-droite Renaud Camus. Elle prédit une

substitution inexorable d'une population européenne par une population immigrée. Ici reprise par Kaïs Saïed, il s'agirait alors du remplacement d'une population arabe par une population noire. La parole du chef de l'État, relayée par le compte de la présidence tunisienne notamment sur Facebook, a suscité une immense indignation. Mais elle a aussi entraîné des actes de violence et d'intimidation à l'encontre de personnes d'origine subsaharienne installées dans le pays. L'Union africaine a aussi réagi à travers un communiqué, condamnant les propos du président tunisien et appelant ses États membres à « s'abstenir de tout discours haineux à caractère raciste, susceptible de nuire aux personnes et accorder la priorité à leur sécurité et à leurs droits fondamentaux ». Accusé de racisme anti-noir, le président tunisien a tenté de riposter... sans trop convaincre. Lors d'une entrevue avec le président de Guinée-Bissau Umaro Sissoco Embaló, qui a fait escale à Tunis mercredi 8 mars, il a tenté de se défendre en exposant l'argument des « amis africains ». « Cette situation concernant les Africains ne peut pas être interprétée par les langues malveillantes comme ils l'ont fait ces derniers jours, comme du racisme. De quoi ils parlent ? Ils divaguent », a expliqué le président Kaïs Saïed dans un extrait vidéo partagé par LSI Africa. Si plus de 21 000 ressortissants d'Afrique subsaharienne se trouvent sur le sol tunisien selon le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), la plupart d'entre eux ne resteront pas sur le territoire et continueront leur exil vers les pays du Nord. Par son rôle de carrefour migratoire, la Tunisie est depuis des années un acteur déterminant dans l'externalisation des politiques européennes d'immigration. ●

Des propos aux relents racistes...

## 21 février Biden-Poutine: Duel à distance sur l'Ukraine

Vladimir Poutine et Joe Biden ont tous les deux prononcé deux discours résolument offensifs sur la guerre en Ukraine, mardi 21 février, à trois jours du premier anniversaire de l'invasion russe. Alors que le président russe a annoncé que son pays suspendait sa participation au traité russo-américain New Start, son homologue américain Joe Biden a assuré que la Russie ne gagnerait "jamais" en Ukraine. Le chef du



Joe Biden / Vladimir Poutine.

Kremlin s'en est aussi pris aux Occidentaux, accusés d'"en finir avec nous, une bonne fois pour toutes" et de porter "la responsabilité de la perpétuation du conflit ukrainien et de ses victimes". Évoquant les sanctions qui frappent la Russie, le maître du Kremlin a estimé que les Occidentaux n'arriveraient "à rien", l'économie russe résistant mieux que prévu. Signe que la répression interne accompagnant l'offensive militaire risque de s'aggraver, le chef de l'État russe a aussi averti que "ceux qui ont choisi de trahir la Russie" devaient "être tenus pour responsables devant la loi". Plus tard dans la journée, le

président américain Joe Biden a prononcé pour sa part un long discours, à Varsovie, en Pologne. "Notre soutien à l'Ukraine ne faiblira pas", "l'Ukraine ne sera jamais une victoire pour la Russie, jamais" et "reste libre", a-t-il martelé, parlant de "la volonté de fer de l'Amérique".

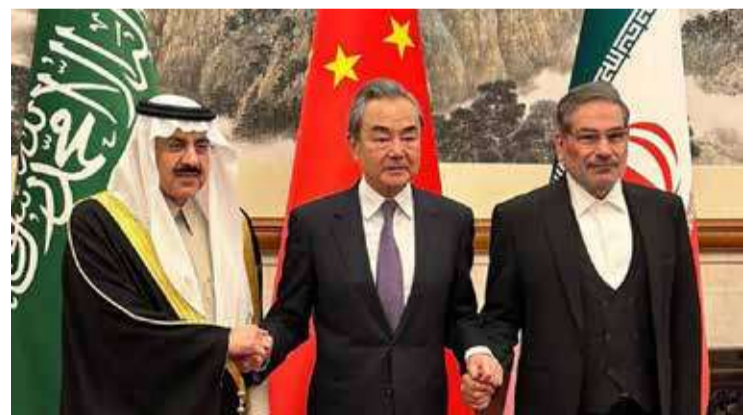
Vladimir Poutine "pensait que les autocrates comme lui étaient durs et que les dirigeants de la démocratie étaient mous, puis il s'est heurté à la volonté de fer de l'Amérique et des nations du

monde entier qui refusent d'accepter un monde gouverné par la peur », a-t-il déclaré. « Il ne doit y avoir aucun doute: notre soutien à l'Ukraine ne faiblira pas, l'Otan ne sera pas divisé et nous ne lâcherons pas », a assuré le président américain. Une promesse qui est en train d'être battue aujourd'hui en brèche, le camp occidental étant divisé sur une guerre qui s'enlise et que l'Ukraine en cette fin 2023 ne semble pas avoir, faute d'armement, les moyens de gagner devant ce qui ressemble à un début de lâchage de Volodymyr Zelensky par ses sponsors américains. ●

10 mars

## Riyad et Téhéran rétablissent leurs relations diplomatiques

L'Iran et l'Arabie saoudite, poids lourds du Moyen-Orient ayant rompu leurs liens en 2016, ont annoncé, vendredi 10 mars 2023, le rétablissement de leurs relations diplomatiques à l'issue de pourparlers entre les dirigeants des deux pays en Chine. «À la suite de pourparlers, la République islamique d'Iran et le Royaume d'Arabie saoudite sont convenus de reprendre leurs relations diplomatiques et de rouvrir les ambassades et représentations (diplomatiques) dans un délai maximum de deux mois », a indiqué l'agence Irna, dans un communiqué conjoint publiés par les médias d'État des deux pays. L'Arabie saoudite sunnite et l'Iran chiite ont rompu leurs relations il y a plus de 7 ans après l'attaque de missions diplomatiques saoudiennes par des manifestants dans la République islamique à la suite de l'exécution par Riyad d'un célèbre religieux chiite, Nimr al-Nimr. D'autres pays du Golfe parmi lesquels les Emirats arabes unis, le Koweït et le Bahreïn



Sunnisme-chiisme : Une réconciliation historique.

avaient par la suite réduit leurs liens diplomatiques avec Téhéran en guise de soutien au royaume wahhabite "Les trois pays (Iran, Arabie saoudite, Chine) déclarent leur ferme volonté de déployer tous les efforts pour renforcer la paix et la sécurité régionales et internationales", a indiqué le communiqué conjoint publié

vendredi. L'annonce du 10 mars a surpris plus d'un. A commencer par les États-Unis qui voient d'un mauvais œil le rapprochement des frères-ennemis qui préfigure une émancipation saoudienne de la tutelle américaine et un bouleversement dans les alliances géopolitiques mondiales. ●

## 4 avril Donald Trump inculpé au pénal comparait devant la justice

Il est premier en tout. Premier président US à premier président sortant à ne pas reconnaître sa défaite électorale face à Joe Biden et premier président à lancer en janvier 2021 ses hordes de partisans contre le Capitole, temple de la démocratie américaine, et premier ancien président à être inculpé au pénal. Dans un show mondialement médiatisé, l'ex-locataire de la Maison Blanche s'est soumis mardi 4 avril au prélèvement de ses empreintes digitales et s'est fait photographier comme un vulgaire prévenu au tribunal pénal de Manhattan. Sur celui qui a plaidé non coupable pèse pas moins de 34 chefs d'inculpation en relation avec trois affaires glauques où il est soupçonné d'avoir orchestré une série de paiements pour étouffer trois scandales avant l'élection présidentielle de 2016. Lors d'une conférence de presse, le procureur de Manhattan, Alvin Bragg a dénoncé la « conduite délictuelle » de Donald Trump. Selon lui, l'ancien président américain est accusé « d'avoir fait de fausses écritures comptables ». Mais l'intéressé s'en moque, lui, qui n'a pas hésité avant même sa comparution à se servir de sa mise en cause judiciaire pour en tirer un grand bénéfice politique. Faire remonter sa cote de popularité au sein du parti et républicain dans la perspective d'un retour au pouvoir en 2024. Pari déjà réussi, Trump est de nouveau dans les bonnes grâces des siens. De retour en Floride après sa comparution, l'ex-président a qualifié son

inculpation d'« insulte à la nation ». « Le seul crime que j'ai commis, c'est de défendre courageusement notre nation contre ceux qui cherchent à la détruire », a-t-il lancé dans un discours aux allures de campagne. Cette inculpation n'est pas pour le fragiliser politiquement. Elle peut même le relancer puisque d'un point de vue judiciaire déjà, une inculpation et une instruction en cours n'empêchent nullement quelqu'un d'être président aux États-Unis. Résultat : C'est par la grande porte du banc des accusés que ce sacré Trump compte organiser son retour triomphal à la Maison Blanche Du pain bénit. Merci qui ? Ce n'est qu'aux États-Unis qu'un procès pour actes délictuels peut être un atout pour conquérir ou reconquérir le pouvoir ! En voilà un privilège inestimable et un cadeau inespéré pour le plus sulfureux des hommes politiques US. ●



L'ex-président américain abonné à la chronique judiciaire...

## 15 avril Soudan : Une guerre fratricide éclate

Au Soudan, une guerre fratricide éclate le 15 avril 2023, entre l'armée régulière dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhan et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) de son ancien adjoint, Mohamed Hamdane Daglo, dit Hemedti. Les combats ont lieu principalement dans la capitale Khartoum, et dans l'ouest du pays, au Darfour. Mais de nouveaux fronts se sont ouverts au fur et mesure que le conflit fait rage.

Une rivalité rendue publique lorsque l'intégration des paramilitaires du général Daglo aux troupes de l'armée du général Burhane avait été refusée par ce dernier. Malgré les efforts des membres de la communauté internationale pour les aider à trouver un terrain d'entente, cela n'a pas suffi à apaiser les tensions qui ont pris de plus en plus d'ampleur. À Khartoum, la capitale, comme dans le reste du pays, les violences n'ont pas cessé depuis le début du conflit impliquant des attaques



Une situation humanitaire dramatique.

aériennes, des bombardements et des tirs. La région du Darfour, dans l'ouest du Soudan, est particulièrement touchée par les affrontements. La guerre a fait environ quelque 4000 morts, selon certaines estimations. Un chiffre largement sous-estimé. Sans compter les déplacés par milliers. Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, parle d'une situation « sans précédent ». Provoquant un drame humanitaire auquel les organisations ont du mal à faire face, cette guerre fratricide a eu des répercussions catastrophiques sur tous les plans. Menace sur les services de santé, arrêt de la scolarité des enfants et défaillances des infrastructures de base. Le Soudan s'est enlisé dans la guerre et aucune voie de règlement du conflit ne semble pointer à l'horizon. ●

## 17 avril Tunisie : Ghannouchi jeté en prison



Rached Ghannouchi victime de son activisme politique.

Sourd aux critiques en interne et à l'international, le président tunisien, Kaïs Saïed, continue de plus belle l'activité où il excelle le plus : les arrestations arbitraires de ses opposants qu'il accable de fausses accusations liées au terrorisme et à la menace de la sécurité de l'État. Dernière figure influente de la politique locale qu'il a jeté en prison, le chef islamiste d'Ennahda Rached Ghannouchi. Arrêté lundi 17 avril 2023, l'homme de 86 ans, dont le parti a joué les premiers rôles au

lendemain de la révolution de 2011, attend sa comparution devant la brigade antiterroriste. Placé en détention provisoire, il aurait décidé de boycotter ses auditions et d'observer une grève de la faim, en guise de protestation contre son emprisonnement. Entre difficultés économiques aiguës et crise politique profonde, l'air est devenu irrespirable dans ce pays du Maghreb. La petite Tunisie sous le régime paranoïaque de Saïed est en train de virer au grand bain... ●

## 7 mai La Syrie réintègre la Ligue arabe



Pour ses pairs arabes, Al Assad est redevenu fréquentable...

Les ministres des Affaires étrangères arabes ont décidé, dimanche 7 mai, au Caire, en Égypte, de réintégrer le régime syrien à la Ligue arabe après l'avoir écarté en 2011 pour la répression d'un soulèvement populaire ayant dégénéré en guerre sanglante. La Syrie avait été suspendue en réponse à la répression brutale du président syrien, Bachar Al-Assad, contre les opposants après les soulèvements du "printemps arabe" de 2011. La Chine et la Russie ont bloqué les tentatives de sanction d'Assad au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies, incitant les États-Unis et l'Union européenne à imposer des restrictions unilatérales contre lui, son gouvernement et ses partisans. Isolé diplomatiquement depuis 2011, le président syrien Bachar Al-Assad est récemment sorti de son statut de persona non grata. Plusieurs États, dont l'Arabie saoudite et l'Égypte, ont récemment renoué avec la Syrie, même si certains, comme le Qatar, restent opposés à une normalisation complète sans solution politique au conflit syrien. Avec le temps et le soutien de la Russie et de l'Iran, Bachar al-Assad a repris le contrôle de la majeure partie du pays, même si quatre millions de personnes vivent encore dans des territoires du Nord-Ouest sous contrôle des rebelles et des jihadistes. La Coalition nationale syrienne, principale alliance de l'opposition, a estimé que la décision de réintégration de la Syrie dans la Ligue arabe revenait à "abandonner" les Syriens, les laissant "sans soutien officiel arabe". "C'est inacceptable de permettre (à Assad) d'éviter d'être puni pour les crimes de guerre qu'il a commis contre les Syriens", indique ce groupe, installé en Turquie. ●

## 7 octobre Le Hamas frappe fort au cœur d'Israël...

Pour la première de son histoire saturée d'exactions contre les Palestiniens, Israël s'est fait surprendre et humilié sur son propre sol par les brigades armées du mouvement de résistance Hamas. Récit et leçons d'une opération aussi incroyable que spectaculaire qui change radicalement le rapport de force dans la région... Même dans son pire cauchemar, Israël n'a pas imaginé un tel scénario-catastrophe. Une attaque d'une telle envergure rondement menée, par mer, air et terre, le samedi 7 octobre, un jour de Shabbat, par la branche armée du Hamas, les Brigades « Azzedine Al Qassam ».

Auréolés jusque-là d'une réputation d'infailibilité et d'une capacité d'anticipation redoutable, les services de sécurité de l'État hébreu, Shin Beth (intérieur) et Mossad (extérieur), n'y ont vu que du feu! Même le fameux « Dôme de fer », le bouclier anti-missile qui fait la fierté d'Israël, a pris les allures d'un ticket pour l'enfer en raison de son incapacité à intercepter une bonne partie des milliers de roquettes tirées depuis la bande de Gaza en guise de couverture aux combattants du Hamas, arrivés tranquillement à bord de véhicules, de bateaux et de parapentes motorisés. Ils ont pu neutraliser l'imposante barrière de sécurité autour de Gaza avant de tirer, selon le récit de l'occupant, sur des positions militaires et des jeunes fêtards d'une Rave party organisée non loin de l'enclave palestinienne. Tout en faisant plus de 200 otages parmi de hauts gradés militaires et des civils qui serviront plus tard de monnaie d'échange. En Israël, la sidération est totale, doublée d'une grande peur jamais éprouvée au vu de l'ampleur inédite des dégâts humains



Le Hamas a réussi un acte de résistance historique...

provoqués par l'infiltration des brigades armées du Hamas dans les localités israéliennes limitrophes de Gaza. Pour Tel Aviv, l'opération "déluge d'Al Aqsa" est la plus meurtrière dans son histoire de la colonisation de la Palestine occupée. En guise de vengeance, Netanyahu et son cabinet d'extrême droite religieuse ont fait raser Gaza soumise depuis le 7 octobre jour et nuit à des bombardements aériens et d'une rare sauvagerie. Un génocide, mené avec la complicité occidentale, les États-Unis en tête, qui a fait, selon le décompte officiel du vendredi 22 décembre, près de 20.000 morts dont la majorité sont des enfants et des femmes ainsi que plusieurs dizaines de milliers de blessés. Malgré les appels incessants pour l'arrêt de ces massacres atroces qui ont fait de l'enclave palestinienne un charnier à ciel ouvert, et la détérioration de la situation humanitaire dans des proportions sans précédent dans l'histoire des conflits, les criminels de guerre israéliens refusent obstinément tout cessez-le-feu. ●

## 26 juillet Niger: Le président élu victime d'un Putsch militaire



Le 26 juillet 2023, des militaires ont entrepris un coup d'État au Niger et écarté le président élu, Mohamed Bazoum, placé en résidence surveillée. Quarante-huit heures plus tard, le général Abdourahamane Tiani, à la présidence du tout juste né Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP),

s'est autoproclamé chef de l'État. Un énième putsch dans la région, après ceux survenus au Mali, au Burkina Faso et en Guinée entre 2020 et 2022.

La communauté internationale réclame le rétablissement de l'ordre constitutionnel et la libération du président renversé, qui n'a ni quitté le pays ni démissionné. Les sanctions économiques et condamnations n'ont pas fait reculer les putschistes, pas plus que la menace, qui ne fait pas l'unanimité, de l'usage de la force brandie par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Résultat : les putschistes se maintiennent au pouvoir, au grand dam de la France qui n'arrête pas de perdre ses bastions de l'Afrique de l'Ouest dirigés par ses hommes de confiance. ●

## 20 août Le baiser qui scandalise l'Espagne



Un geste qui ne passe pas...

Le 20 août dernier, le président de la Fédération royale espagnole de football (RFEF) Luis Rubiales est accusé d'avoir embrassé de force la footballeuse espagnole Jennifer Hermoso au terme de la finale de la Coupe du monde remportée par la Roja.

Visé par une enquête, Luis Rubiales démissionne sous la pression de la fédération près de trois semaines plus tard. Plus de deux mois après ce baiser jugé sans

consentement qui a indigné les milieux féministes espagnols, Luis Rubiales a été suspendu par la Fifa lundi 30 octobre. L'instance dirigeante du football international a décidé d'écartier pour trois ans l'ancien président de la Fédération royale espagnole de football (RFEF) de « toute activité liée au football ». La Fifa l'a sanctionné en vertu de « l'article 13 du code disciplinaire de la Fifa », qui qualifie de « comportement offensant » une « infraction aux règles de base de la décence ». À la suite de cette décision, Luis Rubiales a annoncé faire appel sur son compte X (ex-Twitter) : « J'annonce dès à présent que je vais faire appel (...) J'irai jusqu'à saisir la dernière instance pour que justice soit faite et que la vérité éclate. » Dans un premier temps, l'ex-patron de la RFEF avait nié avoir agressé Jenni Hermoso, jugeant que le baiser était « consenti ». La joueuse espagnole avait, quant à elle, affirmé avoir subi un « acte impulsif et sexiste, sans aucun consentement ». Sommé de démissionner, l'ex-homme fort du football espagnol avait finalement renoncé à son poste le 10 septembre dernier. Sanctionné par l'instance sportive, Luis Rubiales est également dans le viseur de la justice espagnole. Le parquet a ouvert une enquête pour « agression sexuelle ». Inculpé, l'ancien président de la RFEF encourt jusqu'à quatre ans d'emprisonnement. Plus qu'un carton rouge... ●

## 24 août

### BRICS : L'Algérie éconduite

Lors du sommet du groupe des cinq qui s'est tenu le 24 août 2023 à Johannesburg, en Afrique du Sud, les critères d'adhésion ont été définis et les candidatures de six nouveaux pays ont été acceptées (Arabie Saoudite, Émirats arabes unis, Égypte, Iran, Éthiopie et Argentine). L'Algérie, elle n'a pas été retenue, faute de remplir les critères nécessaires. Ce rejet représente un échec cuisant pour l'Algérie puisque le président Abdelmadjid Tebboune a fait de l'entrée de son pays dans ce bloc une priorité de son mandat, allant même jusqu'à déclarer publiquement



L'Algérie remise à sa place...

que l'affaire était pliée. Pur fantôme. Retour brutal à la réalité. Certains économistes algériens se sont torturés les méninges pour percer le mystère de ce rejet dans la mesure où l'Éthiopie a été admise dans l'organisation alors qu'elle « pèse moins sur la scène économique africaine, avec un PIB d'un peu plus de 110 milliards de dollars en 2022, et un revenu annuel par habitant de 1000 dollars ». Le ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov a donné quelques pistes sur les critères dans le choix des six nouveaux des Brics. Selon le chef de la diplomatie russe, le poids, l'autorité et la position du pays candidat sur la scène internationale ont été pris en compte en premier, rapporte l'agence Sputnik. Autrement dit, l'Algérie ne coche pas les cases de l'influence internationale et du soft power et, tout à l'anachronisme de sa junte militaire, croit véritablement peser en soutenant une bande de mercenaires démasqués qui se sont recyclés dans le banditisme et le terrorisme. En un mot comme en mille, l'Algérie n'a aucune carte en main pour être invitée à la table des puissances. ●

## 23 août Evgueni Prigojine périt dans un crash d'avion

**Le chef du groupe paramilitaire Wagner meurt dans le crash dans des circonstances mystérieuses d'un avion associé à son groupe de mercenaires Wagner... Un assassinat ordonné par le Kremlin?**

Selon les agences Ria Novosti, TASS et Interfax, se référant à l'agence russe du transport aérien Rossaviatsia, l'homme qui avait spectaculairement défié Vladimir Poutine le 24 juin dernier en faisant progresser vers Moscou une colonne de ses blindés figurait parmi les dix passagers enregistrés de l'avion Embraer ERG 135 qui s'est écrasé dans la région de Tver, au nord-ouest de Moscou. Des témoins ont fait état d'un tir de missile, possiblement de la défense anti-aérienne. Aucun survivant dans le crash. La disparition du chef de Wagner, dont la présence dans l'avion accidenté a été confirmée dans la soirée par l'administration russe de l'aviation civile, représente un bouleversement dans la politique russe tout autant que la guerre en Ukraine. Son groupe de mercenaires avait joué un rôle clé dans la reprise de la ville de Bakhmout, seul succès russe depuis juin 2022. Wagner constitue le bras, de moins en moins secret, chargé des coups bas de la Russie en Afrique, notamment au Mali, au Burkina Faso, où les putschistes ont expulsé les forces françaises. Evgueni Prigojine, qui était à peu près invisible depuis sa mutinerie, s'était fait filmer lundi ou mardi en Afrique. La nouvelle de son retour en Russie n'avait pas été officialisée, même s'il était coutumier des voyages



Mal lui en a pris de défier son bienfaiteur...

express là où on ne l'attendait pas. Création de Poutine dont il a fait son homme de confiance, le mutin avait poussé le culot jusqu'à participer à un sommet de dirigeants africains à Saint-Pétersbourg. L'absence de sanctions contre Evgueni Prigojine après qu'il a défié le ministre de la Défense Sergueï Choïgou, et même Vladimir Poutine lors de sa spectaculaire mutinerie, avait surpris les observateurs. L'hypothèse d'un assassinat sur ordre direct du Kremlin est une hypothèse largement relayée surtout par les médias occidentaux. ●

## 30 août Gabon : Ali Bongo écarté du pouvoir

Une junte militaire destitue fin août le président gabonais Ali Bongo, après l'annonce de sa réélection pour un troisième mandat. Accusant le président d'avoir trafiqué les résultats du scrutin, il exprime sa volonté de dissoudre les institutions du pays. Le 4 septembre, le leader du putsch, le général Brice Oligui Nguema, prête serment comme président du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), promettant de faire adopter par référendum une nouvelle constitution et d'organiser



Le nouvel homme fort du pays.

des élections libres, sans préciser les échéances ni la durée de la transition. Avant la tentative de Coup d'État, le général Brice Oligui Nguema était déjà un homme puissant. Formé à l'académie royale militaire de Meknès du Maroc, ce fils d'officier a rapidement grimpé les échelons militaires, au point de devenir un des aides de camp d'Omar Bongo, jusqu'à sa mort en 2009. Brice Oligui serait un cousin de Ali Bongo, donc un homme de sérail. Ce qui laisse croire que ce coup d'État n'était qu'une mise en scène destinée à garantir au fils Bongo, qui souffre d'un AVC, une sortie honorable et une retraite tranquille. L'Union africaine "condamne fermement la prise de pouvoir par les militaires en République du Gabon" et "décide de suspendre immédiatement la participation du Gabon de toutes les activités de l'UA, de ses organes et institutions", a annoncé l'UA dans un communiqué publié sur X. ●

## Ils nous ont quittés en 2023

### Benoît XVI, début janvier

Joseph Ratzinger, plus connu sous son nom de règne Benoît XVI, est décédé dans sa résidence au Vatican, à l'âge de 95 ans, près d'une décennie après avoir démissionné en raison d'une santé fragile. Il a été inhumé le 5 janvier dans une crypte de la basilique Saint-Pierre de Rome. Il a dirigé l'Église catholique pendant moins de huit ans avant de devenir, en 2013, le premier pape à démissionner depuis Grégoire XII en 1415. Benoît XVI a passé ses dernières années au monastère Mater Ecclesiae, dans l'enceinte du Vatican. Théologien, très actif lors du concile Vatican II et homme de confiance de son prédécesseur, Jean-Paul II, le pape allemand avait renoncé à sa charge pontificale en 2013, à bout de force face aux crises secouant l'Église.



### Alain Touraine, 9 juin

Le sociologue français Alain Touraine, notamment auteur de La Sociologie de l'action ou du Nouveau Siècle politique est mort à l'âge de 97 ans, dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 juin à Paris. Intellectuel de gauche, mais apprécié à droite, Alain Touraine a signé une œuvre abondante qui a décrit les dynamiques du changement de société pendant les Trente Glorieuses et après. Féru d'histoire et d'économie, cet universitaire avait le souci permanent de mettre en action ses théories, n'hésitant pas à s'engager dans le champ politique. Il avait commencé par se pencher pour cela sur les ouvriers, sa thèse portant sur ceux du constructeur automobile Renault. Puis, après mai 1968, il avait été attentif aux différents « nouveaux mouvements sociaux » qui portaient des thèmes autres que ceux de l'ouvriérisme socialiste. Né à Hermanville-sur-Mer à côté de Caen le 3 août 1925, ce fils de médecin intègre Normale Sup' et obtient une agrégation d'histoire. Chercheur au CNRS de 1950 à 1958, il crée en 1956 le Centre de recherche de sociologie du travail de l'université du Chili. Veuf de la chercheuse chilienne Adriana Arenas Pizarro décédée en 1990, il était père de deux enfants, Marisol, ex-ministre socialiste, et Philippe, professeur de médecine. En 1960, il est nommé directeur d'études à l'École pratique des hautes études en sciences sociales (EHESS). Docteur ès lettres en 1965, il enseigne de 1966 à 1969 à l'université de Nanterre. En 1981, il fonde le Centre d'analyse et d'intervention sociologiques, dont il laisse la direction à Michel Wieviorka en 1993.



### Gina Lollobrigida, 16 janvier



Née le 4 juillet 1927 à Subiaco (Italie, Latium), au cœur des Abruzzes (centre de l'Italie), dans une famille modeste qui s'est ensuite installée à Rome, Gina Lollobrigida, morte à Rome le 16 janvier, à l'âge de 95 ans. Gina Lollobrigida a connu son heure de gloire dans les années 50. Après quelques années à enchaîner des rôles secondaires, elle est d'abord révélée grâce à son rôle dans "Fanfan la Tulipe" (1952), dans lequel elle tourne avec Gérard Philippe. Elle a ensuite partagé sa carrière entre la France, l'Italie et Hollywood. Elle a notamment tourné dans "Amour et fantaisie" ou "Vénus impériale", et partagé l'affiche avec Humphrey Bogart, Burt Lancaster, Tony Curtis, Yves Montand, Marcello Mastroianni ou encore Frank Sinatra.

### Just Fontaine, 1er mars

Légende du football français, Just Fontaine est mort dans la nuit du mardi 28 février au mercredi 1er mars à l'âge de 89 ans. Celui qui a porté le maillot des Bleus restera le meilleur buteur dans une Coupe du monde avec 13 buts au compteur lors de l'édition 1958. Né au Maroc en 1933, Just Fontaine commence sa carrière à l'US Marocaine entre 1950 et 1953. En 1953, il rejoint l'OGC Nice. Là-bas le buteur va éclore et marquer les esprits en inscrivant 52 buts en 83 matchs. Redoutable. Il rejoint ensuite, en 1956, l'équipe mythique du Stade de Reims et contribuera grandement au parcours de son équipe vers la finale de la Coupe des clubs champions (ancêtre de la Ligue des champions) en 1958-1959. Le club de Champagne s'inclinera face au Real Madrid.



### Silvio Berlusconi, le 14 juin



Silvio Berlusconi, ancien chef du gouvernement italien, surnommé "Il Cavaliere", est décédé lundi 12 juin au matin, à l'âge de 86 ans. L'ancien sénateur italien, président du Conseil et du club de football du Milan AC, a succombé à une pneumonie et une forme de leucémie. Surnommé "l'immortel" pour sa longévité en politique, le sénateur et homme d'affaires avait profondément marqué le paysage politique de son pays, en devenant le troisième chef de gouvernement à la plus grande longévité depuis l'unification de l'Italie en 1861. Il détenait à ce titre le record de longévité à la présidence du Conseil sous la République italienne, avec plus de neuf ans passés au pouvoir.

Personne pittoresque a la réputation sulfureuse, Silvio Berlusconi avait aussi marqué son passage par son style de gouvernement mais également les scandales et les mises en cause judiciaires qui avaient jalonné son parcours.

### Milan Kundera, 11 juillet

Milan Kundera est mort mardi 11 juillet 2023. Il était âgé de 94 ans. La nouvelle du décès de l'écrivain franco-tchèque, l'une des plus grandes plumes de la littérature mondiale, a été annoncée par son éditeur Gallimard. Mais le romancier avait déjà fait le choix de se retirer de la vie médiatique l'année de la parution de son plus grand chef-d'œuvre, L'Insoutenable Légèreté de l'être, en 1984, qui fait l'objet d'une adaptation en 1988 mettant en scène Daniel Day-Lewis et Juliette Binoche. Né à Brno en 1929, Milan Kundera avait choisi l'exil après avoir été frappé de censure, exclu du Parti communiste tchécoslovaque. Son œuvre riche et largement récompensée représente un cas d'anthologie dans l'histoire de la littérature puisqu'elle est commencée dans une langue, le tchèque, et s'achève dans une autre, le français, signe de l'esprit européen de l'auteur et de son rapport fracturé à sa propre identité. D'abord poète dans sa langue natale, Milan Kundera se tourne rapidement vers le roman avec « La Plaisanterie » en 1967 et « Risibles amours », l'année suivante. Dans ses ouvrages, il manie avec superbe l'humour et l'absurde pour lutter contre le totalitarisme. Un travail littéraire intégral pour ce peintre de la condition humaine qui est né, par une étonnante coïncidence, un premier avril. Naturalisé français sous François Mitterrand en 1981, l'auteur découvre en France une nouvelle liberté d'écrire. Interdit de publications dans son pays d'origine, l'auteur n'a plus à s'inquiéter de la censure tchèque.



### Tina Turner, le 24 mai



Elle a rendu l'âme le mercredi 24 mai 2023 à l'âge de 83 ans, à son domicile en Suisse, à Küsnacht. Tina Turner était une icône dans le monde de la musique, et plus spécifiquement dans celui du rock'n'roll. Née le 26 novembre 1939 à Nutbush, dans le Tennessee, Tina Turner a commencé sa carrière aux côtés d'Ike Turner, son premier mari, d'abord avec les Kings of Rhythm, puis au sein du duo Ike and Tina Turner à partir de 1960. Tina aura un début de carrière solo plutôt difficile avant de rencontrer un succès planétaire. En 1978, elle lance son troisième album solo, Rough, un premier depuis sa séparation avec Ike Turner, mais les ventes ne sont pas à la hauteur des attentes, tout comme pour le suivant, Love Explosion (1979).

Les hommages ont afflué dans le monde au lendemain de la mort de la star. Peu après l'annonce de son décès qui a plongé le monde de la musique dans le deuil, des fans ont commencé à déposer des fleurs et des bougies à Hollywood et devant le domicile de Tina Turner, qui avait obtenu la nationalité suisse.

### Philippe Sollers, 6 mai

Écrivain, éditeur, volontiers polémiste, Philippe Sollers, est décédé samedi 6 mai, à l'âge de 86 ans. Cet homme très énergique a régné durant plus de soixante ans sur les lettres françaises. Cet auteur de plus de 80 romans, essais et monographies, directeur de revues et longtemps habitué des plateaux de télévision était un amoureux des beaux-arts, de la musique et des lettres célébrant le sacré d'ici-bas, écrit Gallimard, saluant un homme épris de liberté. Né le 28 novembre 1936 dans une famille bourgeoise bordelaise, Philippe Joyaux- Sollers, pseudonyme latin, Sollers, signifie « tout en art » - est le cadet de deux sœurs. Ses souvenirs d'enfance se mêlent aux odeurs de l'île de Ré, refuge pendant la guerre, un lieu qui deviendra sien et dont il a souhaité faire sa dernière demeure.



### Jane Birkin, 16 juillet

Jane Birkin est morte à l'âge de 76 ans, retrouvée sans vie le 16 juillet 2023 à Paris, après avoir marqué de son empreinte la chanson et le cinéma. Selon une source policière, Jane Birkin a été retrouvée morte à 11h40 par une aide-soignante venue à son domicile. Née à Londres en 1946, elle s'était installée en France à la fin des années 1960. Naturalisée française, elle a toujours gardé son accent britannique et son timbre de voix reconnaissable entre mille. Après un premier mariage avec le compositeur John Barry, avec qui elle aura une fille Kate, décédée en 2013, elle rencontre Serge Gainsbourg. Ils vont former ensemble un couple iconique, qui la propulsera au sommet du hit-parade en 1969 avec l'inoubliable duo « Je t'aime... moi non plus ».



## Alexandre Adler , 18 juillet



Le journaliste et géopoliticien Alexandre Adler , spécialiste des relations internationales, de l'ex-URSS et du Proche-Orient, est décédé, le mardi 18 juillet 2023 à 72 ans. Normalien, agrégé d'histoire, Alexandre Adler a travaillé pendant dix ans à Libération (1982-1992), où il s'occupait de l'URSS puis des pages Idées, avant de rejoindre Courrier international dont il a été rédacteur en chef puis directeur éditorial (1992-2002). Il a aussi été cinq ans au Monde comme conseiller de Jean-Marie Colombani, alors directeur du journal. En 2002, il rejoint Le Figaro comme conseiller rédactionnel et éditorial. Homme très cultivé, doté d'une mémoire phénoménale, il a défendu les États-Unis de George W. Bush après les attentats du 11 Septembre et a

écrit un best-seller J'ai vu finir le monde ancien, ouvrage de géopolitique qui lui vaudra le prix du livre politique en 2003.

## Sinead O'Connor, 26 juillet

La chanteuse irlandaise Sinead O'Connor est morte, mercredi 26 juillet 2023, à l'âge de 56 ans, ont rapporté l'Irish Times et la radiotélévision publique irlandaise RTE, Autrice, compositrice, interprète et musicienne, l'artiste née en 1966 à Dublin avait acquis une renommée mondiale en 1990 avec sa reprise du titre Nothing Compares 2 U de Prince. Sa performance bouillonnante et bouleversante s'est hissée au sommet des hit-parades de l'Europe à l'Australie et a été renforcée par un clip promotionnel où elle interprète le titre les yeux gris fixés dans la caméra, dans un gros plan. Outre sa reprise iconique, la chanteuse était connue pour la puissance de sa voix ainsi que pour sa forte personnalité et son refus du conformisme. Elle disait s'être rasé le crâne en réaction aux pressions exercées par les producteurs de disques pour qu'elle soit conventionnellement glamour. Nothing Compares 2 U a reçu trois nominations aux Grammy Awards et a été le titre principal de son deuxième album, acclamé, I Do Not Want What I Haven't Got, qui a permis à Rolling Stone de la nommer « artiste de l'année » en 1991.



## Geneviève de Fontenay, 2 août



La "mère" des Miss France Geneviève de Fontenay, figure emblématique du concours de beauté, vient de s'éteindre ce mercredi 2 août. Elle est décédée à l'âge de 90 ans des suites d'un arrêt cardiaque dans son sommeil. Geneviève Mulmann de son vrai nom, avait rejoint l'aventure Miss France par l'intermédiaire de son compagnon Louis Poirot, à l'époque délégué général du Comité Miss France Elle deviendra alors son assistante en 1962. Grande connaissance du monde de la mode, notamment grâce à son expérience en tant que mannequin pour Balenciaga et en tant que Miss Élégance 1957, la dame au chapeau reprendra la direction du comité Miss France en 1981, après le décès de son

conubin.

## Salif Keita, 2 septembre

Le Malien Salif Keita, ancienne gloire du football africain, est décédé samedi 2 septembre 2023 à l'âge de 76 ans. Buteur prolifique dans les années 1970, il était l'un des grands artisans de la domination de Saint-Etienne, le club français dont il inspira l'emblème, la panthère noire. Premier lauréat du Ballon d'or africain en 1970, Salif Keita commence sa carrière au Mali, au Real Bamako puis au Stade malien avant d'atterrir au club français en 1967, à l'âge de 23 ans. Avec les Verts, il a été champion de France à trois reprises (1968, 1969, 1970) et deux fois vainqueur de la coupe de France (1968, 1970) avant de partir à Marseille en 1972. Il a ensuite joué à Valence, en Espagne, au Sporting Portugal avant de terminer sa carrière aux États-Unis, à Boston.



## Jacques Julliard, 7 septembre



Avec le décès de Jacques Julliard intervenu le vendredi 7 septembre, la presse et la vie intellectuelle française perd l'une de ses figures emblématiques. L'historien et éditorialiste Jacques Julliard, mort à l'âge de 90 ans, était un homme respecté, aux convictions chevillées au corps. Après 32 ans passés au Nouvel Observateur, dont il était l'un des piliers aux côtés de Jean Daniel, il était devenu en 2010 éditorialiste de l'hebdomadaire Marianne. Solide, le cheveu éternellement brun, il était à la pointe des combats pour les droits de l'Homme et la liberté d'expression, transcendant les lignes idéologiques. Depuis ses premiers pas dans le syndicalisme, à l'Unef dans les années 50 puis à la CFDT, son histoire s'est confondue avec celle de la

gauche française Né le 4 mars 1933 à Bréno, dans l'Ain, éduqué dans un milieu républicain de tradition radicale, Jacques Julliard, agrégé d'histoire, commence sa carrière comme universitaire, notamment au

CNRS et à l'EHESS, et s'investit dans le syndicalisme, à la CFDT. Il milite dès les années 1970 au sein du Parti socialiste, dans la mouvance de Michel Rocard et participe au mouvement de la « deuxième gauche », opposée à la première, la mitterrandiste.

## Jean-Pierre Elkabbach, 3 octobre



Un grand homme des médias est mort mardi 3 octobre. 2023 Né Haim Jean-Pierre Elkabbach, Jean-Pierre Elkabbach est décédé à l'âge de 86 ans. Il a marqué l'histoire de la radio et de la télévision française qu'il servit pendant près d'un demi-siècle. Cet intervieweur politique talentueux a réalisé des entretiens avec les politiques et les chefs d'État. Il avait traversé les générations, de ses débuts dans les années 1970, à son éviction de la matinale d'Europe 1 en 2016, après 35 ans d'antenne. À la rentrée 2019, il avait repris ses entretiens politiques sur CNews, dans une émission dominicale intitulée Sans détour. "Nous tenons à rendre un vibrant hommage à la mémoire de cette grande figure du journalisme qui a marqué l'histoire de la radio

et de la télévision françaises", écrit SM le Roi dans ce message, ajoutant que la passion du défunt pour la vérité et son talent incontestable "ont illuminé le paysage médiatique et continueront d'inspirer les générations futures", a écrit le Roi Mohammed dans un message de condoléances adresse à la famille du journaliste défunt qui était connu pour son attachement au Maroc.

## Bobby Charlton, 21 octobre

Le football anglais a perdu sa plus grande légende : Bobby Charlton, champion du monde 1966 et ancienne star de Manchester United, mort à l'âge de 86 ans, samedi 21 octobre 2023. « Manchester United est en deuil à la suite du décès de Sir Bobby Charlton, l'un des plus grands et des plus aimés joueurs de l'histoire du club », écrit Manchester United dans un communiqué. Avec Bobby Charlton, Manchester United est devenu le premier club anglais à remporter la Coupe d'Europe 1968. Rescapé du crash aérien de Munich, qui avait tué huit de ses coéquipiers de Manchester United en 1958, il était parvenu à surmonter cette terrible épreuve pour remporter la Coupe du monde avec l'Angleterre en 1966 et deux ans plus tard la Coupe d'Europe des clubs champions avec United. Réputé pour ses frappes redoutables, le lauréat du Ballon d'or 1966 était aussi devenu le symbole de l'élégance et de l'esprit sportif. Né à Ashington, une ville ouvrière du nord-est de l'Angleterre le 11 octobre 1937, Bobby Charlton a rejoint United à l'âge de 15 ans.



## Henry Kissinger, 29 novembre



C'est une page de l'histoire du XXe siècle qui se tourne. Henry Kissinger, grande figure de la diplomatie des États-Unis aux facettes parfois controversées, qui fut secrétaire d'État sous Richard Nixon et Gerald Ford, est mort à l'âge de 100 ans, a annoncé mercredi son organisation. Acteur incontournable de la diplomatie mondiale pendant la guerre froide Henry Kissinger « est mort le 29 novembre 2023 dans sa maison du Connecticut », a indiqué cette même source, sans préciser la raison du décès. Né en 1923 en Allemagne, cet homme à la voix rocailleuse et au fort accent allemand est resté célèbre et une voix influente durant des décennies après avoir quitté ses responsabilités dans les affaires internationales. Initiant le rapprochement avec Moscou et Pékin dans les années 1970, Henry Kissinger a vu son image ternie par des pages sombres de l'histoire des États-Unis, comme le soutien au coup d'État de 1973 au Chili ou l'invasion du Timor oriental en 1975 et, bien sûr, la guerre du Vietnam. ●

## Cheikh Nawaf al-Ahmad Al-Sabah, 16 décembre

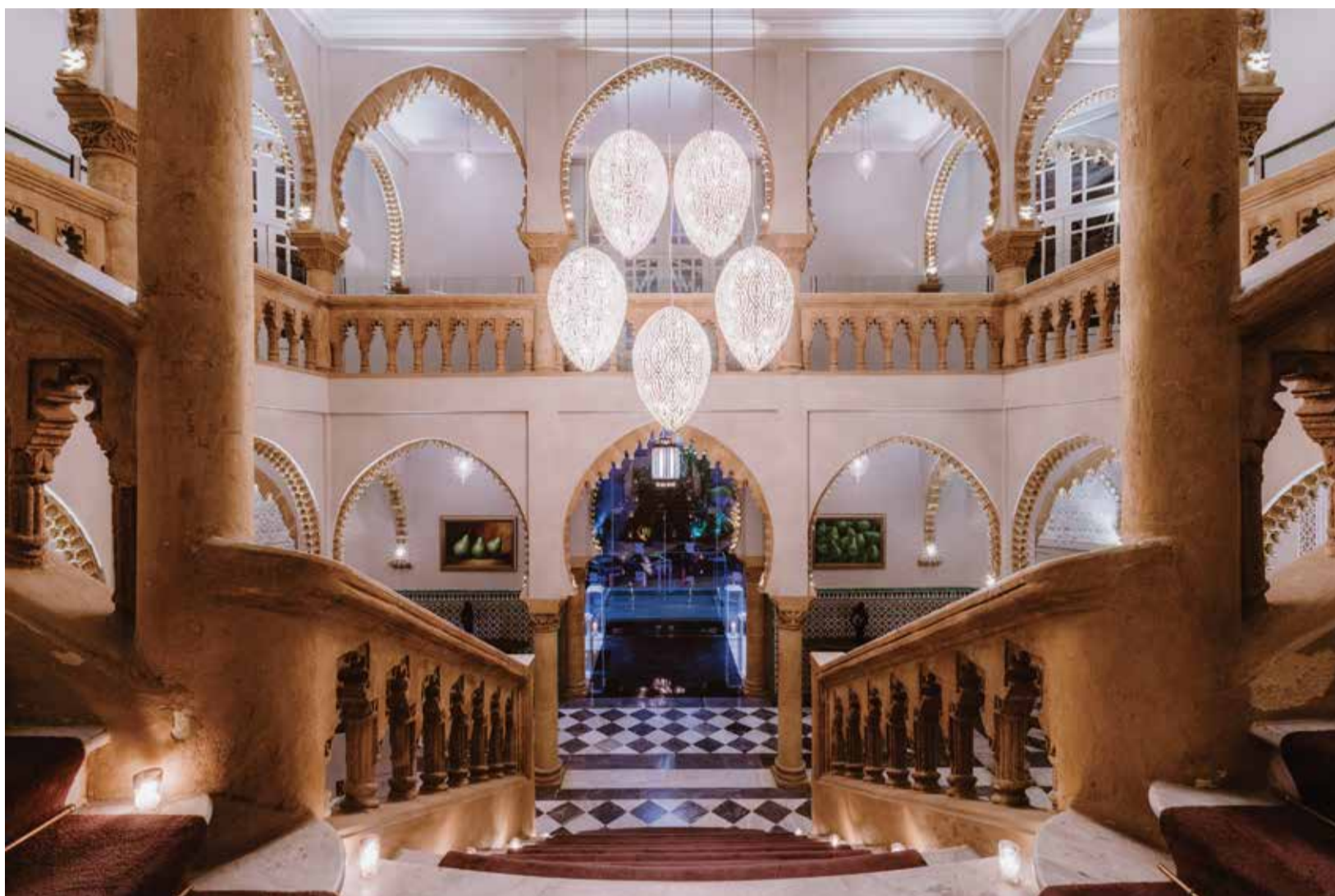
L'émir du Koweït Cheikh Nawaf al-Ahmad Al-Sabah, est décédé, samedi 16 décembre, à l'âge de 86 ans, a annoncé la Cour royale, après un mandat de trois ans Le défunt a été enterré dimanche après une cérémonie privée. Enveloppé du drapeau koweïtien, le cercueil de l'émir a été transporté dans une mosquée du Koweït pour des prières avant une cérémonie d'enterrement retransmise par la télévision d'État. L'assistance était limitée aux membres de la famille régnante, qui ont fait des adieux intimes au souverain qui a régné pendant trois ans, mais qui a été impliqué dans les affaires du pays durant des décennies. Le prince héritier du Koweït, cheikh Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, âgé de 83 ans, a été désigné nouvel émir du pays dans un contexte de dissensions dans le riche État pétrolier du Golfe.





# TOUR HASSAN PALACE

*un Siècle de Traditions*

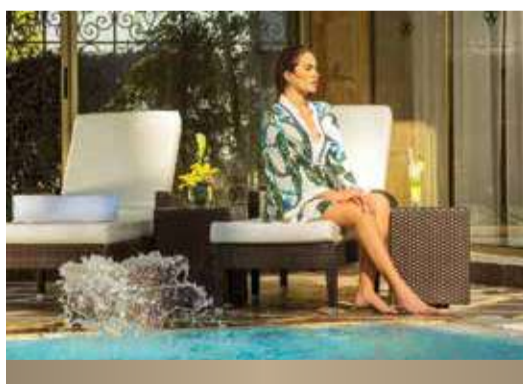


## UN PALACE AU COEUR DE LA CAPITALE

La Tour Hassan Palace, Fleuron de l'hôtellerie marocaine, demeure une vitrine incontournable de l'art de vivre et de l'hospitalité marocaine.

Construit en 1912, l'Hôtel La Tour Hassan Palace à Rabat est un hommage au faste de l'architecture mauresque, qui allie ornement d'élégance et atmosphère emplies d'une majesté unique.

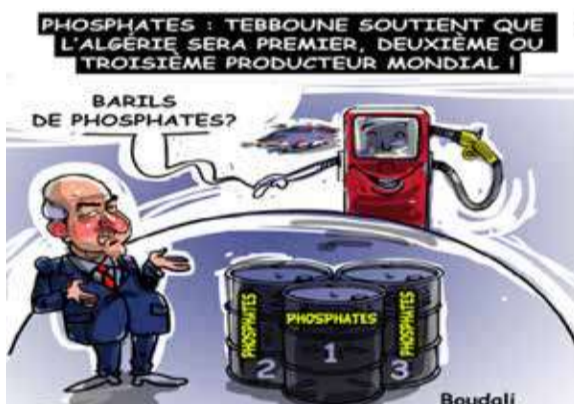
La Tour Hassan Palace offre les atouts d'un Hôtel contemporain de loisirs, d'affaires haut de gamme et de savoir faire de professionnels hautement qualifiés.



**Inscrivez-vous à notre histoire !**

[www.tourhassanpalace.com](http://www.tourhassanpalace.com) | [reservation@latourhassan.com](mailto:reservation@latourhassan.com) | +212 5 37 23 90 00

## LE MAROC EN DESSINS



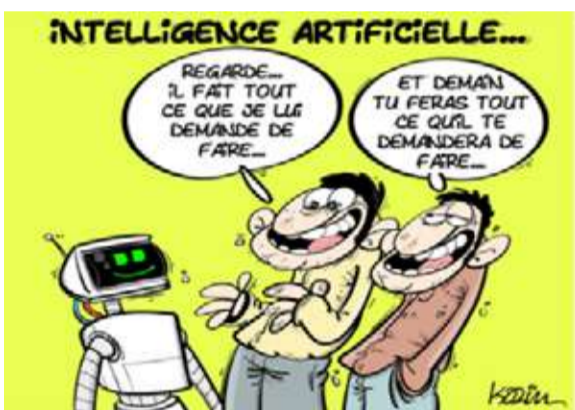


Since  
1954



[www.pastor-macao.com](http://www.pastor-macao.com)

## LE MONDE EN DESSINS

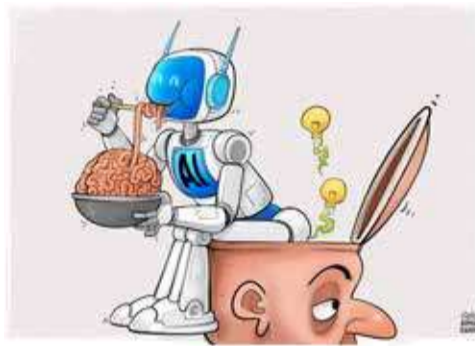


## LE FICA CROQUE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Nous reproduisons ci-après quelques œuvres de caricaturistes marocains et étrangers réalisés dans le cadre de la 6ème édition du festival international de caricature en Afrique (FICA), un événement unique en son genre en Afrique et dans le monde arabe. Organisé du 14 au 17 décembre à Agadir par le Canard Libéré en partenariat avec l'association Atlas de Caricature (AAC) et l'association marocaine de la caricature (AMC), l'édition de cette année a choisi pour thématique : *L'intelligence artificielle : Amie ou ennemie de l'Homme ?*



Vladimiras Beresniovas 



Ahmed Rahma 




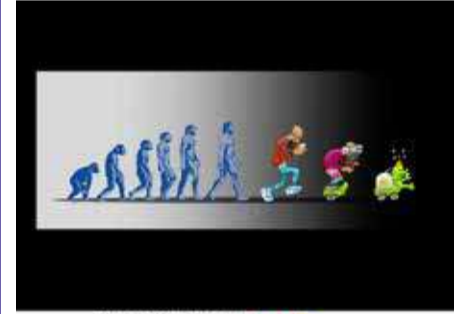
BARTIS SILVIU 




CLAYTON RABELO 



FAROUK MOUSA 



ALMO DE BEST 



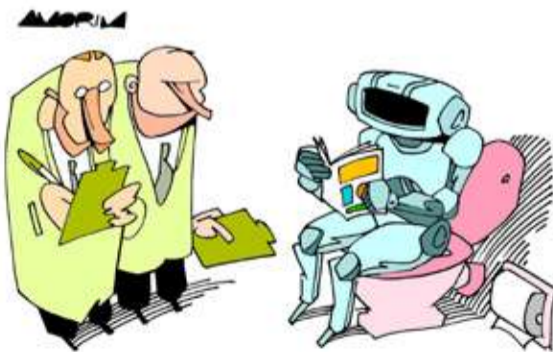
FAN LINTAO 




Ahmed Rahma 



TSOCHO PEEV 



julio carrion cueva 




Makhmad Eshonqulov 



DAVID VELA 



Youssef Khouila 



Pedro Ribeiro Ferreira 

## LE FICA CROQUE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



QIANG LIU  
CHINE



Hamid Ghaljari  
IRAN



Abdellah Derkaoui  
Maroc



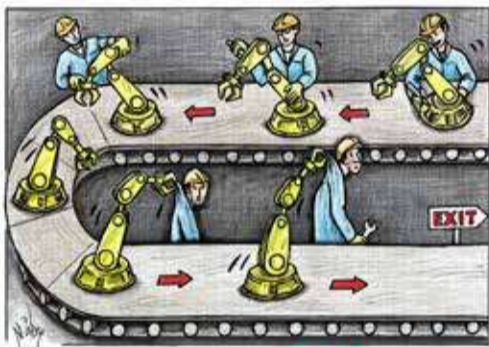
FARDIVE CITAKLI  
TURQUIE



OLEKSIY KUSTOVSKY  
UKRAINE



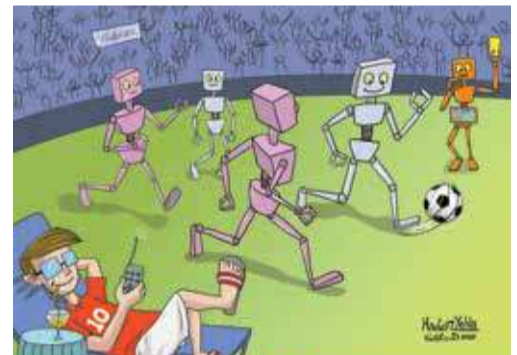
ANDRÉS LOPEZ SANDOVAL  
COLOMBE



MEHMET ZEBER  
TURQUIE



FRANTIŠEK BOJNIČAN  
SLOVAQUIE



HADER YEHIA ABD EL MOHDY  
EGYPTE



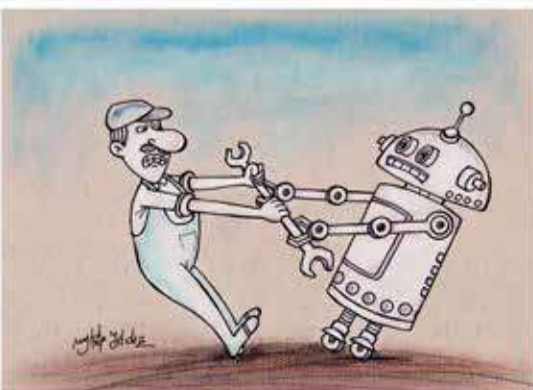
ANDRES EDERY  
ESPAGNE



QIANG LIU  
CHINE



BILIG BA  
CHINE



MUSTAFA YILDIZ  
TURQUIE




Izabela Kowalska-Wieczorek  
Pologne



J. BOSCO JACÓ DE AZEVEDO  
BRÉSIL

## LE FICA CROQUE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



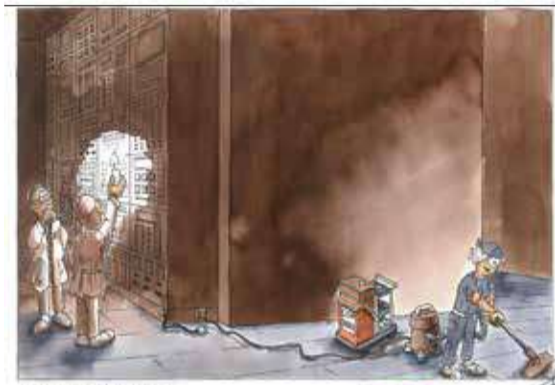
Khaled Baha  Maroc



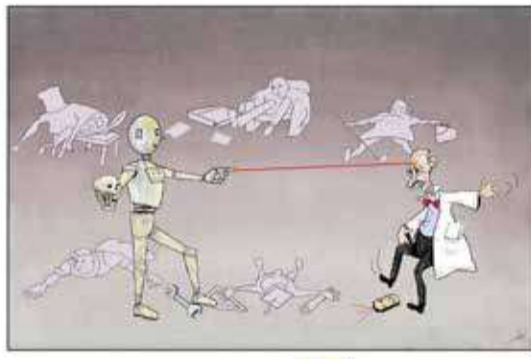
Osama Hajjaj  Jordanie




AMORIM  BRESIL



Friedrich Tasser  ITALIE



Miroslav Jakovljević  Serbie



WEIQI GAME  CHINE

## KAYEN MERTA7 OU KAYEN MERTAAAA7

### PROMO\* L'HEMZA

- COLLISION
- + BRIS DE GLACE
- + VOL
- + INCENDIE
- + ASSISTANCE
- = 250 DH**

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION  
SANLAM MAROC



sanlam.ma



Vivez en toute confiance

\* Offre promotionnelle à durée limitée. Entreprise régie par la loi n° 17-09 portant code des assurances.

## Les grands rendez-vous de 2024

**En dehors des présidentielles américaine et russe, l'actualité internationale continuera certainement à être marquée par les conséquences du conflit russo-ukrainien et la guerre génocidaire sioniste contre les Palestiniens. Heureusement qu'il y a le sport. Deux grands événements sportifs, notamment la CAN et les JO de Paris, offrent les seuls moments de fête et de passion lors de l'année à venir.**

### Coupe d'Afrique des Nations (CAN)



**Les Lions de l'Atlas très attendus...**

Pour sa 34<sup>ème</sup> édition, la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) se tiendra du 13 janvier au 11 février 2024 en Côte d'Ivoire. Une première depuis 40 ans ! Initialement prévue l'été dernier, la compétition de football a été décalée en hiver en raison des conditions climatiques défavorables au sein du pays hôte.

Organisée par la Confédération africaine de football (CAF), la CAN opposera les 24 meilleures équipes du continent dont fait partie le Maroc avec ses Lions de l'Atlas qui ont les faveurs des pronostics.

Au total, cinq villes ivoiriennes ont été sélectionnées pour accueillir les matchs de la compétition : Abidjan, Bouaké, Korhogo, San-Pédro et Yamoussoukro. La dernière édition de la CAN qui s'est déroulée au Cameroun 9 janvier au 6 février 2022 (report imposé par la crise sanitaire) a été remportée par le Sénégal à l'issue de sa victoire face à l'Égypte aux tirs aux buts.

### Jeux Olympiques (JO) de Paris

Ce n'est un secret pour personne. Toute l'actualité ces derniers mois tourne autour de ça. L'année prochaine, la France a rendez-vous avec un événement unique et majeur pour le sport : les Jeux Olympiques de Paris 2024 ! Non sans conséquences sur la programmation des autres grands événements sportifs en France, les Jeux de Paris seront célébrés du 26 juillet au 11 août 2024 et regrouperont 32 disciplines : athlétisme, golf, football, boxe, judo, handball, aviron, gymnastique, etc. De nouveaux sports comme le surf et le skateboard feront également leur entrée dans la compétition internationale.

Au total, 10 500 athlètes s'affronteront dans plus de 300 épreuves ! Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, il y aura une parité parfaite entre les athlètes femmes et hommes. Juste après les JO, la France accueillera les Jeux Paralympiques du 28 août au 8 septembre 2024. Durant tout l'été, l'Hexagone sera ainsi le théâtre de performances sportives exceptionnelles et de multiples rendez-vous festifs et conviviaux. Pourvu que "le terrorisme" obsession des organisateurs, ne s'invite pas sur les rives de la Seine.



**Un événement très attendu.**

### Présidentielle russe

Le rendez-vous a été officiellement annoncé Jeudi 7 décembre, par le Conseil de la Fédération, chambre haute du Parlement russe. L'élection présidentielle en Russie aura lieu le 17 mars 2024, soit peu après le deuxième anniversaire du début de l'offensive russe en Ukraine, lancée le 24 février 2022 et qui a valu au pays de Poutine une batterie de sanctions internationales. La décision a été adoptée à l'unanimité par les sénateurs.

« Cette décision donne pratiquement le coup d'envoi à la campagne présidentielle » en Russie, s'est réjouie la présidente du Conseil de la Fédération, Valentina Matvienko.

Au pouvoir depuis 1999, le président Vladimir Poutine a annoncé le lendemain de cette annonce qu'il serait candidat à un nouveau mandat - son cinquième - à la tête du pays. La révision constitutionnelle de 2020 lui permet théoriquement de se maintenir au pouvoir jusqu'en 2036. Vive la présidence à vie !

Une journaliste peu connue du grand public et mère de trois enfants, originaire d'une petite ville de l'ouest de la Russie, veut se présenter contre Vladimir Poutine en tant que candidate pour les libertés individuelles, la libération des prisonniers politiques et la décentralisation du pouvoir. Ekaterina Dountsova, 40 ans, qui n'a aucune chance face au maître du Kremlin, doit désormais rassembler au moins 300.000 signatures de soutiens, ce qui est loin d'être évident en terre poutinienne.



**Vladimir Poutine assuré de garder le pouvoir.**

### Présidentielle américaine



**Donald Trump croit dans son retour.**

Jamais l'issue de l'élection présidentielle américaine n'a été aussi incertaine. Gros plan sur l'élection présidentielle de novembre 2024 aux États-Unis. Un scrutin qui devrait voir s'affronter Joe Biden et Donald Trump, si l'on en croit les dynamiques à l'œuvre respectivement dans les camps démocrate et républicain. En tête dans les sondages de l'élection et des primaires républicaines, le milliardaire de Mar-a-Lago semble en bonne position. Seuls obstacles, la candidature de Nikki Haley, à la traîne dans les enquêtes d'opinion mais très active sur le terrain et, surtout, le procès visant à établir la responsabilité de Donald Trump dans les événements du 6 janvier 2021 au Capitole. Ennui supplémentaire pour ce dernier, la Cour suprême du Colorado l'a déclaré mardi inéligible à la présidence en raison de ses agissements lors de l'assaut du Capitole de janvier 2021. Cette décision a provoqué une onde de choc encore incalculable dans la tumultueuse campagne présidentielle américaine. Tous les regards sont désormais tournés vers la Cour suprême des États-Unis, devant laquelle l'ancien président républicain va se pourvoir. On ne se débarrasse pas facilement du trupisme... ●





الضمان الاجتماعي  
التأمينات الاجتماعية  
CNSS

Le devoir de vous protéger

# ENTREPRISES REDEVABLES À LA CNSS

Bénéficiez de la remise partielle des :

↶ Astreintes

↶ Majorations de retard

↶ Frais de recouvrement

Vous pouvez effectuer votre demande via :

 [www.damancom.ma/recouvrement](http://www.damancom.ma/recouvrement)

ou sur votre compte DAMANCOM



[www.mams.ma](http://www.mams.ma)



[www.damancom.ma](http://www.damancom.ma)



[www.cnss.ma](http://www.cnss.ma)



[@CnssMaroc](https://www.instagram.com/CnssMaroc)



[Cnss Maroc](https://www.youtube.com/CnssMaroc)



[@CnssMaroc](https://twitter.com/CnssMaroc)



[@CnssMaroc](https://www.linkedin.com/company/CnssMaroc)



[@CnssOfficial](https://www.facebook.com/CnssOfficial)



[ems.maroc](https://www.tiktok.com/ems.maroc)



[Cnss Maroc](https://www.whatsapp.com/CnssMaroc)

## Tribune libre

### Maroc-Émirats arabes-Unis

# La part croissante dans une relation stratégique

**Les Émirats arabes unis (tout comme les autres monarchies du Golfe) et le Maroc, sont des foyers de stabilité dans une région Maghreb/Moyen-Orient qui a connu bien des bouleversements durant la décennie passée.**

Mohamed Badine El Yatioui \*

Parmi les enjeux majeurs de la visite royale, figurait notamment la signature d'un certain nombre de mémorandums et protocoles d'accords bilatéraux liés à différents secteurs (tourisme, énergie, infrastructures portuaires et aéroportuaires). Si la relation bilatérale a toujours été fructueuse entre le Maroc et les Émirats arabes unis, elle vient de franchir un nouveau cap.



Mohamed Badine El Yatioui \*

L'expression "partenariat stratégique" prend donc tout son sens. Cette visite royale démontre le caractère hautement stratégique et l'importance des accords signés entre les deux pays. Le fait que S.M. le Roi Mohammed VI se soit déplacé et soit reçu par le président Cheikh Mohammed Ben Zayed, prouve la volonté commune de consolider des liens déjà très forts. Une volonté claire de travailler sur le long terme. La coopération bilatérale montre si besoin est que la stabilité politique permet de tisser des liens économiques solides, tout en façonnant une certaine dynamique géopolitique. En 2001, les deux pays avaient signé un accord de libre-échange.

Les Émirats arabes unis (tout comme les autres monarchies du Golfe) et le Maroc, sont des foyers de stabilité dans une région Maghreb/Moyen-Orient qui a connu bien des bouleversements durant la décennie passée. De plus, les Émirats arabes unis ont toujours reconnu la marocanité du Sahara, avec même la participation de Cheikh Mohammed Ben Zayed à la Marche Verte. Cette implication démontre une compréhension fine des enjeux vitaux pour le Royaume. Ainsi, à travers ces divers projets, comme les investissements prévus dans le port de Dakhla ou dans les provinces du Sud, les deux Nations témoignent d'une démonstration tangible dépassant la simple ouverture d'un consulat, qui est déjà un geste significatif et fraternel.

La volonté de diversifier les sources de financement avec, par exemple, des financements innovants, des dons, des prêts, ainsi que divers mécanismes représente une avancée positive, soulignant l'engagement pris lors de cette rencontre au sommet. Cette approche multidimensionnelle devrait favoriser une accélération significative de nombreux projets, offrant ainsi des opportunités de croissance et de progrès importants pour les deux pays.

Concentrons-nous sur le partenariat en Afrique que les deux pays veulent mettre en place. Une stratégie dans la continuité du Discours adressé à la nation par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à l'occasion de la célébration du 48ème anniversaire de la Marche Verte. Les accords avec Abu Dhabi sont une démonstration supplémentaire de la profondeur stratégique qu'offre l'Afrique de l'Ouest pour le Royaume.

Le projet de Gazoduc Nigéria-Ma-

roc est un projet ambitieux. Il offre aux pays de la CEDEAO des opportunités et des garanties en matière de sécurité énergétique et de développement socio-économique et industriel. Il a également une dimension géoéconomique en ce qu'il promeut une certaine perception du monde, expliquée à travers la géographie et l'économie.

Le rôle de l'État est central, comme le prouve ce discours royal, dans toute stratégie géoéconomique, puisqu'il en détermine les dispositifs, identifie les menaces, les stratégies à mettre en œuvre et les moyens à mobiliser. Pour cela, une infrastructure de plus de 6 000 km est nécessaire, devant traverser treize pays. Cependant, des risques persistent.

Premièrement, le manque de stabilité de la production gazière du fait de soucis sécuritaires, générant des problèmes d'approvisionnement. Le second est financier. Le budget de ce chantier colossal est estimé à 23 milliards de dollars. Abu Dhabi a donc une place de choix concernant le financement. Ce choix reflète la crédibilité accrue du Maroc et la volonté affirmée des Émirats arabes unis d'investir non seulement dans l'économie marocaine, mais également dans le continent africain dans son ensemble.

Les deux partenaires veulent renforcer leur présence en Afrique. Si le Maroc souhaite miser fortement sur sa façade atlantique et l'Afrique de l'Ouest, les EAU avaient, eux, fait le choix de l'Afrique australe. Néanmoins, le projet d'aménagement et de développement de Dakhla Gateway Africa, le mégaprojet du port Dakhla Atlantique et l'aéroport Dakhla hub sont des exemples concrets de partenariats bilatéraux pouvant contribuer au développement de l'Afrique.

Le discours royal met en lumière une vision atlantique pragmatique, faisant de cet espace une plateforme géoéconomique et géostratégique d'intérêt majeur pour le Maroc.

Les efforts entrepris avec succès dans ce domaine, seront dorénavant soutenus par les EAU. La connectivité maritime s'est considérablement améliorée. Le Maroc est le deuxième pays à l'échelle du continent africain (après l'Égypte) et le 22ème à l'échelle mondiale, alors qu'il se plaçait au 81ème rang en 2006. Les investissements des deux dernières décennies ont porté leurs fruits comme le montre le dynamisme de Tanger Med.

Place désormais au port de Dakhla pour dynamiser les Provinces du Sud, l'Ouest africain et le Sahel. Sans oublier que les Émirats doivent investir dans la ligne à grande vitesse Kenitra-Marrakech, un projet de dessalement d'eau, de construction des barrages ou encore l'implication forte des EAU, premier pays dont le Maroc avait accepté l'aide au lendemain du séisme du 8 septembre 2023, dans la reconstruction de la région d'Al-Haouz. Le dernier discours royal prouve que les projets en cours, comme le gazoduc, sont le fruit d'une vision stratégique régionale faisant de l'espace atlantique une force importante pour le Maroc et son identité géopolitique au XXIe siècle. Les Émirats Arabes-Unis l'ont parfaitement compris et souhaitent y jouer un rôle significatif, dans le cadre d'un partenariat "gagnant-gagnant" et "Sud-Sud". ●

\* Professeur d'études stratégiques au Collège de Défense (NDC) des Émirats arabes unis à Abou Dhabi

Nous puisons dans  
nos racines...



MOSAÏK

... pour conquérir l'avenir

Depuis plus d'un demi-siècle, Holmarcom n'a cessé d'évoluer et de se renouveler. Fort de ses racines et porté par une stratégie de croissance entrepreneuriale, le Groupe poursuit sa politique d'investissement dans des secteurs stratégiques pour l'essor durable du Maroc et s'ouvre à de nouveaux défis dans le continent africain.

**Maroc - Sénégal - Bénin - Côte d'Ivoire - Burkina Faso - Kenya**

[www.holmarcom.ma](http://www.holmarcom.ma)



**HOLMARCOM**  
GROUP

## Le gouvernement manque de courage politique

**Enseignant-chercheur, directeur du groupe de Recherche en Géopolitique et Géoéconomie de l'ESCA, Nabil Adel commente dans cet entretien les principales caractéristiques de l'année qui s'achève tout en esquisant les contours de celle qui vient.**

Propos recueillis par Jamil Manar

**Le Canard Libéré :** L'année 2023 est-elle pour vous une année à oublier et pourquoi ?

**Nabil Adel :** Nous avons deux angles de lecture de l'année qui vient de s'écouler. D'un côté, il y a le démarrage de grands projets structurants, tels que le déploiement sur la façade Atlantique (c'est tout simplement gigantesque s'il est mené à bout). Ensuite, l'organisation de grandes manifestations sportives (coupe d'Afrique, coupe du monde, etc.) avec tous les efforts de mise à niveau des infrastructures qu'ils nécessitent et la visibilité qu'ils donneront à notre pays. Enfin, il y a le démarrage effectif de grands projets (couverture sociale généralisée, gazoduc, LGV, etc.). De ce point de vue, c'est une année à garder dans les annales.

De l'autre, il y a l'incapacité de l'exécutif à transformer ces opportunités en croissance économique, création d'emplois et prospérité partagée. Les turpitudes du gouvernement de M. Akhannouch montre l'étendue de la déception de cette expérience, car avec un mandat sans précédent (contrôlant avec une majorité confortable tous les leviers du pouvoir exécutif, législatif et communal) et un casting ministériel irréprochable sur le papier, il n'arrive pas à amorcer les réformes nécessaires ni à réaliser ses promesses électorales. De ce point de vue, l'année 2023 est à oublier.

**Votre évaluation de l'action gouvernementale est plutôt sévère, quelle en est la raison ?**

La sévérité est à la hauteur de la déception. En décembre 2021, vous m'aviez posé la question suivante : « Depuis octobre dernier, le Maroc a

des dépenses publiques dans la richesse nationale augmente d'année en année, ce qui requiert un plus fort taux de prélèvements fiscaux pour les financer, ce qui rend dans certains cas la fiscalité confiscatoire et donc accentue l'évasion. Aucun gouvernement n'a hélas réussi à briser ce cercle vicieux.

**Dans le domaine crucial de l'éducation où le Maroc ne cumule pas seulement les déficits et les retards mais aussi les grèves à répétition des enseignants qui paralysent l'école publique. Comment sortir de cette impasse qui pénalise plusieurs millions d'élèves issus des couches populaires ?**

Pour le moment, l'impasse est totale. Chakib Benmoussa est un grand commis de l'Etat et ses compétences ne sont pas en équation, mais une réforme, aussi sophistiquée soit elle sur le papier, nécessite des femmes et des hommes pour la mener à bien. Force est de constater que sur ce premier préalable le gouvernement a lamentablement échoué et la réforme sera enterrée, alors qu'elle n'a même pas commencé. Faut-il rappeler qu'en perdant son bras de fer face aux syndicats, l'exécutif a montré à tous son manque de fermeté ? Comment fera-t-il pour avoir l'autorité morale et politique nécessaire pour fédérer l'une des corporations les plus puissantes du pays autour d'un ambitieux projet de transformation de l'éducation ? En reculant devant les revendications certainement légitimes des enseignants, ce gouvernement a signé son arrêt de mort politique. Il est fort à craindre que, inspirées par la réussite des enseignants, d'autres corporations ne s'offrent leur propres mouvements de contestation pour arracher des avantages à un gouvernement perçu désormais comme facile à faire plier.

**Le Maroc continue à enregistrer des taux de croissance anémique alors qu'il est confronté à des défis énormes et croissants dans bien des domaines. Qu'est-ce qu'il faut faire pour réaliser une croissance à deux chiffres ?**

Avant de parler d'une croissance à deux chiffres, ce gouvernement serait bien inspiré de réaliser les taux de croissance sur lesquels il s'est engagé devant les électeurs, ou au moins des taux de croissance, en ligne avec ceux de l'évolution de l'économie mondiale. Le taux de croissance de celle-ci devrait se situer à 3% en 2023, alors que la croissance de notre économie serait au alentours de 2,8%. Nous sommes donc très loin de l'objectif de 6% contenu dans le NMD. Cette performance est lamentable à tous points de vue, car elle accentue le chômage qui connaît des niveaux records jamais atteints depuis la fin du PAS, elle fragilise les équilibres macroéconomiques du pays et met en danger le financement du chantier de généralisation de la protection sociale voulu par le souverain.

De même, cette anémie de la croissance risque de compromettre le financement pérenne des grands chantiers dans lesquels s'est engagé le royaume, notamment le grand chantier de la couverture sociale généralisée. En l'absence de véritables réformes fiscales, de réduction du train de vie l'administration et d'amélioration réelle du climat de l'investissement au Maroc, nous continuerons à souffrir de taux de croissance qui tablent essentiellement sur la générosité du ciel- devenu moins en moins généreux ces dernières années- que sur une véritable politique économique créatrice de richesse et d'emplois. C'est également la stabilité sociale qui est en jeu quand le pays ne crée plus (ou peu) de richesses. Cela se traduit par une hausse du chômage avec toutes les conséquences sur l'avenir de notre jeunesse et par une exacerbation des inégalités et des fragilités sociales. La grogne de moult franges sociales est un signal à prendre avec beaucoup de sérieux. Le gouvernement sera averti une fois, mais pas deux.

**L'actualité internationale de cette fin d'année est marquée par la guerre génocidaire israélienne contre les Palestiniens de Gaza, quelle lecture faites-vous de ces massacres horribles des civils sans défense ? Quelle doit être la position du Maroc ?**

Ce qui se passe à Gaza ne présage rien de bon pour la paix mondiale, car l'ouverture de plusieurs fronts de tensions simultanément, pourrait dégénérer en un conflit mondial, dont nous nous approchons malheureusement, comme des « sleepwalkers ». Commençons par clarifier un certain nombre de positions sur ce conflit. Les Palestiniens, en tant que peuple occupé, ont le droit de lutter contre son oppresseur pour arracher son indépendance et sa liberté. Un colonisateur ne peut invoquer la légitime défense contre les colonisés. La protection des civils et leur éloignement des zones de conflit est la responsabilité de la force occupante. L'atteinte délibérée à la vie et aux biens des civils constitue un crime de guerre quelle que soit leur nationalité et leur confession. Cette guerre asymétrique montre à quel point le monde est en train de changer. Avec un budget militaire de plus de 900 milliards de dollars, les États-Unis

n'arrivent plus à gagner des guerres (Irak et Afghanistan) ou à aider leurs « alliés » à gagner les leurs (Ukraine et Israël). D'autre part, le sud global commence à toucher du doigt les limites de l'ordre international actuel dominé par l'occident et tourné exclusivement vers le service de ses seuls intérêts au mépris de ceux des autres, quitte à renier ses propres principes et valeurs (justice, liberté droits de l'homme, humanisme...) broyés par la guerre génocidaire livrée par Israël contre les Palestiniens à Gaza. Ces valeurs sont très rigides dans leur énoncé, mais deviennent très élastiques dans leur application. L'auto Proclamée supériorité morale de l'Occident a éclaté en mille pièces. Le génocide à grande échelle qui se produit sous le regard du monde entier, les attaques délibérées contre des civils avec un armement occidental sophistiqué et l'incapacité d'Israël à réaliser ses objectifs de guerre proclamés, montrent à quel point la survie que cet État fondé sur l'oppression et l'apartheid ne tient qu'aux seuls soutiens militaire et diplomatique américains. La suprématie militaire et de renseignement que les Etats-Unis lui ont toujours garantie par rapport à ses voisins ne l'a pas aidé à voir venir l'opération du 7 octobre et encore moins à éliminer ceux qui en sont les auteurs. Entouré de voisins bien dotés en capacités militaires et en démographie, tels que la Turquie, l'Iran, l'Égypte ou l'Arabie saoudite, Tel Aviv ne doit sa survie qu'au soutien inconditionnel de Washington. Mais l'histoire nous apprend que toute puissance est relative et que ce soutien n'est pas éternel. Un jour les intérêts vont fatalement diverger. Aujourd'hui, pour la première fois depuis la Renaissance, ce n'est pas une puissance occidentale qui va succéder à une autre dans le leadership mondial. Une leçon à méditer.

**Que doit faire le Maroc pour soutenir les Palestiniens ?**

Le Maroc doit, comme il l'a toujours fait, défendre la justice et, surtout être du bon côté de l'histoire. Notre diplomatie ne doit pas se contenter de dénoncer les crimes horribles du sionisme, elle est appelée à prendre des mesures coercitives, telles que le gel des accords avec Israël et la suspension du rapprochement qui en a découlé, si l'agression sauvage contre les Palestiniens ne s'arrête pas. D'autre part, notre pays doit continuer à aider les Gazaouis et mettre la pression avec les autres pays arabes pour que les aides humanitaires soient acheminées à Gaza-la martyre.

**L'inflation galopante a eu comme conséquence d'éroder davantage le pouvoir d'achat de la population du fait du renchérissement du coût de la vie. Pensez-vous que les aides directes qui entrent en vigueur à partir de 2024 sont de nature à compenser cette perte de pouvoir d'achat ?**

S'il est vrai que l'inflation a pris une tendance baissière en 2023, la situant vers la fin de l'année à des taux en ligne avec les niveaux historiques (au moment où nous rédigeons ces lignes, le taux est à 3,5 %), il n'en demeure pas moins que les ménages continuent de souffrir de la vie chère, surtout dans la composante alimentaire dont les prix affichent une certaine résistance. Les aides directes aux ménages sont un bon moyen de cibler les ménages qui ont réellement besoin de soutien au lieu de ce système absurde de la compensation qui épuise les caisses de l'État et ne profite qu'aux plus aisés et aux grandes entreprises. Mais, il est important de souligner que ce dispositif doit s'accompagner d'un contrôle rigoureux pour éviter les dérapages, qui peuvent en limiter l'intérêt. L'usage des technologies, à l'instar d'autres pays, est crucial pour garantir que l'aide bénéficie à ceux qui en ont réellement besoin.

**Le séisme d'El Haouz, dont le Maroc a bien géré les conséquences, pose au pays le grand défi de la reconstruction. Comment voyez-vous l'impact de cette catastrophe naturelle sur l'économie nationale ?**

Le séisme fut un événement tragique qui a profondément secoué les Marocains. Mais, au-delà du drame humain qu'elle a causé, cette tragédie a montré trois aspects lumineux du Maroc. D'abord, la grande solidarité dont ont fait preuve les Marocains qui le soir même du séisme se sont mobilisés comme un seul homme pour venir en aide à leurs concitoyens. Ensuite, le grand mouvement de solidarité internationale qui a mis en lumière le prestige dont jouit notre pays dans le concert des nations, loin des tentatives inutiles de récupération de la part de certaines parties. Enfin, l'efficacité remarquable dont l'État a fait preuve, sous le leadership direct de Sa Majesté, dans la gestion des secours et le lancement du chantier de la reconstruction. Se pose dès lors le problème de financement de cette reconstruction dont le montant devrait se situer autour de plus de 100 milliards de dirhams. Et là il y a trois sources principales de financement : le fonds constitué à cet effet, le budget de l'État et les aides et emprunts extérieurs. Les autorités ont déjà annoncé un plan de reconstruction d'environ 11,7 milliards de dollars sur les cinq prochaines années. ●



Nabil Adel

un nouveau gouvernement issu des urnes qui ont chassé les islamistes du PJD du pouvoir. Pensez-vous que le nouvel exécutif dirigé par le RNI a, malgré toute sa bonne volonté, les coudées franches dans une conjoncture aussi difficile sur le plan économique et budgétaire ? » A l'époque ma réponse fut : « Les dernières élections marquent une triple rupture très intéressante à observer. D'abord, un calendrier électoral respecté dans une région en proie à l'instabilité et dans un contexte marqué par une crise sanitaire sans précédent. Ensuite, le Maroc est le seul pays dans la région où les islamistes sont arrivés au pouvoir par les urnes et l'ont quitté par les urnes, tout comme les socialistes avant eux. Dans d'autres expériences, il a fallu soit des coups d'Etat militaires, soit des guerres civiles sanglantes pour empêcher l'opposition d'exercer le pouvoir. Enfin, après plusieurs années d'émission du champ politique, nous avons une majorité claire composée de trois partis disposant de la légitimité des urnes et d'un taux de participation relativement élevé. Ajoutons à cela une feuille de route bien tracée par le NMD (Nouveau modèle de développement). Je pense que la majorité actuelle a tous les leviers entre les mains pour réussir. »

A mi-mandat, je suis quasi-certain qu'en dépit de tous ces leviers, le gouvernement est parti pour échouer, tant il manque de vision et de courage. C'est une véritable déception.

**Quelle lecture faites-vous de la loi de finances 2024 ? À caractère social comme le dit le gouvernement ou à forte charge fiscale d'après l'opposition ?**

Les trois chantiers de finances publiques sur lesquels doit travailler ce gouvernement en priorité, sont l'élargissement de l'assiette fiscale, la rationalisation du train de vie de l'administration pour arriver à la réduction des taux d'imposition. Cette baisse des taux augmentera le pouvoir d'achat des Marocains et libérera l'investissement productif. C'est exactement le contraire de ce qu'il fait aujourd'hui. Les efforts en matière d'élargissement de la population imposable restent timides et se heurtent à des résistances que le gouvernement gagnerait à affronter. Le poids



Activité diplomatique nationale en 2023

## Une année riche sur tous les fronts

**Mohamed Zakaria Abouddahab \***

L'année 2023 qui s'achève a été une année substantielle pour la diplomatie marocaine. Que ce soit au niveau bilatéral ou au plan multilatéral, les réalisations sont notoires. D'abord, au niveau de l'accueil de grandes manifestations internationales, l'on rappellera que le royaume a abrité les assemblées annuelles des institutions de Bretton Woods, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Il s'agit en soi d'un événement majeur qui s'est étalé sur une semaine entière. En dépit du terrible séisme qui a endeuillé le pays en septembre dernier, le Maroc s'est vite relevé et a maintenu la tenue de l'événement précité à Marrakech, avec une organisation impeccable saluée par l'ensemble des participants. Tout autant importantes des réunions relatives à des thématiques de taille ou à des institutions stratégiquement importantes : organismes de police des Etats arabes, CAF, investissement, Processus des Etats africains riverains de l'Atlantique, Forum Russie Pays arabes, Réunion ministérielle de coordination concernant l'initiative royale visant à permettre aux Etats du Sahel d'accéder à l'Océan atlantique...

La liste est certainement longue. Mais retenons-en l'essentiel : le royaume est devenu une terre de rencontres mondiales et régionales témoignant d'une attractivité grandissante et d'une efficacité diplomatique remarquable.

Sur le terrain des activités royales, elles ont été intenses et concluantes. Une d'entre elles est particulièrement importante, à savoir la visite d'Etat aux Emirats Arabes Unis débouchant sur la conclusion d'un nombre substantiel d'accords signés. Un partenariat stratégique et multidimensionnel témoignant de la singularité du partenariat avec ce pays de grande importance. De manière systématique, on rappellera que le Maroc a pris part à plusieurs rencontres internationales, continentales, régionales ou bilatérales : Sommets arabes (ordinaire et extraordinaire), sommet de l'OCI (Organisation de la coopération islamique), Forum Russie Pays africains, ainsi que d'autres réunions sous différents formats. La vitalité de la diplomatie marocaine a été donc remarquable.

Sur le plan des relations de partenariat avec l'Espagne, l'année 2023 a été sans doute la plus importante. La réunion de haut niveau et le forum des affaires qu'il l'a précédée les 1er et 2 février ont été l'occasion de sceller le partenariat stratégique et multidimensionnel avec le voisin du nord, mettant les relations entre les deux pays sur les bons rails. Désormais, l'Espagne, comme d'autres pays qui pèsent sur la scène internationale, considèrent que le Plan marocain d'autonomie sous souveraineté du Maroc est la solution la plus réaliste pour régler à jamais un conflit qui n'a que trop duré. Et pour cause ! La résolution 2703 du Conseil de sécurité d'octobre 2023 a souligné, une nouvelle fois, la prééminence du Plan marocain d'autonomie.

On ne saurait dans le cadre de cette note ne pas évoquer l'attribution par la FIFA de l'organisation du Mondial de Football au Maroc/Espagne/Portugal en 2030. Dès lors, un immense chantier de mise à niveau des infrastructures du Maroc a été lancé et des projets de connexion d'envergure sont également préconisés avec l'Espagne. La projection extérieure du Maroc a donc gagné en profondeur et en extension durant l'année 2023. Pour résumer, 2023 a été une année d'accélération et de consolidation. Si elle a été marquée par une sécheresse sans précédent et par un puissant séisme, elle a montré la résilience du Maroc et sa capacité remarquable à se relever. Une nouvelle fois, le royaume témoigne de son sens de l'adaptabilité et l'affrontement des défis. Des atouts et des caractéristiques qui se sont traduites dans son comportement international durant l'année considérée. A l'aube de

2024, le royaume s'érige en une puissance qui compte sur l'échiquier régional et continental. ●

\* Professeur de relations internationales à l'Université Mohammed V de Rabat



  
المنشأة الوطنية للمطارات  
Office National Des Aeroports

Notre centre de relation client, joignable au  
**0801000224**, est à votre écoute   
pour vous fournir toutes les informations  
utiles et répondre à vos questions

[www.onda.ma](http://www.onda.ma)  


## L'auto-entrepreneuriat au Maroc

# Un pilier de la croissance et du développement social

**Avant toute chose, notons que le projet de statut d'autoentrepreneur est en soi un véritable modèle de rupture. C'est une première au Maroc et en Afrique, qui est aux antipodes de tout ce qui a été réalisé dans ce sens jusqu'à maintenant.**

Zakaria FAHIM \*

L'auto-entrepreneuriat au Maroc transcende la notion traditionnelle de l'indépendance professionnelle, se révélant être un véritable moteur de croissance économique. Les autoentrepreneurs marocains, armés d'un esprit innovant et d'une grande agilité, jouent un rôle crucial dans le dynamisme de l'économie locale. Ils ne se contentent pas de créer de nouveaux emplois ; ils revitalisent également les secteurs traditionnels et ouvrent la voie à l'exploration de niches de marché inédites. Cette capacité à in-

passant par des services professionnels variés et les industries créatives dynamiques. Les autoentrepreneurs marocains, en explorant de nouvelles voies telles que le commerce en ligne et les solutions numériques, contribuent à l'essor de l'économie digitale. Ils jouent également un rôle crucial dans la préservation et la promotion du patrimoine culturel marocain à travers l'artisanat, enrichissant ainsi l'identité culturelle du pays. Leur présence dans des secteurs tels que le conseil, la formation et les services aux entreprises apporte une valeur ajoutée significative, en soutenant la croissance d'autres entreprises et en favorisant un environnement entrepreneurial sain et compétitif.

L'auto-entrepreneuriat au Maroc joue un rôle social et inclusif crucial en ouvrant des portes à divers segments de la population. Il permet aux jeunes, souvent confrontés à un taux de chômage élevé, de forger leur propre chemin professionnel en lançant des entreprises. Pour les femmes, l'auto-entrepreneuriat offre une voie d'autonomisation économique et de participation active à l'économie. En particulier, il permet aux femmes dans des régions où les opportunités d'emploi traditionnelles sont limitées, d'exploiter leur potentiel entrepreneurial.

De plus, l'auto-entrepreneuriat sert de levier pour le développement économique des régions moins développées du Maroc. En encourageant l'entrepreneuriat dans ces zones, on stimule non seulement l'économie locale, mais on contribue également à réduire les disparités régionales. Cela favorise une répartition plus équilibrée des opportunités économiques à travers le pays.

L'aspect inclusif de l'auto-entrepreneuriat est également significatif pour les personnes ayant des idées innovantes mais disposant de moyens limités. Du fait de la faiblesse relative des barrières à l'entrée, l'auto-entrepreneuriat permet aux porteurs de projets de concrétiser leurs idées

et de contribuer activement à l'économie. Le secteur de l'auto-entrepreneuriat au Maroc, tout en étant source d'opportunités, est confronté à des défis significatifs qui doivent être relevés pour assurer sa croissance et sa pérennité.

Un des principaux obstacles rencontrés par les autoentrepreneurs est l'accès au financement. De nombreux entrepreneurs ont des difficultés à obtenir des prêts bancaires ou à accéder à des capitaux, limitant ainsi leur capacité à démarrer ou à développer leurs activités. Il est essentiel de mettre en place des mécanismes de financement adaptés, tels que des microcrédits ou des fonds d'investissement dédiés, pour soutenir ces entrepreneurs.

La complexité du cadre réglementaire et administratif peut également représenter un frein. Les démarches administratives fastidieuses et la méconnaissance des réglementations peuvent décourager de nombreux potentiels entrepreneurs. Simplifier ces processus et fournir des informations claires et accessibles est crucial pour encourager l'entrepreneuriat.

Le soutien à l'innovation est un autre enjeu majeur. Pour que le secteur de l'auto-entrepreneuriat reste compétitif et innovant, il est nécessaire de proposer des programmes de formation, des espaces de coworking, des incubateurs d'entreprises et des conseils en développement d'entreprise. Ces ressources aideront les entrepreneurs à développer leurs compétences et à élargir leurs réseaux professionnels.

En tant que communauté, gouvernement, et secteur privé, nous avons une responsabilité collective envers ces entrepreneurs courageux et innovants. Ces hommes et femmes qui façonnent l'auto-entrepreneuriat marocain sont bien plus que de simples acteurs économiques ; ils sont les bâtisseurs de notre avenir, les créateurs de nos opportunités de demain.

L'auto-entrepreneuriat au Maroc, un secteur essentiel pour l'économie et la société, fait face à un défi

majeur suite à l'introduction de la loi de finances 2023. Cette loi a instauré un plafond annuel de 80 000 dirhams par client, une mesure qui limite considérablement le potentiel de croissance des autoentrepreneurs. Cette réglementation, au lieu de cibler les problématiques au niveau des donneurs d'ordre, pèse injustement sur les autoentrepreneurs, entravant leur développement et leur capacité à contribuer pleinement à l'économie. Dans ce contexte, il est urgent d'adopter des mesures réformatrices pour renforcer le régime de l'autoentrepreneur au Maroc. Ces mesures doivent inclure :

Revoir le plafond actuel pour permettre aux autoentrepreneurs de maximiser leur potentiel de croissance.

Faciliter l'accès au marché pour les autoentrepreneurs, leur permettant ainsi de connecter plus efficacement avec des clients potentiels et d'élargir leur portée commerciale.

Mettre en place des options de financement adaptées, telles que le crowdfunding, pour offrir aux autoentrepreneurs des moyens plus accessibles et flexibles de financement.

Fournir un accompagnement ciblé pour aider les autoentrepreneurs à se développer, à acquérir de nouvelles compétences et à se faire une place dans le paysage économique.

Simplifier les processus administratifs et réglementaires pour rendre l'entrepreneuriat plus accessible et moins contraignant.

Il est impératif d'agir rapidement pour implémenter ces réformes. En mettant en place ces mesures de manière concomitante, nous pouvons réduire de manière significative le risque d'échec pour les autoentrepreneurs. Cela contribuera non seulement à la croissance économique du Maroc, mais aussi à la construction d'une société plus inclusive et dynamique. ●

\* **Président Union des Auto-Entrepreneurs**



Zakaria FAHIM.

nover et à se diversifier est essentielle pour l'économie marocaine, car elle permet non seulement de stimuler la croissance mais aussi d'apporter une contribution significative à la diversification économique. Les autoentrepreneurs sont souvent à l'avant-garde de l'adoption de nouvelles technologies et pratiques commerciales, ce qui favorise l'émergence de modèles d'affaires plus flexibles et adaptatifs. Leur rôle dans l'économie ne se limite pas à l'apport financier ; ils sont aussi des vecteurs de changement social, en encourageant l'esprit d'entreprise et l'innovation dans l'ensemble de la société.

Cette activité, englobe un large éventail d'activités, allant de la technologie de pointe à l'artisanat traditionnel, en

# LES OFFRES *ESTIVALES* DE JAAL



**2 NUITS / 3 JOURS**

- † Cours de yoga
- † Ateliers sensoriels
- † Initiation à la peinture...

à partir de **2990 DH**

**JAAL**

RIAD RESORT

MARRAKECH

Pour plus d'informations  
contactez nous  
au **0529 08 08 08**

Par Mohammed EL KETTANI

**D**ans un contexte géopolitique agité où la concurrence internationale est de plus en plus féroce, les industriels sont appelés à participer collaborativement, à l'installation pérenne d'un écosystème favorable à l'émergence d'un modèle productif écologiquement responsable, économiquement viable et socialement soutenable.

Compte tenu de l'influence considérable de la nouvelle donne climatique sur les marchés financiers, il apparaît crucial pour les entreprises industrielles en quête de performance opérationnelle, d'adopter une approche proactive en phase avec la matrice VUCA (Volatility, Uncertainty, Complexity and Ambiguity), aidant à anticiper les risques et à mieux préparer l'avenir.

Nous sommes véritablement à un moment de bascule qui exige une action commune et concertée sur le long terme. C'est à cela que s'attèle un certain nombre d'industriels à l'avant-garde des transformations. Plus spécifiquement, l'industrie lourde fait l'objet de plusieurs mécanismes, qui tendent vers l'évolution technologique des procédés aujourd'hui extrêmement consommateurs des énergies fossiles.

Selon l'Agence internationale de l'Énergie, les émissions de l'acier doivent observer une baisse de 50% pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. En conformité avec cette ligne directrice, le leader sidérurgiste ArcelorMittal s'active sur tous les aspects pour mener cette bataille et opère un tournant stratégique, en se basant sur une approche multi-cible, qui s'articule autour du développement de l'acier à faible teneur en carbone et entièrement recyclé, l'alimentation progressive de l'outil de production par de l'énergie propre et l'investissement dans la R&D pour verdir les processus industriels, en vue de mettre sur le marché des produits innovants pouvant accompagner la transition énergétique. Quelques voies prometteuses sont expérimentées pour produire de l'acier vert, comme la réduction directe (DRI) ainsi que la capture et la séquestration du carbone (CCUS) concrétisée par le lancement du démonstrateur DMX à Dunkerque en collaboration avec TotalEnergies. Dans une démarche coopérative, l'ONG coréenne Solutions For Our Climate (SFO°C) mène un travail profond de recherche et de plaidoyer pour la transition climatique de l'industrie sidérurgique, appuyé par la plateforme SteelData qui fournit des statistiques et des données inhérentes à une action significative.

De même, l'administration Biden booste le plan « Inflation Réduction Act » par la ratification de la « Bipartisan Infrastructure Law », dotée d'une enveloppe budgétaire de 1200 milliards de dollars. Comme exemple de la traduction opérationnelle de ces deux chantiers gigantesques, un fond de 1,2 milliard de dollars a été mobilisé pour le financement de deux usines au Texas et en Louisiane, dédiées au captage du Carbone dans l'atmosphère (Direct Air Capture). Ces démonstrations grandeur nature émanent d'un vaste plan du Département de l'Énergie (DOE), visant à faire émerger un modèle climatique de pointe générateur de forte croissance durable. Il est clair que ces réalisations planifiées et chiffrées, participeront à l'essor d'un secteur industriel prospère, et à la mise en route d'une économie nette zéro d'ici 2050 pour le bénéfice des populations.

En faisant appel à des ressources financières conséquentes, les projets de décarbonation complexes peuvent représenter des risques transversaux. C'est pourquoi, il est désormais incontournable pour les entreprises de se doter d'un comité Risk Management intrinsèquement lié à la stratégie globale, capable de prendre à bras le corps ce défi et d'apporter des mesures d'anticipation appropriées au moment opportun, à l'aide d'une cartographie des risques internes et externes. Comme illustration de ce mode de gouvernance, le Groupe Emirati Taqa, leader visionnaire de l'industrie énergétique, ancre les facteurs ESG dans sa nouvelle stratégie d'entreprise, aiguillée notamment par les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'initiative UN Global Impact. En outre, sa filiale Taqa Morocco planifie la réduction de 25% des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, en projetant la production de 1 gigawatt (GW) d'énergie verte, indispensable à l'efficacité des projets de dessalement d'eau de mer

envisagés. A cela s'ajoute le développement des Centrales Cycle Combiné Gaz (CCCG), garantissant une flexibilité et un ajustement de la production électrique. D'une certaine manière, ces mesures d'atténuation ont vocation à s'inscrire dans un plan méthodique et pragmatique, nourri par des données réelles, suivant la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) et les référentiels internationaux avancés.

Conforté dans sa position de premier acteur de l'éolien en Afrique, le Groupe Nareva, filiale d'Al Mada, s'allie à Engie et met le paquet pour la maximisation du potentiel en énergies renouvelables, en multipliant les opérations à fort impact comme le projet hybride de dessalement d'eau de mer à Dakhla, soutenu techniquement par le chinois Envision et qui sera alimenté à 100% par l'énergie éolienne. Parallèlement, la région de Guelmim – Oued Noun agit en faveur d'une planification écologique territoriale, en accordant une place particulière à la croissance des énergies propres dans son nouveau Plan de Développement Régional (PDR), et en structurant la plateforme GON H2 Valley couvrant toute la chaîne de valeur de l'hydrogène vert. Dans ce cadre, le Cluster GreenH2 fédère les acteurs industriels œuvrant au développement de la filière hydrogène et contribue à la solidification de l'écosystème global.

Dans un récent rapport, la Banque mondiale alerte sur le manque d'investissement dans les projets d'hydrogène vert qui peinent à se concrétiser. D'ailleurs, l'institution financière estime le besoin annuel de financement à 200 milliards de dollars à l'échelle mondiale, dont 100 milliards de dollars qui doivent être destinés aux pays du sud représentant un potentiel majeur sur ce marché titanesque. Dans ce sens, certaines nations s'impliquent résolument et se distinguent, à l'image du Maroc qui ambitionne de devenir une véritable plaque tournante de l'hydrogène vert, grâce à une forte impulsion du Roi Mohammed VI, qui veille personnellement à l'élaboration d'une Offre visant à clarifier le cadre incitatif, à renforcer les capacités infrastructurelles et à simplifier les parcours des investisseurs.

Considérée comme une priorité stratégique, la sécurité énergétique est davantage renforcée par plusieurs pays européens, à l'exemple de l'Allemagne qui a scellé un accord avec le Canada, pour importer de l'hydrogène vert et établir progressivement une chaîne d'approvisionnement transatlantique. Dans la perspective de bâtir un écosystème européen robuste de la transition bas carbone, le couple franco-allemand donne le la à travers la construction de projets de grande envergure bénéficiant de financements climatiques innovants, à l'instar de l'alliance Air Liquide et Siemens Energy, qui mise sur la production d'électrolyseurs pour démocratiser l'accès à l'hydrogène décarboné et les technologies de rupture y afférents. Air Liquide exporte également son savoir-faire en construisant un partenariat avec Maghreb Steel, qui vise à produire de l'hydrogène vert et à favoriser in fine la fabrication d'acier à basse émission de CO2.

En harmonie avec son objectif zéro émission nette aligné sur la Science Based Target Initiative (SBTi), le Groupe Danone entreprend aussi des actions solides pour la mise en application de sa feuille de route décarbonation. Cet engagement est matérialisé par le lancement d'une Green Factory dans la ville de Méknès, considérée comme une vitrine de l'excellence environnementale, en raison de la diversification des solutions innovantes déployées, à l'instar des modes de construction durable retenus, l'intégration d'unité de méthanisation produisant du biogaz, l'installation d'une station biomasse fabriquant du biométhane et la mise en place d'une station d'épuration des eaux usées.

Dans la logique de son décollage économique, la région Fès-Meknès prépare également son écosystème à la constitution de nouvelles filières industrielles vertes, en capacité d'inventer des solutions locales décarbonantes, à l'image des Pompes à Chaleur captant des investissements à forte valeur ajoutée. Pour accompagner la dynamique de la décarbonation à grande échelle, les aménageurs et gestionnaires de parcs comme MedZ, intègrent de plus en plus les dimensions du développement durable dans la conception de nouvelles zones industrielles, dans le but de cibler de nouveaux segments et de répondre aux exigences réglementaires. ●

## La décarbonation planifiée

# Un véritable propulseur d'une industrie disruptive



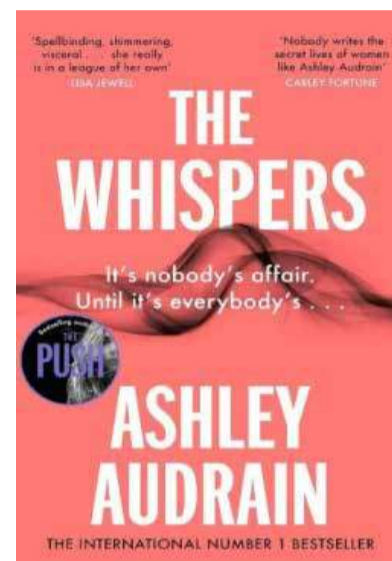
**Mohamed El Kettani**  
Expert international Sustainability  
& Innovation.



## Avant-goût des sorties littéraires en 2024

### sortie 3 janvier – couverture américaine, parution chez JC Lattès

Les chuchotements ont commencé bien avant l'accident de Harlow Street... Était-ce à la fête, lorsque Whitney a crié au meurtre sur son fils ? Ou après que le voisin Blair a commencé à rôder autour de la maison de Whitney, sans y être invité ? Ou lorsque le fait que Rebecca et Ben n'aient pas d'enfant a fini par fissurer leur mariage ? Mais lors de la terrible nuit de l'accident, les chuchotements se font plus forts, plus insistants. Les voisins se rassemblent. Des questions sont posées. Des secrets sont dévoilés. Et le vernis de tout commence à s'estomper. Tout le monde est entraîné dans l'obscurité. Car il n'y a pas de fumée sans feu. Pas d'amitié sans envie. Et il n'y a pas de mensonge qui ne cache pas une vérité dévastatrice...



### Sortie 3 janvier

Lorsque son ADN se retrouve sur l'arme qui a tué un enfant kidnappé, Marion Scriba, autrice de polars parisienne, est placée en détention provisoire et clame son innocence. A court de solutions, elle s'évade afin de trouver le véritable tueur, et est poursuivie par Nayla Kassar, enquêtrice hantée par les images de la scène de crime, et l'ancien agent d'Interpol Wim Haag.



### Sortie 3 janvier

Dans un univers dystopique plongé dans un hiver perpétuel à cause du dérèglement climatique, un Etat totalitaire interdisant les moteurs thermiques et la consommation de viande s'est installé. Trahi par les siens, Thomas, ancien mécanicien, est impliqué malgré lui dans un trafic de viande. Son histoire d'amour avec Sandra, fille d'une députée influente, le précipite dans une machination politique.

### Sortie 11 janvier 2024

Inlassablement, jour après jour, une mère apprend à son fils son travail, celui de soigner, de réparer les autres. Une nuit, ce dernier se rend dans le hameau du Fond du puits où il découvre l'erreur commise par sa mère des années auparavant. Face à cette révélation, il ne sait pas comment réagir.

### Sortie 2 février

Un tremblement de terre déclenche une épidémie d'origine inconnue qui transforme la ville de Santiago en paysage apocalyptique. Un journaliste doit entrer dans la ville pour sauver son épouse, qui vient d'apprendre qu'elle est enceinte. Mais la capitale est assiégée. Des troupes étrangères interdisent l'accès à la « Zona Cero », où règne le chaos depuis que ses habitants se sont transformés en créatures meurtrières et destructrices. Avec l'aide d'un militaire américain et d'un groupe de mineurs en grève, il traversera les rues de Santiago, infestées de monstres. Sa mission : sauver un curé déchu qui a la clé pour affronter le mal légendaire qui les menace.



# THE iX



## 100% ÉLECTRIQUE C'EST LA BMW iX.

Née d'une vision. Créée pour l'électromobilité. Les surfaces généreuses et les lignes marquées confèrent à la BMW iX sa forme monolithique unique. Grâce à la technologie efficace BMW eDrive et à sa transmission intégrale entièrement électrique, la BMW iX atteint une autonomie exceptionnelle de 620 km\*, doublée d'une accélération spectaculaire en départ arrêté : idéale pour la ville et les longs trajets. La toute nouvelle BMW iX est disponible dès à présent auprès des succursales Smeia – BMW.

**Pour tout achat de la nouvelle BMW iX, profitez d'une borne de recharge offerte de 22Kw. 4 ans de garantie ou 200 000 Km.**

#### Smeia

##### Importateur exclusif

Angle boulevard Moulay Slimane  
et boulevard Tamiri Mohammed El Bakkai.  
Route côtière de Mohammedia – Casablanca  
Téléphone : 05 22 40 07 00  
E-mail : contact@smeia.com

#### Réseau Smeia

Rabat : Ryad Auto – Groupe Smeia 05 37 71 62 00  
Fès : Smeia Fès 05 35 72 44 44  
Oujda : Smeia Oujda 05 36 71 82 82  
Tanger : Smeia Tanger 05 39 39 30/40  
Marrakech : Smeia Marrakech 05 24 32 72 32/35

(\*) iX xDrive50 / autonomie : 620 km - puissance : 523 CV - couple : 765 nm - capacité de batterie : 105,2 kWh - vitesse max : 200 km/h - accélération : 4,6 s.  
iX xDrive40 / autonomie : 420 km - puissance : 326 CV - couple : 630 nm - capacité de batterie : 71 kWh - vitesse max : 200 km/h - accélération : 6,1 s.